

# Une levée de taxes annulée par l'inflation

L'individu qui s'attendrait à payer ses prochaines chaussures ou ses vêtements d'automne moins cher que ceux de l'année dernière, grâce à la levée de la taxe fédérale de vente sur les vêtements annoncée mardi par Pierre Trudeau, risque fort d'être déçu.

lement des stocks actuels de vêtements "taxés", il semble que les commerçants sont d'avis que l'inflation des prochains mois fera plus que couvrir cette levée de taxes.

Encore qu'il faudra de toutes façons attendre l'écoulement des stocks actuels, avant de voir poindre sur les comptoirs la marchandise franche de taxes.

"Un complet que vous auriez payé \$15 de plus l'automne prochain ne vous coûtera que \$5 de plus, grâce à cette mesure, affirme M. Steele, vice-président de la mise en marché chez Simpson's.

C'est ainsi que l'inflation a raison même de la bonne volonté gouvernementale!

Nos informations, page 9

# LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No 117

14 pages

20 cents

1974

La commission sur le bill 22 ajourne ses travaux

# Le gouvernement cède devant neuf femmes

## québec

### 75,000 Québécois anglicisés

Pour défendre son bill 22, le ministre Cloutier dit n'importe quoi, notamment que l'anglicisation des francophones n'est pas un phénomène important, au Québec. Pourtant, une étude du professeur Charles Castonguay, que la commission parlementaire n'a pas daigné entendre, révèle le contraire.

page 6

### Place Royale: un marché de dupes

page 7

## canada

### Lewis encore un an

Le caucus du NPD s'est réuni hier à Ottawa et a décidé de remettre à l'an prochain le congrès à la chefferie et de nommer Ed Broadbent, député d'Oshawa-Whitby, chef parlementaire.

page 7

## monde

### CHYPRE

### Une affaire menaçante

L'affaire chypriote, en plus d'avoir dégénéré en guerre civile, risque de provoquer un conflit international.

page 10

### Plus à gauche

A Lisbonne, le nouveau premier ministre M. Gocalves a enfin formé son gouvernement: plus à gauche que le précédent et, paradoxe de la vie portugaise, plus militaire.

page 10

## économie

### Méfiez-vous des aérosols!

page 6

### Des Arabes dans l'économie occidentale

Hier, l'Iran se portait acquéreur de 25% des actifs de la sidérurgie No 1 de l'Allemagne de l'Ouest, la Krupp.

page 9

par Paule Beaugrand-Champagne

QUEBEC — Seules contre 102 députés au pouvoir, neuf femmes ont fait ajourner les débats de la commission parlementaire sur la langue, hier soir vers 20 heures. Elles s'étaient amenées lors de la séance d'après-midi et en scandant: "A bas le 'bill' 22 — Arrêtez l'assassinat des Québécois — Vive le Québec libre — Québécoises debout!", avaient réussi à faire suspendre les débats à deux reprises vers 15 et 17 heures.

Ces neuf femmes, dont le leader évident était Mme Solange Léonard connue pour son action à Laval contre l'anglicisation de l'école Présentation-de-Marie, étaient venues manifester leur opposition au projet de loi. Deux d'entre elles, à part Mme Léonard, étaient assez connues: Mme Laure Messley, née Cloutier, la propre sœur du ministre Cloutier, parrain du "bill" 22, et Mme Jacqueline Dugas, candidate défaite du PQ dans D'Arcy-McGee, à Montréal.

Elles s'étaient enchaînées à leurs chaînes pour éviter qu'on les sorte de force du solennel Salon rouge. A 20 heures, elles étaient donc encore là quand le président de la commission a annoncé qu'il la suspendait jusqu'à ce que la Chambre décide. Les manifestantes ont alors défilé (la clé était bien cachée...) leur chaîne et ont chacune à leur tour félicité les députés de l'Opposition. Claude Charron a dit à Mme Léonard: "Merci beaucoup! Ce soir, je vais pouvoir me coucher tôt!"

On sait que les députés de l'Opposition officielle sont obligés de siéger ac-



Photo Michel Giroux

### Un coup d'éclat

L'une des neuf femmes unies par des chaînes, Mme Solange Léonard, qui ont ameuté, hier, l'Assemblée nationale.

tuellement de 10 heures à minuit, six jours par semaine. Ils sont visiblement fatigués.

L'Assemblée devra donc décider ce matin si les débats de la commission se

poursuivront et s'ils seront publics. Si on voulait interdire la présence du public, il faudrait tendre à une dure lutte du PQ contre ce nouveau "baillon", visant directement cette fois les Québécois. Il est bien possible aussi que, de-

vant un appui aussi clairement manifesté de la population, s'il devait se répéter, le PQ décide de ne pas boycotter la commission.

Autres informations, page 6

# Bourassa entend résister aux pressions de Trudeau

par Claude Grégoire

QUEBEC — Le projet de loi 22 est constitutionnel et le Québec résistera à toutes tentatives du gouvernement fédéral pour le faire retirer.

Le premier ministre Robert Bourassa a été très clair là-dessus, hier, en déclarant en Chambre, à la suite d'une question posée par le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin: "Il n'y a pas de pressions politiques. S'il y en avait, elles seraient sans effet".

Le premier ministre du Canada, M.

Pierre Elliott Trudeau, avait parlé, mardi, de la possibilité de désavouer la loi si elle se révèle anticonstitutionnelle. Il avait cependant précisé qu'il préférerait la persuasion à toute autre démarche.

Devant l'affirmation de M. Bourassa selon laquelle aucune pression n'aurait été exercée jusqu'ici, M. Morin a lancé: "Le premier ministre ne devrait pas prendre les députés pour des manchots ou des imbéciles!"

Il lui a ensuite demandé s'il avait eu des contacts au sujet du bill 22, avant ou

après la récente élection fédérale. M. Bourassa a esquivé la question en déclarant: "Nous discutons d'un très grand nombre de problèmes".

Devant l'insistance du chef péquiste, le premier ministre a soutenu une fois de plus qu'aucune pression n'a été exercée pour lui en vue du retrait de la loi. M. Morin a rétorqué que les seules déclarations au sujet de l'anticonstitutionnalité de la loi constituent déjà un moyen de pression.

Finalement M. Morin a réussi à obtenir une réponse du premier ministre

en lui demandant s'il avait l'intention de discuter de la question de la "constitutionnalité du bill 22 et de l'abrogation éventuelle de l'article 133 du British North America Act avec les autorités fédérales".

C'est alors que M. Bourassa a affirmé qu'il existe des études qui prouvent que le bill 22 ne pose pas de problème au point de vue constitutionnel. Quant aux modifications de l'article 133, il a expliqué qu'elles pourraient être faites, s'il y a lieu, lorsque les gouvernements aborderont la question de la réforme de la constitution.



## rené lévesque

"Dans les cimetières bruxellois, la plupart des inscriptions gravées sur pierres tombales sont rédigées en langue française. C'est bien la preuve que Bruxelles est une ville essentiellement francophone et que le bilinguisme qu'on lui impose est odieux", déclare un conseiller municipal de Bruxelles...

Ainsi commence un livre que je retrouvais ces jours-ci et qu'on aurait envie de citer d'un bout à l'autre: "La guerre des Belges" d'Albert Du Roy (1). C'est de loin, à mon humble avis, le meilleur tableau qu'on ait tracé de cette crise

permanente entre deux communautés nationales et linguistiques qui constitue la toile de fond de toute l'histoire de Belgique. Au moment où nous sommes nous-mêmes plus conscients que d'habitude de notre propre cul-de-sac, rien de plus instructif, rien de moins rassurant non plus, que de contempler cet autre cas qui, pour l'essentiel, nous ressemble à faire peur.

Écrit au lendemain du cri monotonal de de Gaulle, le livre établit d'ailleurs le parallèle tout en indiquant les différences: "...Quels sont les Québécois en Belgique? La "Gazet van

### Comment peut-on être Belge? (1)

Antwerpen" affirme que ce sont les Flamands, tenus à l'écart du pouvoir pendant longtemps, et dont la langue est méprisée. L'académicien wallon Marcel Thiry en revanche estime que ce sont les Wallons parce qu'ils sont opprimés par la majorité flamande."

En fait, les Flamands sont les Québécois psychologiques du pays, alors que les Wallons en sont les Québécois numériques. Il n'y a que nous pour combiner adéquatement les deux handicaps à la fois!...

Quoi qu'il en soit, là-bas comme

ici, ce sont l'origine et la langue qui distinguent les deux collectivités, de même que toutes les innombrables retombées de deux traits aussi fondamentaux. Ainsi ne suffirait-il pas d'écrire Québec et Canada dans la phrase suivante? "Les mêmes mots essentiels: liberté, justice, prospérité nationale, deviennent au lieu de rapprocher, puisqu'ils ont un sens différent suivant qu'on les prononce en Flandre ou en Wallonie..."

La conséquence la plus frappante, c'est que la Belgique n'a pas vraiment acquis d'identité na-

(suite à la page 6)

le jeudi 18 juillet

averses, risque d'orages venteux

| Celsius (°C) | Fahrenheit (°F) |
|--------------|-----------------|
| Minimum: 13  | Minimum: 55     |
| Maximum: 27  | Maximum: 80     |

## LE QUÉBEC EN 80 JOURS



Il n'y a pas à se le cacher: la tournée du JOUR, c'est un voyage organisé!

Quoi? On a un itinéraire de journalistes en vacances, des horaires de politiciens en tournée. On voyage une valise à la main et un calepin de l'autre, puis on n'arrête pas de partir de Cabano, de Rivière-du-Loup et, hier, de Rimouski. Un peu plus et on aurait l'air de touristes américains qui visitent 21 pays d'Europe en autant de jours ou presque, mais...

C'est le défi de notre tour du Québec en 80 jours: écrire des papiers en rencontrant 55 personnes à la fois! Sur la Place des Vétérans, à Rimouski, la "visite" n'a pas dérogé: un groupe de TOURBEC parti faire son tour de la Gaspésie, une ex-fédéraliste devenue Québécoise après un séjour de huit ans à Halifax, où elle s'est battue pour obtenir une classe, une seule classe pour les petits francophones. Puis ajoutez-en!

Il y a quand même un visiteur qui nous a fait sursauter de malaise deux secondes. Quand il nous a avoué qu'il aurait voulu nous inviter chez lui, à St-Narcisse de Rimouski, sur la ferme où il a élevé 11 enfants. Il n'a pas osé. Jugement que la tournée, c'était peut-être réservé aux notables, oui! aux notables. Il y a de quoi se sentir mal, non!

Ça ne fait rien, on va se rattrapper. À l'automne. Car M. Firmin Canuel nous a promis d'inviter le JOUR à St-Narcisse pour fêter l'Action de Grâce. Quand je pense à son histoire de notable...

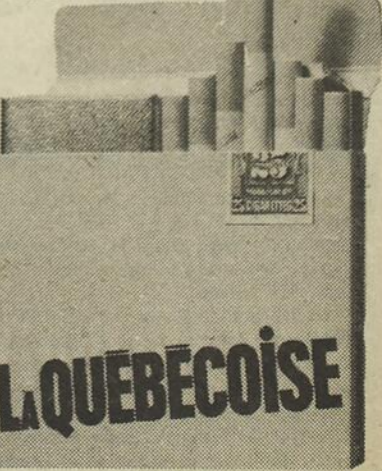
J'ai le goût d'en profiter pour vous parler de Québécois qu'on a rencontrés trop vite, accidentellement, mais dont on se rappelle toujours. Comme René et Jeanne-d'Arc Narbonne, des vendeurs de "balounes" qu'on a rencontrés aux fêtes de Kamouraska et que vous pourriez voir en fin de semaine, si vous allez au festival western de St-Tite.

Eh oui! Ce sont des vendeurs itinérants. Qui viennent de Montréal où René travaille dans la construction. Qui profitent de leurs fins de semaine pour déménager leurs ballons et leurs lapins à l'hélium de festivals en festivals, où ils font la joie des petits et le désespoir des parents qui sont pognés, comme moi, pour acheter \$3 piastre d'air au cours d'une journée. Enfin, c'est un moyen comme un autre pour se payer trois mois d'hiver à Aca-pulco.

J'aimais tellement la tournée que j'ai décidé de profiter de mes vacances pour continuer. Avec mes deux enfants, la femme maintenant rétablie du chauffeur-astrologue, son bébé de 15 mois, ma sœur Thérèse et puis... un chauffeur par correspondance! François Bédard, c'est un ex-traducteur de Hull, qui a été assez fou pour nous écrire, histoire, on ne sait jamais, d'offrir ses services au JOUR en vacances: il s'est retrouvé chauffeur, distributeur, et vendeur de macarons.

Rose-Anne Giroux

### Pourquoi fumer des C.D.A.?



Aviz: le ministère de la Santé nationale et ou oen-Etre social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage.

# LE QUÉBEC EN 80 JOURS



## Au pays du tabac, c'est le règne du mauvais temps et de l'inflation

Par Pierre Sormany

Il n'y a pas si longtemps, le Québécois était avant tout de souche terrienne, agriculteur de père en fils...

Et dans la majorité des cas, la ferme québécoise, c'était cette vaste étendue de champs ondulés, en bandes de terre longues et étroites, dont l'extrémité donnait sur "le rang" regroupait la maison de ferme, la grange et le poulailler.

Et pour compléter de décor champêtre, il aurait suffi d'y ajouter quelques dizaines de vaches laitières, ou des porcs... ou des animaux de basse-cour.

Pourtant, il est un coin du Québec où le paysage agricole a "un p'tit queq' chose" d'exotique. En effet, aux environs de Joliette, et ce depuis 35 ans environ, on ne peut guère rouler plus de quinze minutes sans voir poindre aux abords de la route un alignement austère de cabanes à deux étages, avec une porte minuscule mais sans fenêtre, et une croissance verticale en tôle sur un côté.

Les habitués vous diront de suite: "là les cabanes pour sécher le tabac!"

### Au pays du tabac

Nous sommes dans la région du tabac. Une terre sablonneuse où même les plantes maraichères ne parviennent pas à vivre. "Un véritable gouffre à engrais chimiques", nous dit Jacques Vincent, un gros cultivateur de la place, avec ses 185 acres, aux abords de Sainte-Mélanie.

C'est dans un tel sol que pousse bien le tabac. Encore que pour y parvenir, pour ne pas que la plante soit atteinte de cette "mosaïque du tabac" qui la rend impropre à la vente, la terre doit se reposer un an sur deux. On y sème alors le seigle d'automne, dont les gerbes abattues serviront d'engrais pour enrichir la terre, l'année suivante.

### Le calendrier du JOUR

Jeudi 18 juillet: Mont-Joli. La caravane sera stationnée Place de l'Hôtel de ville. Soirée à Price.  
Vendredi 19 juillet: Matane.  
Samedi 20 juillet: Mont Saint-Pierre.

(autres détails à venir).

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulettes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chanteurs.

### Le travail au jour le jour

La culture du tabac est coûteuse, et demande beaucoup de travail. Cela commence dès le début de mars, alors que les agriculteurs préparent leur matériel remisé pour l'hiver. Dès avril, les semences sont en terre, mais dans des serres toutefois. Une once de graines de tabac à cigarette suffit pour couvrir une vingtaine d'acres de plants adultes.

C'est à la fin du mois de mai que les cultivateurs, avec quelques travailleurs saisonniers, doivent transplanter une à une les jeunes pousses de tabac. On s'arrange en général pour que les champs prêts à recevoir les plants ne soient pas tous situés côte à côte. Dans ce cas en effet, il suffirait d'une grêle au mauvais moment et au mauvais endroit pour condamner toute la récolte.

Si le milieu de l'été offre une détente dans le travail, celui-ci reprend de plus belle avec la fin d'août. C'est l'époque où les étudiants vont "faire le tabac": la récolte.

Chez Jacques Vincent, il faut compter au moins une quinzaine de travailleurs saisonniers pour la récolte, en plus de ceux qui doivent transporter les feuilles coupées en direction des fours de séchage, de ceux (ou celles) qui attachent ces feuilles à des tiges de bois, et enfin, un dernier employé qui a pour fonction de grimper les tiges alourdies à l'intérieur du four.

Le séchage se fait alors par une élévation progressive (de dix degrés en dix degrés) de la température des fours. Il faut 30,000 livres de tabac humide pour remplir une cabane, et donner finalement... 2,500 à 3,000 livres de tabac sec. Une réduction de 10 à 12 fois!

Une fois le tabac séché, tout n'est pas fini pour autant. Il faut encore le presser en ballots de 60 livres, tel que demandé par les compagnies. Et chaque ballot doit contenir du tabac de même type, ce qui nécessite un triage rigoureux. Ce n'est finalement qu'en novembre que la saison s'achève, par la vente du tabac... aux enchères.

Mais Jacques Vincent avoue que pour faire de l'argent, un cultivateur de tabac doit aussi être "homme-à-tout-faire", et ériger lui-même les hangars dont il a besoin, réparer lui-même son outillage. "Vous savez... dans le tabac, y a pas vraiment de vacances en Floride!"

### Une très mauvaise saison

Pour les cultivateurs de Joliette, la saison actuelle se présente très mal. Bon nombre d'entre eux, surtout dans les villages du Sud Est de la région, ont été victimes la semaine dernière d'un rapide ouragan. Quelques minutes seulement, mais quelques minutes qui ont suffi à détruire plusieurs dizaines de fours à séchage.

Mais même pour ceux que le vent a épargnés, l'été 1974 a commencé avec une quinzaine de jours de retard. Avec des conditions climatiques idéales d'ici à l'automne, on devrait tout de même s'attendre à faire les récoltes avec une semaine de retard.

"Pour nous, ce qui est grave, précise Jacques Vincent, c'est le début des classes. Les étudiants sont notre seule main-d'œuvre disponible pour la récolte. Récemment, on a obtenu du ministère qu'il retarde la rentrée... Mais si on prend trop de retard, on sera encore coincé!"

"C'est ça qui est le pire, dans le tabac. On vit aux dépens de la température. On regarde le ciel le matin. Et s'il annonce la pluie, on dit "tiens... il va pleuvoir" et on peut rien faire. C'est une journée perdue si ça arrive dans le temps de la plantation ou de la récolte!"

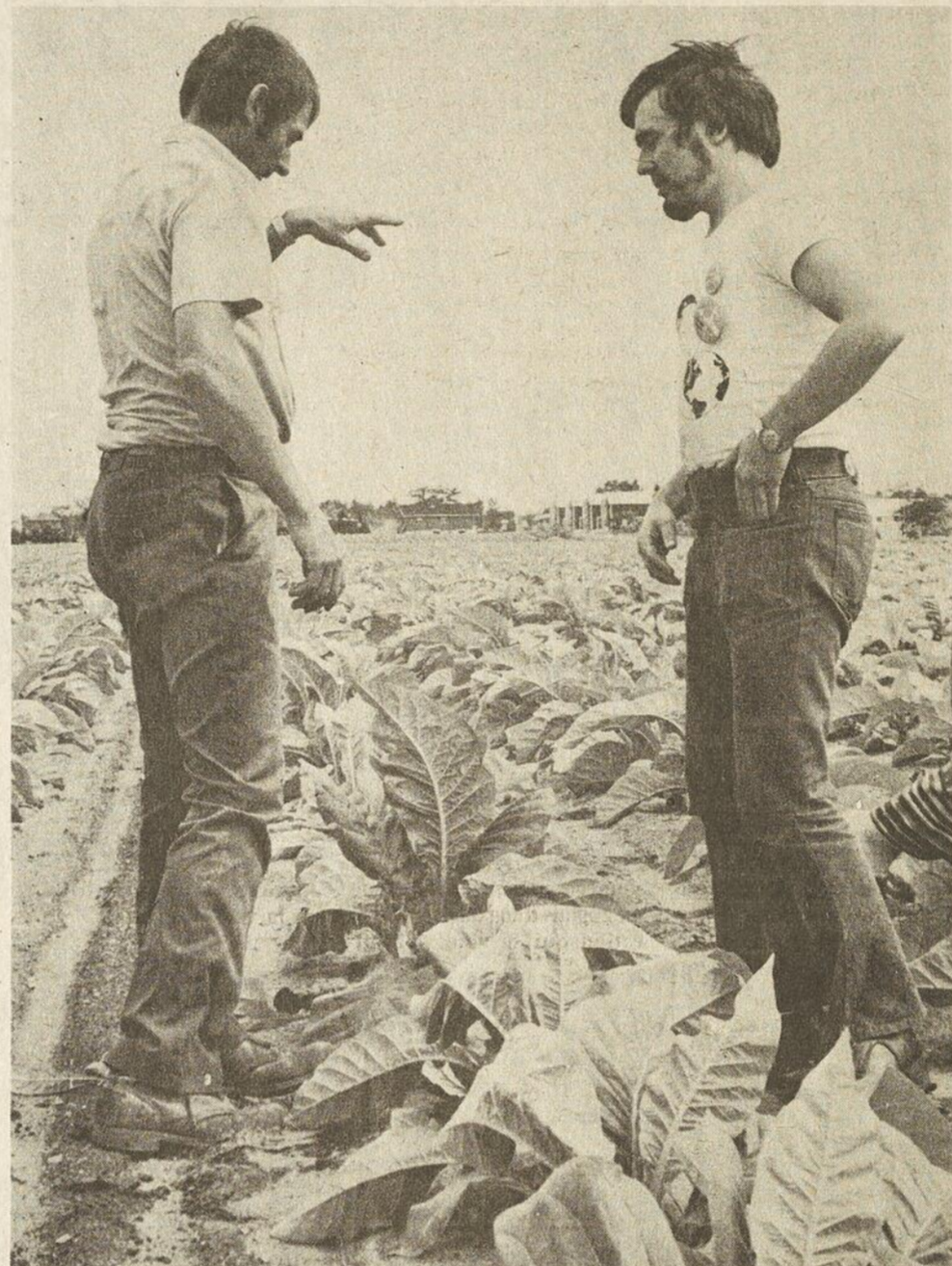
Mais le climat n'est pas le seul fléau de 1974. L'autre, le principal, il s'appelle l'inflation.

Il y a quinze ans, l'agriculteur vendait sa livre de tabac aux environs de 45 cents. La main-d'œuvre lui coûtait en moyenne 75 cents de l'heure, et tous les autres frais étaient proportionnellement aussi bas.

L'année dernière, le prix de la livre était de 77 cents. La main-d'œuvre coûtait dans les \$2, et tous les autres frais d'exploitation avaient augmenté bien plus que de 60% en quinze ans! "On arrive à faire à peu près les mêmes revenus avec notre récolte, parce que le rendement s'est amélioré à 100%", affirme Jacques Vincent, dont la ferme est une des 130 fermes québécoises à donner dans cette culture spécialisée.

Mais l'année prochaine? L'huile à chauffage a déjà bondi de 30%. La main-d'œuvre sera payée au moins \$2.25 de l'heure. Pres d'un cultivateur sur deux doit emprunter dans les \$30,000 pour commencer la saison; or le coût de l'argent (taux d'intérêts) s'est accru de près de 50%. Les engrais chimiques ont eux aussi connu une hausse nettement plus élevée que la moyenne de l'inflation. Grosso modo, il en coûtera

cette année près de 30% de plus pour produire le tabac.



Jacques Vincent parvient à rentabiliser sa culture du tabac parce qu'il est un peu "homme à tout faire". Mais ce qu'il économise ainsi en prenant les bouchées doubles, il le perd en temps libre. "Pas question de vacances en Floride pour un cultivateur de tabac!" Mais Jacques Vincent aime son métier. Et ça paraît quand il en parle, au plein cœur de ses champs.

### Le jeu des enchères truquées

(P.S.) — Jusqu'en novembre, c'est à ses frais que l'agriculteur doit mener à bien sa récolte. Il n'a aucune garantie de vente. Aucune avance d'argent, sauf celle qu'il emprunte de lui-même, auprès des banques.

Lorsque la récolte, le séchage, le tri, et la mise en ballots est terminée, les grosses compagnies rentrent, conjointement, l'ensemble des producteurs. Les offres de ventes se font en privé toutefois, chaque cultivateur rencontrant tour à tour chaque compagnie, et cédant à la plus offrant.

Un tel système d'enchères pouvait paraître équitable à l'origine. Il est bien évident toutefois que les compagnies ont compris depuis fort longtemps l'utilité (dans l'intérêt de chacune d'entre elles) de s'entendre au préalable sur le prix à offrir. Les agriculteurs ont rarement le choix!

En outre, le tabac, même séché, n'est pas une denrée qui se conserve éternellement. 40% des cultivateurs ont dû emprunter pour produire... et leur dette court! Ils ont donc intérêt à vendre le plus tôt possible. Pas le moindre pouvoir pour s'opposer aux "barons féodaux" de tabac.

La situation est encore pire pour les producteurs québécois. Moins nombreux que ceux de l'Ontario, ils n'ont, même collectivement, qu'un poids négligeable dans la gigantesque industrie du tabac.

L'an dernier, ils ont dû accepter un prix tournant autour de 77 cents la livre.

Une livre de tabac suffit à produire pour \$12 de cigarettes. Même en excluant les \$7 de taxes, il reste pour la compagnie une plus-value de \$4.33, c'est-à-dire de 560%!!!

Et puisqu'on est parti pour donner des statistiques, disons que la culture d'une acre de tabac coûtait en moyenne l'an passé en Ontario: \$425 en main-d'œuvre; \$60 en machinerie; \$195 en fertilisants et matériaux divers; \$61 pour les assurances; \$33 pour les frais bancaires; \$80 pour les cotisations taxes et loyer; et \$267 en dépréciation sur l'équipement. Au total, une acre de tabac coûtait alors au delà de \$1,100. Les conditions climatiques plus rigoureuses au Québec obligent à majorer ce coût d'au moins 10%, à quoi il faudrait ajouter l'effet de près de 30% de l'inflation.

A raison de 1,300 livres de tabac par acre, il faudrait qu'un agriculteur obtienne \$1.25 cette année, pour rentabiliser son exploitation.

Les enchères grimperont-elles jusque là cette année?

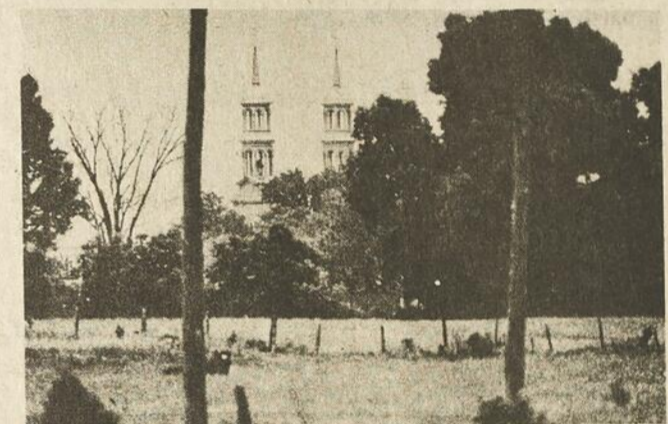
Ces alignements de cabanes, rouges et austères, avec leur toute petite porte et leur absence de fenêtres, sont indissociables du paysage agricole de Joliette. Comme les granges à silo de l'ouest, ou les moulins à vent des Pays-Bas... Nous sommes en plein cœur de la région du tabac.

### la cuisine d'été

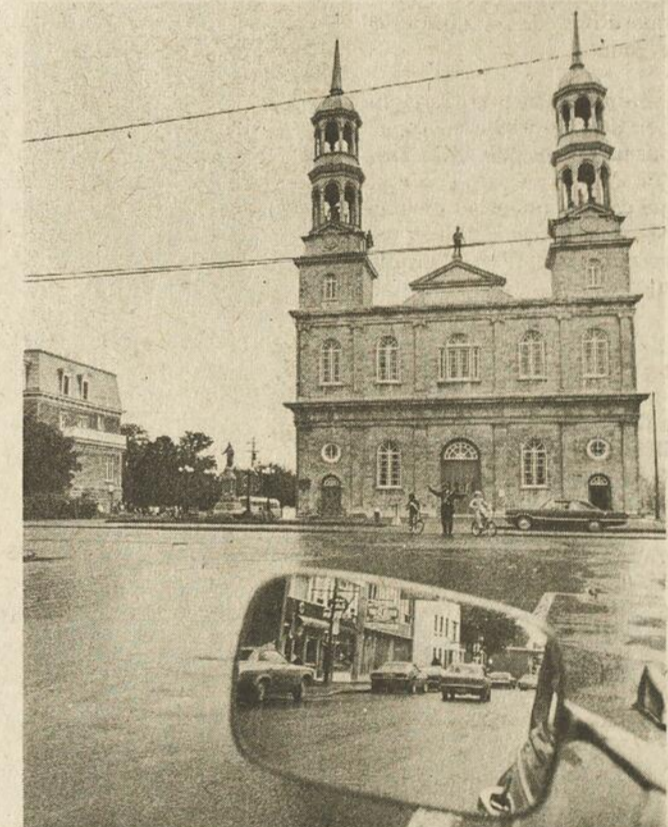
par Jacques Guay



La caravane du JOUR était stationnée à Rimouski, hier, et nos journalistes n'ont pas eu trop de tout leur temps pour s'entretenir avec les citoyens de la métropole du Bas St-Laurent. On pourra donc lire un peu de tout ça demain dans la chronique de Jacques Guay.



La grande distinction de Saint-Eustache, c'est toujours son église. Un sanctuaire historique où les Patriotes se sont réfugiés en 1837 et où les boulets de Sir John Colborne ont laissé des traces dans la façade. Mais le site est plus historique que le monument, car l'église a été presque entièrement reconstruite depuis, tandis que deux rues de Saint-Eustache perpétuent toujours le souvenir des anciens héros: Labrie et Chénier.



Il n'y a plus autant de monde dans le village, sur la rue principale qui s'allonge devant l'église. Les magasins à chaînes du centre d'achats l'ont vite emporté sur les services du quincailleur Paquin, de la bijouterie Bélair ou de Roger Chaussures. Mais les petits commerçants ont commencé à le moderniser. Pour le mieux. La rue principale revit... tranquillement!

### Voulez-vous gagner des prix?

Chaque jour, depuis hier, le 15, le JOUR tire au hasard, deux cartes postales parmi celles reçues au nom du Québec en 80 jours.

Les gagnants recevront chacun un livre québécois offert par les Éditions du Jour ou l'éditeur du Québec.

Vous êtes invités à nous dire, sur une carte postale, ce que vous avez découvert d'intéressant à travers le Québec.

L'adresse: Le Québec en 80 Jours, a/s Ginette Héty, 387 boul. Lebeau, Montréal. Prière d'inscrire votre adresse.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

### LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SOPEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.  
La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### collaborateurs

#### Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier  
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré  
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumais, Gil-Couffemanché, Claude Grégoire  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay  
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et Culture: Alain Pontaut  
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Désilets  
Caricature: Berthio  
Documentation: Ginette Héty  
Agences: Maurice Beaulieu.  
Sport: Alain Gerbière, Christian Nobert, Pierre Latreille

#### Administration

Contrôleur: Robert St-Jean  
Comptable: Marcel Latendresse  
Tirage  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

#### Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin  
National: Gérard Lapointe  
Maquettiste: François Delaney

## LE JOUR

Opéra et jus de fruits au Pavillon du Monde insolite

## Le maire Drapeau: le parc olympique sera prêt à temps

par Pierre Tanguay

«Je tiens à affirmer malgré les rumeurs qui courent et qui courent, que tout sera prêt à temps pour l'ouverture des Jeux olympiques, le 17 juillet 76». C'est par ces mots optimistes que le maire Drapeau a inauguré, hier après-midi, la cérémonie de présentation de la maquette des plans définitifs du parc olympique.

A deux ans jour pour jour de l'ouverture officielle des Jeux, le maire Drapeau a tenu à rassurer la foule de journalistes et de membres du Cojo qui assistaient à la cérémonie, que la construction et l'aménagement des installations olympiques seraient terminés pour l'ouverture.

Malgré les retards causés en partie par les conflits de

travail, qui ont paralysé le bâtiment à maintes reprises, le maire Drapeau a affirmé qu'il connaissait le sentiment des travailleurs de la construction vis-à-vis les Jeux et qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté.

D'un paradis à l'autre

Le maire Drapeau avait judicieusement choisi l'endroit pour le déroulement de cette cérémonie. Terre des hommes, le plus célèbre de ses enfants.

C'est dans l'actuel pavillon du «Monde insolite» que s'est déroulé le spectacle de sons et lumières qui a illustré le déroulement des travaux de construction du parc olympique. Les maquettes seront exposées jusqu'à la fermeture de Terre des Hommes.

Quelques mesures d'un opéra moderne et les projecteurs illuminaient le stade et sa tour, le vélodrome et la piscine, le tout ressemblant davantage à un gâteau de noces recouvert de sucre qu'à des installations sportives.

L'ensemble donnait toutefois une idée assez précise de ce qu'aura l'air le quadrilatère Viau-Boyce Pie IX-Sherbrooke d'ici deux ans.

Exotisme et modestie

Selon le maire Drapeau, le «pourcentage d'exotisme dans la conception des installations olympiques est infini-tésimal», de 90 à 95% des idées et de la réalisation seraient autochtones.

D'après le maire de Montréal, cette réalisation ne fera qu'accroître le prestige et la renommée de Montréal, ville internationale.

Comme on le sait, plusieurs groupements et associations de citoyens contestent justement cette politique de prestige et affirment que d'autres questions comme le logement et l'équipement urbain, sont beaucoup plus urgentes que l'assurance d'un prestige à la ville de Montréal.

M. Drapeau a terminé la présentation de la maquette en invitant ceux qui avaient soif à passer dans une pièce attenante où des jus de fruits étaient servis. Il a ajouté en souriant: «Ce sont les Jeux de la modestie».

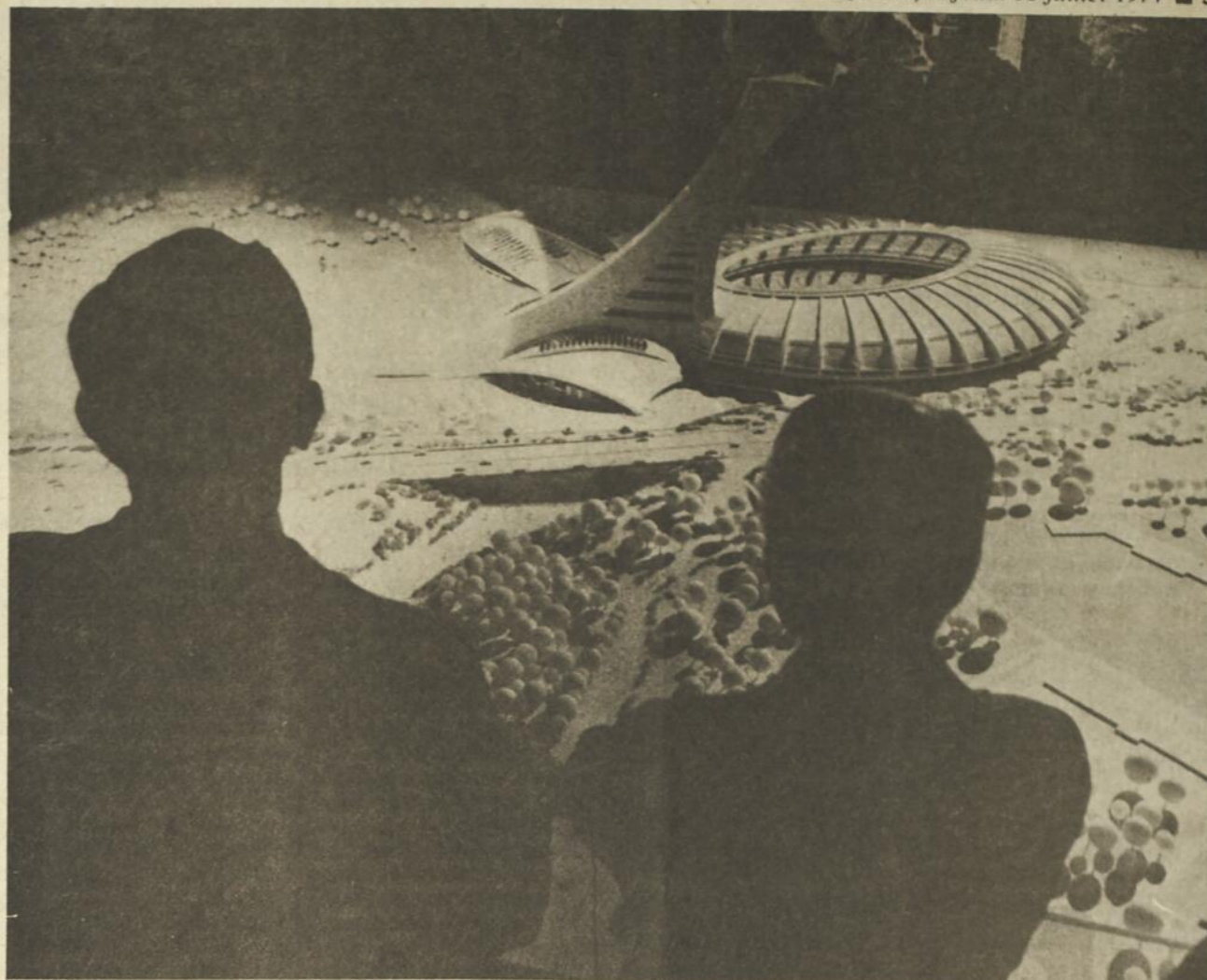


Photo Antoine Deslèves

Le maire Jean Drapeau et l'ancien président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, contemplant la maquette des installations du parc olympique, dévoilée au cours d'une brève cérémonie hier après-midi à Terre des hommes.

## «Québec étouffe à cause des intérêts du ministre Mailloux»

par Claude Grégoire

QUEBEC — Les intérêts politiques et financiers du ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, empêchent la construction d'un lien direct entre Québec et Lévis et paralysent ainsi le développement de toute la région de Québec tout en privant des milliers de personnes d'un service essentiel.

C'est en substance l'accusation portée contre le gouvernement du Québec par un promoteur du lien direct, Claude Moquin, qui prenait la parole devant un club social de la vieille capitale.

C'est du moins l'interpréta-

tion que donne M. Moquin du refus total du ministre de collaborer avec les corps intermédiaires et les citoyens intéressés.

Depuis près de 200 ans, les communications n'ont à peu près pas progressé entre Québec et Lévis, situé juste en face, si l'on excepte les ponts de Québec et Pierre-Laporte, les deux construits côte à côte à près de dix milles de Lévis.

Déjà en 1776, a rappelé M. Moquin, un Anglais avait découvert la possibilité fantastique de développement qui attendait cette région si on réussissait à relier, à pied sec, les deux rives du Saint-Laurent, «là où il y avait du monde».

Actuellement, selon le promoteur du projet, on empêche les populations des deux rives de communiquer directement en leur imposant un détour de plus de 46 milles, aller-retour, en moyenne, quotidiennement.

M. Moquin croit que la construction d'un pont ou d'un pont tunnel entre les deux rives réglerait certains problèmes déjà décrits par le directeur de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Yvon Tremblay.

«L'étude de cadrage de la région de Québec, disait M. Tremblay, a levé le voile sur la faiblesse structurelle de la région administrative de Québec, faiblesse due à la concentration des activités dans le secteur tertiaire celui de l'administration et des services, faiblesse structurelle qui explique l'hémorragie démographique importante de la

population active, constante dans la région de Québec, depuis 1941, au profit de Montréal et de l'Ontario».

Or, selon M. Moquin, un lien direct entre les deux rives constitue la réponse tant attendue.

«Si on réunit ensemble le plus intimement possible deux concentrations de population, on provoque l'apparition d'un flux économique qui est accompagné d'un phénomène de multiplication pour l'ensemble de la population concernée» explique M. Moquin.

Ce dernier complète son argumentation en soutenant que le transport en commun est la pierre d'achoppement de la circulation routière dans la région de Québec. Actuellement, précise-t-il, deux embûches majeures affectent le transport en commun, soit les rues étroites de Québec et les

«Pour régler une partie de la congestion, ou plus précisément l'indigestion du trafic routier, il ne reste plus qu'une seule solution pour la ville de Québec et c'est une voie de sortie vers le sud» (soit vers Lévis) ajoute M. Moquin.

«Tant qu'on aura un gouvernement qui se frottera de certaines parties habitées du territoire québécois», dit-il encore, on vivra des situations impossibles, comme l'absence de communications adéquates entre Lévis et Québec.

Le gagnant de la loterie olympique:

## «Il sait qu'il est devenu millionnaire...»

Le gagnant du gros lot de la loterie olympique serait un malade de l'Hôpital Royal Victoria à Barrie, en Ontario. Un administrateur de l'hôpital a déclaré hier que M. Max Matetich, directeur de district de la Adam Thomas Distillers Ltd, sait qu'il est devenu millionnaire, mais il a été impossible d'interviewer le présumé gagnant.

Le deuxième prix, au montant de \$500,000, a été gagné par un typographe de 25 ans, Jim MacLean, de Toronto, qui compte retourner dans sa Nouvelle-Écosse natale et reprendre ses études à l'université.

Hier, les dirigeants de la loterie olympique ne connaissaient que quatre autres gagnants: deux en Colombie-Britannique, pour des montants de \$100,000 et \$25,000, et deux au Québec, \$25,000 allant à Mlle Pierrette Gagnon, de Chicoutimi, et \$150,000 allant à dix enseignants et administrateurs sco-

laire de la polyvalente La Baie, à Port Alfred.

Les résultats de la loterie ont été annoncés à Edmonton lors d'une sorte de pageant qui a duré une heure et qui a rassemblé 3,000 personnes.



Jim MacLean, 25 ans, et son épouse Madonna, gagnant du lot de \$500,000. Son projet, retourner à l'université.

Dans un communiqué émis hier, la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français «sans vouloir discuter de la qualité du spectacle présenté à Radio-Canada à l'occasion du deuxième tirage de la Loto Olympique, dénonce

l'attitude des artistes Canadiens français qui, au cours de ce spectacle, ont présenté des numéros presque uniquement en anglais dans une représentation qui se voulait bilingue».

## Un mémoire de l'Ambulance routière du Québec:

## Les services ambulanciers doivent être étatisés

par Marcelle Bourque

Les services ambulanciers québécois doivent être étatisés. C'est la seule façon d'en arriver à un système efficace et de qualité adéquate. Telle est la principale recommandation d'un mémoire présenté au ministère des Affaires sociales par la compagnie Ambulance routière du Québec, compagnie établie dans la région de Valleyfield.

Service pourri

M. Robert Thibault, au nom de sa compagnie, dénonçait hier, après bien d'autres, la qualité déplorable du ser-

vice d'ambulance du Québec. Il affirmait que 7% seulement des véhicules préposés au transport d'urgence des malades possédaient les qualifications requises pour ce genre d'opération. Mauvais équipement et personnel incompetent. Le service est un commerce dont les bénéficiaires sont, la plupart du temps, préoccupés uniquement de rentabilité.

M. Thibault ne croit pas à l'efficacité du règlement no 30 qui doit bientôt entrer en application. Ce règlement augmentera les standards de qualité des véhicules et de leur équipement et les standards

de compétence du personnel présent sur les ambulances. «C'est à la fois trop et pas assez», de dire M. Thibault.

Trop parce que la hausse des exigences gouvernementales représentera une hausse de coût que les ambulanciers ne pourront pas assumer. Cela pourra entraîner une pénurie d'ambulances au Québec. Pas assez parce qu'on devrait exiger encore plus. Un cours d'ambulancier St-Jean est, par exemple, insuffisant pour assurer la compétence des préposés au transport d'urgence.

Pas de subventions

Dans son mémoire, l'Ambulance routière du Québec rejette l'idée de subventions à l'entreprise privée. Les subventions n'arriveraient qu'à assurer les revenus des entreprises. Elles ne parviendraient pas à mettre de l'ordre dans le système.

Il faut étatiser pour pouvoir exercer un contrôle à la grandeur de la province.

Le mémoire propose au gouvernement:

- la présence d'une ambulance par dix milles carrés de territoire, munie de deux hommes compétents par quart de travail de huit heures;
- l'établissement d'une centrale de communications par deux comtés, en contact 24 heures par jour avec les corps policiers de la région;
- le centre de communication doit être également relié à la salle d'urgence de l'hôpital de la région et aux centres importants d'une municipalité;
- en province, un camion citerne d'incendie devrait être tenu en perpétuel état de fonctionnement;
- un système d'alarme devrait être rattaché à la centrale de communication.

brefs travail

## Grève à Héroux Ltée

Les 425 ouvriers de l'entreprise aéronautique Héroux Ltée de Longueuil sont en grève depuis trois jours. Le syndicat affilié à la CSD réclame une hausse de 75 cents l'heure pour la première année du contrat et de 50 cents pour la deuxième, avec indexation au coût de la vie. Il demande également des améliorations pour les vacances, les journées de maladie, et la sécurité d'emploi. L'entreprise fabrique des produits pour le ministère de la défense du Canada, l'aviation américaine, et des sociétés commerciales. Selon le président du syndicat, Jean-Paul Blanchet, il y a eu quelques contacts téléphoniques avec la direction depuis le début de l'arrêt de travail.

## Un syndicat CSN appuie un syndicat FTQ

Un groupe de grévistes affiliés à la CSN, des Engrais du Saint-Laurent de Valleyfield, ont manifesté leur appui à un syndicat local de l'union des ouvriers du textile d'Amérique (FTQ) tent les membres, en grève depuis le début de juillet pour une réouverture de convention, se sont fait ordonner par leur union internationale de retourner au travail, sous peine d'amendes. Dans un communiqué d'appui, le syndicat CSN explique: Nous tenons à faire savoir à ces travailleurs que nous les appuyons à 100 pour cent dans leur lutte et nous trouvons extraordinaire que ces derniers aient décidé malgré tous les obstacles de lutter jusqu'au bout pour obtenir le droit de vivre au même titre que leurs exploités de patrons. Notre appui prend un sens bien particulier parce que nous sommes dans une situation semblable. Nous sommes en grève depuis le 1er mai pour obtenir de la compagnie l'annulation de certaines mesures disciplinaires (congédiements et 69 suspensions) et aussi l'indexation de nos salaires au coût de la vie. La compagnie a aussi obtenu contre nous qu'un honorable juge émette une injonction interdisant tout piquetage et ordonnant le retour au travail à l'exclusion cependant des quatre gars congédiés pour activités syndicales. Ce qui diffère dans notre combat, c'est que la CSN nous appuie totalement et sans condition».

## Armes et drogues à Parthenais: l'enquête continue

(PC) — Selon le quotidien montréalais The Gazette, deux gardes employés au centre de détention Parthenais de la Sureté provinciale du Québec, ont démissionné, la semaine dernière, au beau milieu d'une enquête policière menée sur la possibilité de l'existence d'un réseau de contrebande de drogues au sein de la prison.

Citant un porte-parole de la SPQ, qui n'a pas voulu s'identifier, les deux gardes ont démissionné aussitôt qu'on leur a montré les preuves recueillies et qui les impliquaient.

L'enquête sur le trafic de drogues au Centre Parthenais avait été amorcée il y a deux semaines, à la suite d'une perquisition surprise faite dans des cellules de plusieurs étages de la prison.

The Gazette cite le porte-parole comme ayant dit que, grâce aux fouilles, on a découvert deux pistolets de faible calibre enveloppés dans un sac de plastique dissimulé dans une boîte de sucre, dans une des cellules, ainsi que des quantités considérables de drogues cachées dans diverses cellules.

## Les détenus de Parthenais écrivent à Choquette

(P.T.) — Les détenus du centre de prévention Parthenais qui avait interrompu leur grève de la faim au cours de la fin de semaine dernière, l'ont reprise hier matin à 6 heures et ont fait parvenir une lettre au ministre de la Justice Me Jérôme Choquette, par l'entremise de la Ligue des droits de l'homme.

Dans cette lettre signée par 35 détenus, des accusations sont portées contre le ministre de la Justice qui ne ferait pas respecter, selon les détenus de Parthenais, les droits les plus stricts des «pensionnaires» de cette institution qui logent comme on le sait des personnes accusées en instance de procès. Accusées mais non pas condamnées.

C'est justement ce que reproche les grévistes de la faim. Ils affirment être traités comme des personnes qui seraient condamnées à la prison à perpétuité alors que selon la loi britannique qui nous régit, une personne accusée d'un crime quelconque est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire.

## au jour le jour

9h. Congrès «Transport et Circulation» à l'hôtel Bonaventure, coin Mansfield et La-gauchetière.

14h.30 Dans le pavillon «L'homme et son environnement», à la biosphère de Terre des Hommes, collecte de sang de la Croix-Rouge, jusqu'à 20h30.

18h. Spectacle de la troupe folklorique bulgare «Balkanska», tous les jours à l'extérieur du pavillon de la Bulgarie à Terre des Hommes.

20h.30. Spectacle de théâtre à la polyvalente de Montagne, 755 rue Montarville. On y présentera une comédie intitulée: «Occasion de saisir». L'entrée est libre.

## AMERIQUE DU SUD

29 jours — \$610.00  
Tout compris. Bolivie - Pérou - Equateur  
Etudiants... ou toute personne entre 20 et 30 ans.  
Départ: 5 août.  
Information: Lina Forcier 878-9444.

## BOUTIQUE Simone PÉRELE

fine lingerie - maillots FABER

Réduction 20 à 40% sur vêtements d'été!

1196 OUEST SHERBROOKE-844 5051  
près de Stanley

# éditorial

## Au-delà des bouffons

Pendant que nous arrivaient mardi soir de l'Alberta les échos extravagants du million olympique, on pouvait lire dans Le Jour que des travailleurs de Lanaudière, près de Joliette, avaient fondé une caisse en renonçant aux profits individuels et qu'à Masham, près de Hull, un cultivateur se disait prêt à défendre (carabine au poing) les derniers pieds carrés de sa cuisine contre les envahisseurs de la Commission de la Capitale "nationale". Avant eux c'était Mont-Brun, Cabano, Témiscaming, Manseau, etc.

En l'espace de quelques heures, de quelques jours, deux illustrations du pouvoir; d'un côté le pouvoir par images, par le faste, par le maquillage, par le prestige du chef, de l'autre côté un pouvoir humble, sans chef, né de besoins réels, construit par le "monde ordinaire" et contrôlé par lui.

D'un côté un pouvoir construit essentiellement sur l'image du chef et s'adressant au niveau le plus primaire, pour ne pas dire le plus commercial, de la perception politique, un pouvoir populaire comme Paris-Match peut l'être avec ses histoires de têtes couronnées.

De l'autre, un pouvoir qui semble avoir d'autant moins besoin de chef qu'il est plus collé aux besoins réels de la vie.

S'il y a un sens aujourd'hui à l'opposition entre la gauche et la droite, il me semble que c'est là qu'il réside en grande partie.

Le pouvoir par images, tel que le pratiquent MM. Drapeau, Trudeau et sur une plus grande échelle encore M. Bourassa, parce qu'il en a un plus grand besoin, apparaît comme une aliénation du pouvoir, une fraude par laquelle, avec de l'argent

et des techniques commerciales, on rend "populaire" un produit politique qui a plutôt ses racines du côté de l'argent, du business.

La fraude est que ces régimes-là ont effectivement un côté qu'on peut appeler populaire. La loterie olympique, c'est populaire, ça se vend, les Trudeau bohèmes millionnaires, c'est populaire, le prestige et la grandeur à la Drapeau c'est populaire, le bilinguisme, l'anglais pour réussir dans la vie, l'anglais langue pratique, langue des affaires, c'est populaire.

Pour être populaire de cette façon, il suffit de se situer au niveau des clichés, des perceptions élémentaires et superficielles qui constituent le bagage politique moyen du citoyen peu politisé, satisfait de sa télévision et de son "char".

Les politiques les plus anti-sociales, les plus anti-nationales, seront "populaires", si, avec les techniques qu'il faut, on réussit à les accrocher à ce tissu superficiel, créé par la propagande, la publicité, les habitudes, qui joue le rôle de conscience politique chez une grande partie des gens.

Cette forme de "conscience populaire" est assez primitive et elle aurait, j'en suis sûr, été satisfaite si, il y a quelques années, les autorités israéliennes avaient torturé Eichmann avec raffinement plutôt que de le pendre sèchement.

Est "populaire" encore l'évasion que procurent des magazines comme Paris-Match et les journaux à vedettes dont les héros n'ont pourtant rien à voir avec la vie quotidienne des gens. C'est à ce genre de popularité que se rattache la politique de prestige et

de grandeur du maire Drapeau: c'est Paris-Match à l'Hôtel de ville. C'est populaire.

A côté de cette forme frauduleuse de popularité, me paraît se construire aujourd'hui, à une échelle encore très réduite, une forme de pouvoir réel, de pouvoir populaire authentique dont les exemples nous viennent de Mont-Brun, de Témiscaming, de Manseau, le Lanaudière, de Cabano, et d'autres coins du Québec.

Abandonnées par les pouvoirs et les élites traditionnels, les populations de ces villes et villages, ont conçu des pouvoirs locaux originaux, ont fait l'expérience de la prise en main directe de leur destin. Ça ne réussit pas toujours, c'est parfois farfelu, mais c'est souvent encourageant, comme à Mont-Brun, à Manseau où l'on voit des populations découvrir que le pouvoir n'est pas dans la magie d'un chef mais entre les mains de chaque citoyen. Ces réveils-là sont les signes d'espérance de la naissance un jour d'un pouvoir non aliéné, d'un pouvoir sans images, sans clichés, d'un pouvoir utile.

A Lanaudière, les membres de la Caisse des travailleurs ont renoncé à retirer l'intérêt sur leurs épargnes pour constituer, à la place, un fonds commun qui sert à financer des services collectifs.

C'est de la grande politique et à côté de cela, les tirages de la loterie olympique et les congrès-campings de la jeunesse libérale sont des spectacles de bouffons.

Roch Côté

## vous avez la parole

### Les hommes d'affaires du Nord

## Il est temps de compléter la voie rapide est-ouest

L'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal joint sa voix aux organismes et associations qui recommandent aux autorités provinciales de poursuivre la grande voie de circulation "est-ouest" sans délai.

L'impératif d'hier à parachever ces travaux de l'autoroute commencés déjà depuis longtemps commande de plus en plus la finition de ce vaste projet de communication entre l'est et l'ouest ou vice-versa, cette voie rapide de décongestionnement de la circulation toujours de plus en plus intense à l'intérieur de la métropole, cette voie de distribution du transport qui afflue de plus en plus des développements de la périphérie de Montréal.

L'impératif d'hier à se préparer à recevoir le flot de visiteurs des futurs Jeux Olympiques et à bien répartir et faciliter à travers les rues et les grandes artères de Montréal ce surplus de citoyens "de quelques semaines" commande encore aujourd'hui l'ouverture de ce tronçon de l'autoroute.

L'impératif d'hier à exproprier le tracé, à déloger plusieurs centaines de familles, à démolir un nombre important de bâtisses variées

### Les "tannants"

C'est vrai que vous êtes tannants, surtout ignorants, ignorantifiés, ignorantissimes. Apprenez au moins vos chansons. Que votre talent soit limité passe encore, mais de là à ce que la direction du 10 ne réagisse pas à vos insipidités, y'a une marge. Y'a-t-il une conscience au canal 10? Depuis le temps qu'ils nous ont habitués à leurs niasseries, on se le demande!

Denise Déry  
Montréal

commande la réouverture des travaux.

Les activités inhérentes au changement de ce secteur ont perturbé et sa vie sociale et sa vie économique. Il est impérieux que la situation du milieu se stabilise le plus tôt possible pour que les citoyens jouissent de la tranquillité et que les commerçants reprennent fructueusement les activités de leurs négoce.

Tant de tergiversations, tant de discussions, tant de querelles, tant de contestations ont surgi lors des préliminaires de cette priorité que la décence commande la continuation des travaux et l'achèvement de l'autoroute pour l'avènement des Jeux Olympiques de 1976.

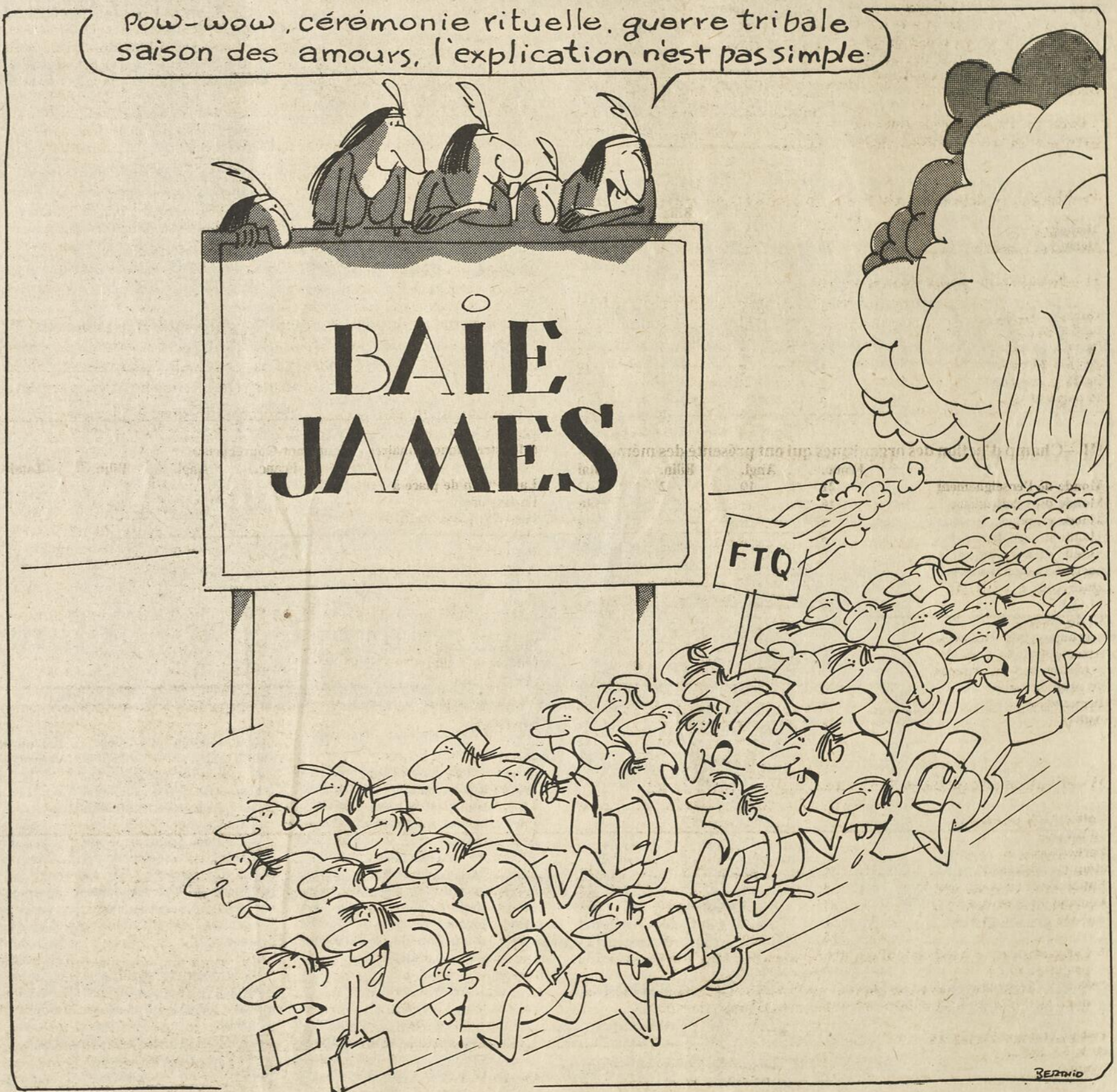
Même loin de son territoire d'action, l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal Inc. conçoit que le parachevement de la voie rapide "est-ouest" aura une retombée bénéfique sur ses concitoyens du nord car la voie élevée — boulevard Métropolitain — sera allégée d'autant du transport lourd, du camionnage et des travailleurs qui doivent emprunter cette voie rapide "au pas de tortue" pour l'aller et le retour à leurs occupations quotidiennes.

Toujours dans l'intérêt public, l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal veut voir "travailler" les taxes communes dans un projet de bienfaisance commune pour le mieux-être d'une communauté noyée dans un flot de circulation toujours de plus en plus intense et fiévreux.

Quoique loin "de son profit", l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal croit de son devoir de presser les autorités en cause de poursuivre les travaux car il en va du respect de sa devise: NOUS TRAVAILLONS AU BIEN PUBLIC.

Roland St-Maurice  
président  
Les hommes  
d'affaires du Nord

Berthio est allé, lui aussi, prendre sa part de soleil. Durant son absence, LE JOUR publie en reprise quelques-unes de ses caricatures.



## Je me demande parfois: nous en sortirons-nous?

La langue? Ceux qui ne comprennent rien à rien au problème, une masse de francophones d'abord, puis les immigrants qui par ignorance ne savent pas ou font semblant de ne pas savoir. J'entrais hier dans une belle épicerie d'Europe centrale, on devine où, entre la ligne de démarcation est-ouest. Moi, je suis une Carré Saint-Louis.

J'indique au marchand un pain tourné, croustillant, appétissant et je demande ce qu'il est, polonais, allemand? Il me répond: "Anglais, Français, Polonais, c'est tout pareil".

—Mais non, mais non, je dis, je veux savoir ce qu'il est?

—Hongrois, me répond-il soulagé que je ne veuille pas nécessairement d'un pain québécois.

Quelle dérision! On voudrait nous rendre ridicules pour protéger leur droit de choix.

Et combien d'anecdotes je pourrais raconter plus désagréables les uns que les autres dans ce fief des canadiens français envahi par des immigrants d'Europe centrale qui ont ouvert un tas de commerces d'alimentation — tant mieux, ils nous font mieux manger que Dominion — et qui ne se gênent pas pour nous injurier quand ils ne comprennent pas notre langue. Non, je ne

veux pas m'entendre... c'est autre chose que j'ai à dire.

Un jeune homme de Hull avec un nom bien de chez nous parmi mes élèves de l'école des Beaux-Arts. Il me dit un jour: "Moi, je suis pour le bilinguisme de Trudeau. Mon frère, lui, ne veut pas entendre parler du français. Moi, je suis l'exemple du parfait bilingue. Et ça ne me cause pas de problèmes".

—Écoutez bien, lui dis-je. Je vais vous poser une question. Mais réfléchissez bien avant de répondre. Dans quelle langue pensez-vous?

Il réfléchit puis leva la tête et me regarda comme s'il venait de faire une grande découverte:

—En anglais, me répondit-il.

—Voilà, voilà, vous êtes déjà à moitié assimilé et vos enfants le seront tout à fait.

J'ai gardé pour ce jeune homme un sentiment d'affection et de regret. S'en sortira-t-il? Il a quitté l'école et enseigne à Hull. Il est venu me voir et devait revenir. Je n'ai plus entendu parler de lui. Il me disait à ce moment-là que Hull deviendrait territoire fédéral. Il voulait venir s'installer au Québec. Qu'est-il devenu?

Si jamais il lit Le Jour et qu'il se reconnaisse en lisant mon nom, je veux qu'il sache que des Canadiens français comme lui nous voudrions

les récupérer en grand nombre. Ils sont authentiques, ils font partie de cette âme qui nous échappe chaque jour davantage. Mais nous les têtus, les irréductibles, nous nous disons aussi parfois avec inquiétude: nous en sortirons-nous?

I. Legendre  
Carré Saint-Louis

### Le français chez Office Overload

Je désire porter à votre attention la lettre de protestation que j'ai fait parvenir au directeur d'Office Overload relativement à la traduction française de leurs textes. Je joins à ce pli photocopie de ma lettre et de l'avis de changement d'adresse dont il est question.

Je crois vivement que si les francophones multipliaient ce genre de contestation, les entreprises talonnées de toutes parts se verraient forcées de respecter notre langue.

Monsieur le directeur  
Office Overload

J'ai pris connaissance de votre avis de changement d'adresse envoyé récemment à votre clientèle et je tiens à vous signaler que je n'ai pu rester indifférent au texte de celui-ci.

Il est fort malheureux de constater qu'une entreprise comme la vôtre accepte une traduction littérale aussi pitoyable quand on pense que nombre de vos clients sont francophones: c'est là, je crois, manquer au respect que vous leur devez. J'ose espérer qu'à l'avenir vous aurez le souci de leur communiquer toute information dans un français correct: peut-être auriez-vous alors avantage à demander les services d'un traducteur!.

Andrée Lapierre (secrétaire)  
Repentigny

### Les libéraux veulent angliciser le Québec

Vouloir angliciser le Québec est une très bonne chose pour maintenir le parti libéral au pouvoir. Le vote anglophone est libéral au Québec et la loi 22, ou bill 63 modifié, y fera beaucoup pour angliciser le Québec.

Tout bon libéral francophone réalisera avec le temps ce qu'est une "trahison nationale". C'est un parti politique qui se maintient grâce au vote anglophone et possède une garantie pour l'avenir d'y demeurer pour plus de vingt ans.

Rosaire Chaloux  
Saint-Jérôme

## Le tableau d'honneur du français langue officielle

Pour grossir le triste dossier de la langue française au Québec, ce petit souvenir du Parc Safari Africain d'Hemmingford. Essayez donc de lire la prose de M. Conklin en roulant les "r"; c'est beaucoup plus rigolo et cela évite de grincer des dents.

N. Gatelier  
Montréal

### Universal Coupon System

For Admission All Rides or Shows Require One or More Coupons as Posted.

### Systeme De Coupon Universelle

Tous Les Manèges Ou Spectacles Ont Le Nombre Ce Coupons Requis Pour Admission Posté.

THANK YOU FOR PATRONIZING OUR MIDWAY. CONKLINS HAVE BEEN HAVING FUN FOR OVER 50 YEARS AND WE HOPE YOU HAVE HAD FUN TODAY.

Merci Pour Avois Patronné Notre Midway. Conklins ont eu le Plaisir De Vous Servir Pour Plus De 50 Années et Nous Espérons que vous vous êtes bien Amusés Aujourd'hui.

James F. Conklin  
President

Canada's Conklin Shows

## le fond des choses

## Analyse des mémoires sur le bill 22

--par la Ligue des Droits de l'Homme

## Façon de procéder

Nous avons analysé 148 mémoires dont la caractéristique formelle principale est sans doute leur hétérogénéité. Cette hétérogénéité tient surtout à la façon de traiter les sujets et au nombre de pages.

Il s'est agi au départ, à partir d'une trentaine de mémoires, d'établir un échantillonnage — une grille — d'éléments significatifs et suffisamment présents dans l'ensemble des mémoires pour obtenir des pourcentages révélateurs de cet ensemble.

Vingt éléments ont été retenus et treize d'entre eux nous ont fourni des données suffisamment cohérentes et assez étendues à l'ensemble des mémoires. Elles font l'objet de treize tableaux qui suivent: nombre de pages des mémoires, évaluation globale sur l'ensemble du projet de loi, évaluation des pouvoirs discrétionnaires des personnes responsables, position au sujet de la liberté de choix de la langue d'enseignement, position au sujet de ce que devrait être la langue de travail au Québec, etc.

Pour tous ces éléments, nous avons distingué entre des opinions, les positions et les évaluations contenues dans les mémoires, et touchant à la fois le contenu spécifique du projet de loi et l'engagement personnel des auteurs vis-à-vis de la question linguistique au Québec.

Outre ces éléments, nous avons observé que plusieurs questions étaient

soulevées, avec une certaine fréquence en relation avec une politique linguistique d'ensemble et avec l'imprécision et l'insuffisance du projet de loi dans certaines matières, notamment le problème des sièges sociaux, la situation particulière de certaines régions (comme en témoigne le cas de Hull), la relation aux services fédéraux, la relation entre le projet de loi 22 et la loi de l'enseignement privé, l'absence de certaines dispositions culturelles, touchant en particulier les arts et le domaine de l'information et des communications, le manque de clarté de nombreux termes dans la loi, la conception de la régie, le manque de temps pour réagir comme il convenait au projet de loi etc. Nos contraintes de temps, la marginalité de certains de ces sujets et l'importance des intérêts particuliers et de la façon de les traiter, nous rendaient leur classification et leur analyse très difficiles.

Nous avons enfin classé les mémoires en trois catégories linguistiques, français, anglais et bilingues, le caractère bilingue étant défini par diverses motivations tenant en particulier de la présentation des mémoires et de la raison sociale des auteurs. La langue est évidemment une variable explicative de première force.

L'essentiel de ce que nous avons observé se trouve résumé dans la liste qui suit des données majeures et des faits significatifs, ainsi que dans les treize tableaux.

## I—Mémoires déposés et entendus en commission parlementaire

| Mémoires déposés  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|-------------------|--------|-------|--------|-------|
| Mémoires entendus | 120    | 27    | 10     | 157   |
|                   | 47     | 23    | 6      | 76    |

## II—Nombre de pages des mémoires

|                  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|------------------|--------|-------|--------|-------|
| Moins de 5 pages | 37     | 14    | 3      | 54    |
| De 5 à 10 pages  | 43     | 10    | 5      | 58    |
| De 11 à 15 pages | 14     | 1     | 1      | 16    |
| De 16 à 20 pages | 12     | 2     | 1      | 15    |
| De 21 à 25 pages | 2      | —     | —      | 2     |
| 26 pages et plus | 3      | —     | —      | 3     |
|                  | 111    | 27    | 10     | 148   |

## III—Champ d'action des organismes qui ont présenté des mémoires

|   | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|---|--------|-------|--------|-------|
| Monde de l'enseignement   | 21     | 19    | 2      | 42    |
| Monde du syndicalisme   | 16     | —     | —      | 16    |
| Monde étudiant  | 4      | —     | —      | 4     |
| Monde des affaires  | 8      | 2     | 3      | 13    |
| Monde de la politique   | 5      | —     | 2      | 7     |
| Sociétés Nationales des Québécois, S.S.J.B. et M.Q.F.             | 24     | —     | —      | 24    |
| Clubs sociaux et regroupements ethniques                          | 2      | 1     | 1      | 4     |
| Associations et corps professionnels ou groupes de professionnels | 4      | 1     | —      | 5     |
| Personnels  | 16     | —     | —      | 16    |
| Autres  | 11     | 4     | 2      | 17    |
|   | 111    | 27    | 10     | 148   |

## IV—Évaluations globales sur l'ensemble du projet de loi

|  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|--|--------|-------|--------|-------|
| Entièrement en accord ou presque *         | —      | —     | —      | —     |
| Partiellement en accord et/ou en désaccord | 21     | 13    | 8      | 42    |
| Entièrement en désaccord **                | 35     | 7     | 1      | 43    |
| Demandent le retrait **                    | 47     | 7     | —      | 54    |
| Aucune position globale                    | 8      | —     | 1      | 9     |
|  | 111    | 27    | 10     | 148   |

\* Caractériserait ceux qui sont en accord total, à peu près sans restriction, avec le projet de loi 22

\*\* Nous les avons distingués parce que ceux qui demandent le retrait expriment un désaccord plus profond et sans compromis avec le projet de loi 22.

Ont précisé que l'ensemble de la loi doit être modifié

Ont précisé que le chapitre sur la langue d'enseignement doit être refait \*

\* Ceux qui demandent telle modification s'ajoutent à ceux qui ont précisé que l'ensemble de la loi doit être modifié

## Données majeures et faits significatifs

1) 157 mémoires ont été déposés, 81 n'ont pu être entendus.

Les mémoires qui n'ont pas été entendus étaient en majorité des mémoires régionaux et individuels.

2) La très grande majorité des mémoires sont relativement courts; en effet, 54 mémoires ont moins de cinq pages et 112 ont dix pages ou moins. Seulement cinq mémoires ont plus de 20 pages.

3) Les mémoires francophones proviennent de milieux très diversifiés (monde de l'enseignement, monde du syndicalisme, monde des affaires, Sociétés Nationales des Québécois, etc.) tandis que les mémoires anglophones proviennent en très forte majorité d'une seule source, soit le monde de l'enseignement.

4) 54 mémoires réclament le retrait du projet de loi, 43 mémoires expriment que leurs auteurs sont entièrement en désaccord. Ainsi 66% n'acceptent pas le projet de loi 22.

Dans le 34% des autres, 28% se disent

partiellement en accord et/ou en désaccord avec l'ensemble du projet de loi et 6% ne se sont pas exprimés.

Aucun mémoire n'exprime un accord entier, complet et sans restriction avec le projet de loi.

5) 74% de francophones rejettent le projet de loi, et 52% d'anglophones.

6) 87 mémoires ont précisé que l'ensemble de la loi doit être modifié. 38 mémoires ont précisé que le chapitre sur la langue d'enseignement doit être refait; ceux qui demandent telle modification s'ajoutent à ceux qui ont précisé que l'ensemble de la loi doit être modifié.

7) Pour ce qui est de la liberté de choix de la langue d'enseignement, 28% des mémoires (42 mémoires) n'ont pas traité cet aspect, alors que 29% (44 mémoires) sont contre la liberté de choix sans exception et 24% (35 mémoires) sont pour cette liberté sans exception: 40% (44 mémoires) des francophones sont contre intégralement et 93% (25 mémoires) des anglophones sont pour intégralement.

8) 63% des francophones qui se sont exprimés sur la langue du ou des réseaux d'enseignement, demandent un seul réseau d'enseignement en français. 100% des anglophones qui se sont exprimés sur ce sujet demandent deux réseaux, l'un français et l'autre anglais. (2 mémoires anglophones sur 27 ne se sont pas exprimés sur cette question, pour 32 mémoires sur 111 chez les francophones.)

9) 65% des mémoires francophones (72 mémoires) voudraient voir tous les immigrants intégrés au réseau scolaire français, tandis que 79% des mémoires anglophones (21 mémoires) désirent la liberté de choix pour tous, y compris les immigrants.

10) Dans 74% des mémoires la question des tests n'est pas traitée.

Il y a lieu de croire qu'il s'agissait là d'un facteur inconnu et par conséquent non-évaluable pour la majorité des gens. C'est extrêmement grave étant donné l'importance de cette mesure dans le projet de loi Cloutier.

11) Pour ce qui est de la langue de travail, 79% des mémoires francophones (87 mémoires) expriment l'avis qu'elle devrait être le français seulement et 52% des mémoires anglophones (14 mémoires) prônent plutôt le bilinguisme.

12) Parmi les 47 mémoires qui exprimaient une opinion sur les primes à la francisation, nous en retrouvons 40, soit 85%, qui s'opposent à toute forme de primes.

13) En ce qui concerne la langue qui devrait être celle de l'administration publique, nous avons 71% des mémoires francophones (79 mémoires) qui optent pour le français seulement et 67% des mémoires anglophones (18 mémoires) qui optent pour le bilinguisme.

14) Il est notoire que la plupart des mémoires ont avant tout considéré l'ensemble de la loi, de telle sorte qu'il est très difficile de retrouver une expression majoritaire sur quantité de données particulières d'un projet de loi, à l'exception évidemment des aspects mentionnés précédemment.

## V—Évaluation de la clarté et de la rigueur du projet de loi

|  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|--|--------|-------|--------|-------|
| Imprécis et prête à diverses interprétations à certains endroits | 6      | 3     | 4      | 13    |
| Imprécis et prête à diverses interprétations en général          | 66     | 13    | 3      | 82    |
| Elastique  | 4      | 1     | 1      | 6     |
| Aspect non considéré dans le mémoire                             | 35     | 10    | 2      | 47    |
|  | 111    | 27    | 10     | 148   |

## VI—Évaluation des pouvoirs discrétionnaires des personnes responsables (Ministre - fonctionnaires - Lieutenant-Gouverneur)

|                                     | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|-------------------------------------|--------|-------|--------|-------|
| Laisse trop de place à l'arbitraire | 28     | 14    | 4      | 46    |
| Ouvre la porte au favoritisme       | 5      | 2     | 2      | 9     |
| Il y en a trop                      | 19     | 2     | —      | 21    |
| Aspect non considéré                | 59     | 9     | 4      | 72    |
|                                     | 111    | 27    | 10     | 148   |

## VII—Voient dans le projet de loi une incitation au bilinguisme

|                                     | Franc. | Anglo. | Bilin. | Total |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|-------|
| Langue d'enseignement               | 55     | —      | —      | 55    |
| Langue de l'administration publique | 50     | —      | —      | 50    |

## VIII—Position au sujet de la liberté de choix de la langue d'enseignement

|   | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|---|--------|-------|--------|-------|
| Liberté de choix seulement pour les anglophones déjà établis au Québec    | 18     | —     | —      | 18    |
| Liberté de choix seulement pour tous les anglophones sans exception       | 3      | —     | 1      | 4     |
| Liberté de choix seulement pour les francophones et anglophones du Québec | 4      | —     | 1      | 5     |
| Liberté de choix pour tous sans exception                                 | 6      | 25    | 4      | 35    |
| Liberté de choix pour personne sans exception *                           | 44     | —     | —      | 44    |
| Aspect non considéré  | 36     | 2     | 4      | 42    |
|   | 111    | 27    | 10     | 148   |

\* Dans le sens de: contre la liberté de choix sans restriction: "Personne ne devrait avoir le libre choix"

## IX—Position sur la langue du ou des réseaux d'enseignement

|  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|--|--------|-------|--------|-------|
| Un seul réseau français *                        | 50     | —     | —      | 50    |
| Un réseau francophone et un réseau anglophone ** | 29     | 25    | 9      | 63    |
| Aspect non considéré                             | 32     | 2     | 1      | 35    |
|  | 111    | 27    | 10     | 148   |

\* Ce qui comprend l'enseignement de l'anglais à tous

\*\* Comprend à la fois ceux qui désirent deux réseaux pour tout le monde et ceux qui

désirent un réseau francophone pour les francophones et les immigrants et un réseau anglophone pour les anglophones autochtones seulement.

## X—Position face à la langue d'enseignement pour les immigrants

|  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|--|--------|-------|--------|-------|
| Tous intégrés au réseau français sans distinction  | 72     | 2     | —      | 74    |
| Liberté de choix pour tous   | 5      | 21    | 4      | 30    |
| Liberté de choix pour immigrants anglophones qui arriveraient après promulgation de la loi. Réseau français pour autres immigrants | 4      | —     | 1      | 5     |
| Peu importe, mais tous le même traitement  | —      | —     | 1      | 1     |
| Aspect non considéré   | 30     | 4     | 4      | 38    |
|  | 111    | 27    | 10     | 148   |

## XI—Position par rapport aux tests et contrôles dans la langue d'enseignement

|   | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|---|--------|-------|--------|-------|
| Manque de précision sur ce sujet                | 1      | 2     | —      | 3     |
| Discriminatoire et arbitraire                   | 13     | 7     | 2      | 22    |
| Porteurs de conflits et difficile d'application | 7      | —     | 1      | 8     |
| Opposés aux tests                               | 4      | 1     | —      | 5     |
| Aspect non considéré *                          | 86     | 17    | 7      | 110   |
|   | 111    | 27    | 10     | 148   |

\* Il y a lieu de croire que le fait qu'un très grand nombre n'ont pas considéré les tests signifie que les tests représentent un inconnu et par conséquent non-évaluable. Les tests représentent pourtant une mesure d'extrême importance dans le projet de loi.

## XII—Position au sujet de ce que devrait être la langue de travail au Québec

|  | Franc. | Angl. | Bilin. | Total |
|--|--------|-------|--------|-------|
| Veulent le français seulement                | 87     | 1     | —      | 88    |
| Veulent le français prioritaire et l'anglais | 7      | —     | 2      | 9     |
| Veulent le français et l'anglais             | 1      | 14    | 6      | 21    |
| Aspect non considéré                         | 16     | 12    | 2      | 30    |
|  | 111    | 27    | 10     | 148   |

## XIII—Position face aux primes de francisation prévues dans le projet de loi

|                                 | Franc. | Anglo. | Bilin. | Total |
|---------------------------------|--------|--------|--------|-------|
| Opposition vive aux primes *    | 38     | —      | 2      | 40    |
| Ouvrent la porte au patronage * | 1      | 1      | —      | 2     |
| D'accord avec le principe       | 3      | 1      | 1      | 5     |
| Aspect non considéré            | 69     | 25     | 7      | 101   |
|                                 | 111    | 27     | 10     | 148   |

\* Peuvent être regroupés parce qu'ils expriment tous deux le fait d'être contre toute prime à la francisation.

## Une dévalorisation de la démocratie

C'est essentiellement pour rendre service à la population que la Ligue a entrepris de faire l'analyse des mémoires et de présenter le bilan qui en résulte.

Il nous paraît surtout que cette analyse et ce bilan auraient dû être présentés de façon exhaustive par le gouvernement avant le débat en deuxième lecture. Ceci ayant été négligé, il s'ensuit une nouvelle dévalorisation de la Commission parlementaire. Comment tolérer que plus d'un mois de travail de la Commission n'ait pas pris plus de place au début du débat sur la deuxième lecture?

Pour compléter le bilan présenté dans les pages précédentes, voici quelques observations qui s'imposent.

1) Le peu de temps qui a été accordé pour préparer les mémoires

et le fait qu'il n'y ait pas eu de présentation par le gouvernement d'une politique linguistique d'ensemble entre les travaux de la Commission Gendron et le choix des solutions fondant le projet de loi 22, sont deux facteurs qui ont rendu la rédaction des mémoires très difficile. Ils ont limité la portée de l'analyse de ceux qui ont rédigé les mémoires et les ont souvent détournés d'une analyse serrée du projet de loi au profit d'options générales sur la question linguistique au Québec.

2) La Commission parlementaire est en soi un mécanisme d'information et de communication qui, compte tenu de l'avancement des sciences modernes en ce domaine et de l'importance de ce moyen dans notre système démocratique, est systématiquement laissé à l'improvisation de la part du gouvernement. Il est impensable que la Commission ne recoure pas à des techniques plus précises

pour entendre les groupes, notamment pour résumer leur position au cours de l'audience où ils sont entendus, pour fournir aux députés des bilans de semaine en semaine, pour analyser l'ensemble des données recueillies et pour mesurer les implications que devrait avoir le rapport de la Commission sur les amendements à apporter au projet de loi.

3) Il est très difficile pour le gouvernement de justifier le sort qui a été fait à ceux que la Commission a refusé d'entendre. Là encore on aurait dû prévoir la situation et mettre au point des mécanismes compensatoires ou orienter le travail de la Commission pour pouvoir entendre tout le monde.

Il est inadmissible que les règles du jeu en parille matière ne soient pas connues et soient laissées à l'improvisation et aux techniques secrètes du gouvernement.

4) Le fait que des organismes très importants et en très grand nombre n'aient pas pu présenter de mémoire, faute de temps, est d'une très grande portée, notamment le Barreau, plusieurs autres corporations professionnelles directement concernées, l'Assemblée des Évêques dont un de ses membres a déploré le fait devant le premier ministre, les représentants des groupes de familles, des groupes ethniques, etc.

Le bilan de la Commission parlementaire nous fournit des renseignements partiels dans ce contexte.

5) Le bilan des mémoires présentés indique une composition massive et un rejet de l'ensemble du projet de loi, tant par les francophones que par les anglophones. Comment le gouvernement peut-il prétendre refaire décemment le projet Cloutier en quelques jours.

Il n'est pas étonnant, qu'au moment où nous écrivons ces lignes, un ministre n'ait trouvé d'autre justification que la solidarité ministérielle pour pouvoir appuyer le gouvernement.

6) Une analyse exhaustive de la Commission exigerait une étude comparée du texte des mémoires et de leur présentation orale. Nous nous sommes rendu compte, dans certains cas que nous avons pu contrôler, que tel groupe pouvait se dire favorable au projet en Commission, alors que le texte de son mémoire faisait état d'un aussi grand nombre de réserves que d'éléments d'approbation.

7) On ne peut qu'être stupéfait face à l'intention tant de fois affirmée d'adopter le projet de loi cet été envers et contre tout, du climat général d'insatisfaction qui domine les mémoires et dans lequel on ne peut pas finalement retrouver le vé-

ritable appui à l'essentiel de ce qui fait le projet de loi Cloutier.

8) Une étude s'imposera dans les jours qui viennent en vue d'établir la concordance, si cela est possible, entre le bilan de la Commission parlementaire et les amendements que présentera le gouvernement à son projet.

En conclusion, la Ligue ne peut que constater que le gouvernement Bourassa, s'il persiste dans son entêtement à adopter le projet de loi "à la vapeur" cet été, aura surtout contribué à dévaloriser notre démocratie et à rejeter ceux qui comptent sur des moyens positifs pour faire entendre leur voix et participer activement et de façon responsable — ce qui exclut l'engagement silencieux et les tractations officieuses — à notre développement collectif.

La Ligue des Droits de l'Homme

La constitutionnalité du bill 22

Charron: "Evitons de nous faire humilier par Ottawa"

QUEBEC (par P.B.-C.) — "C'est pour éviter le ridicule et l'humiliation des Québécois et de ce gouvernement que je propose à ce Parlement et à cette Assemblée nationale de nous préparer à nous défendre. Parce que la majorité an-

glaise de ce pays, par son premier ministre et par son gouvernement, nous a avisés qu'elle se préparait à nous attaquer". C'est en ces termes que le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a défendu devant la commis-

sion parlementaire sa motion visant à autoriser des auditions publiques au cours des prochains travaux.

Hier matin, en effet, le PQ déposait une cinquième motion en deux jours pour éta-

blir, avant l'étude du projet de loi, un certain nombre de procédures. Celle-ci vise à faire entendre par la commission, M. Edward McWhinney, ancien membre de la Commission Gendron et spécialiste en droit constitution-

nel, afin qu'il expose ses vues sur la constitutionnalité du projet de loi 22.

"Le moins que nous pouvons demander au gouvernement québécois, s'il est le moins le gouvernement des Québécois, c'est qu'il se prépare à défendre la constitutionnalité de ce projet de loi. Et s'il est un homme qui peut venir nous aider à fermer les brèches et les trous en ce domaine, c'est M. McWhinney", a déclaré M. Charron.

Selon le député de St-Jacques, l'avertissement servi hier par le premier ministre Trudeau est "l'avis très net et le rappel du régime fédéral dans lequel nous vivons".

Ce que M. Trudeau dit, en fait, selon le député Charron, c'est: "Vous êtes une minorité, vous n'êtes pas souverains et vous ne pouvez rien décider, même pas votre sécurité culturelle, sans que la majorité anglaise se permette le droit d'envahir ce terrain et d'annuler vos propres décisions".

En terminant son intervention, le député Charron a invité ce gouvernement "qui se tape les bretelles de souveraineté culturelle" à prendre au moins les mesures nécessaires "pour ne pas subir l'humiliation".

Les règlements

Les nombreuses motions déposées par le PQ, au cours de sa manœuvre de "filibuster", ne sont pas inutiles et sans fondement. Ainsi grâce à celle qui a été débattue mardi soir, on a pu apprendre que le ministre François Cloutier était disposé à déposer devant la commission, après les amendements au projet de loi, les principes directeurs de quatre grands règlements.

Ces règlements "majors", selon le ministre de l'Éducation, sont ceux qui concernent les programmes de francisation des entreprises, la langue d'enseignement, l'étiquetage et l'affichage. Quant aux autres règlements, M. Cloutier a déclaré qu'ils étaient "mineurs" ou "relativement simples" et que par conséquent, il n'avait pas l'intention d'en déposer même les principes directeurs.

Le ministre Cloutier a également annoncé qu'il ne déposera le texte des amendements au "bill" 22 qu'au moment du débat sur l'article un du projet de loi.

Québec varie selon les régions. Il divise le territoire en deux secteurs. L'axe Outaouais-Montréal-Sherbrooke et les terres situées au nord de cet axe. Au nord, la situation linguistique est stable. A l'intérieur de l'axe, l'anglais progresse. Or il arrive que la majorité de la population québécoise habite la région Outaouais-Sherbrooke-Montréal.

"La plupart des municipalités de la zone anglicisante contiennent au moins 10% d'anglophones. Dans toutes ces municipalités, il y a anglicisation non seulement des immigrants, mais aussi des francophones. Ville de Laval est un cas-type."

Il est intéressant de noter, à la lumière des chiffres de M. Castonguay, que c'est justement 10% d'anglophones que le projet de loi 22 choisit comme seuil pour justifier le bilinguisme obligatoire dans les municipalités. De là à prétendre la tendance actuelle à l'anglicisation du Québec, il semble ne même pas y avoir un pas. C'est du moins l'avis de Charles Castonguay.

Le mathématicien s'inquiète également de régions comme celles de Brome, de Huntingdon et de Pontiac. Le net recul du français dans ces comtés n'inquiète aucunement M. Cloutier, semble-t-il. Il refuse d'en entendre parler et par M. Castonguay et par un autre.

Méfiez-vous des aérosols!

par Evelyn Dumas

Méfiez-vous des aérosols! C'est le message qui ressort d'une étude publiée dans le dernier numéro du "Réveil du Consommateur", revue de l'Institut de Promotion des Intérêts des Consommateurs (IPIC).

disposition dans les vidanges pose déjà d'énormes problèmes.

L'article contient un tableau qui fait la comparaison entre des produits emballés en aérosol et les mêmes produits présentés dans des emballages traditionnels.

l'once en pot de verre.

Composition difficile

L'auteur note que la comparaison de prix est cependant difficile, parce qu'on ne divulgue pas sur les contenants aérosols le poids net du produit actif; le poids indiqué est celui du produit actif et du gaz propulseur. Compte tenu de la présence de gaz, dont la proportion est variable, les différences de prix entre un produit en aérosol et un produit dans un contenant traditionnel vont de 75% à plus de 595%.

En outre, les aérosols peuvent présenter certains dangers pour la santé. Le gaz propulseur peut être dangereux pour les cardiaques, les asthmatiques et ceux qui souffrent d'allergies.

Le gaz propulseur peut aussi causer des dommages aux organes externes. Il peut causer brûlures et inflammations s'il est appliqué de trop près sur la peau. Les yeux sont particulièrement vulnérables à ce gaz.

Enfin, les aérosols sont "de petites bombes en puissance". A haute température, la pression à l'intérieur du contenant augmente rapidement et peut provoquer l'explosion. "Un aérosol laissé sur la banquette d'une voiture au soleil par une journée très chaude peut très bien exploser. Il en est de même d'un aérosol laissé trop longtemps près d'une source de chaleur quelconque".



Selon l'article de Claude Poulin "l'aérosol est le type même du produit sur-emballé et trop cher (3 ou 4 fois plus cher qu'un produit comparable sous une autre forme)".

En plus d'être chers, les contenants d'aérosols ne sont pas recyclés. Leurs

Ce tableau révèle que le nettoyeur-vitre Proviso coûte 2.9 cents l'once en aérosol, et 1.6 cents l'once en bouteille de plastique. Les empois Glide coûtent 4.45 cents l'once en aérosol, et 1.34 cents en bouteille de plastique. Le nettoyeur à four Easy-off coûte 11.85 cents en aérosol et 5.9 cents

Les manifestantes lancent un avertissement D'autres femmes viendront...

QUEBEC (par P.B.-C.) — "La femme est la gardienne de la langue", a déclaré Mme Solange Léonard, pendant la manifestation qu'une dizaine de femmes ont faite devant la commission parlementaire, hier après-midi. "Nous sommes des mères de famille et cette manifestation n'est que le début d'une mobilisation des femmes de tout le Québec contre le projet de loi 22. Chaque semaine, un certain nombre d'entre elles viendront ainsi manifester leur désaccord avec le geste que veut poser le gouvernement".

qu'on a forcés à voter en faveur du projet de loi avaient été "induits en erreur" et qu'il fallait le leur faire comprendre. A leur avis, si les deux députés libéraux qui ont voté contre le "bill" 22 avaient été des francophones, ils seraient déjà expulsés du caucus, mais parce qu'il s'agit de deux anglophones, on ne fera rien contre eux.

Au moins un député et un ministre ont accepté de discuter avec les manifestantes. A M. Gaston Desjardins, de Louis-Hébert, qui leur demandait ce qu'il fallait faire, elles ont répondu: "Gardez le premier article du projet de loi et biffez le reste!" Quant

au ministre Jean Cournoyer, du Travail et de la Main-d'oeuvre, il a entrepris une longue discussion sur la langue de travail ("J'aimerais que quelqu'un me dise ce que c'est que la langue de travail"...), après avoir déclaré qu'il votait en faveur du projet de loi 22 par solidarité ministérielle. "Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse? a-t-il demandé. Le Cabinet des ministres a pris une décision et je suis obligé de m'y conformer ou de démissionner, et je vous le dis... je n'ai surtout pas le goût de démissionner!"

de taxes dans ma vie pour qu'on m'enlève mon droit de venir à Québec entendre discuter de mes droits linguistiques".

M. Tourangeau, qui travaille à St-Jérôme, a déclaré que le gouvernement devrait suivre l'avis du PQ et attendre que le peuple ait donné son avis sur le "bill" au lieu de l'adopter à toute vapeur. "Les chômeurs et les assistés sociaux, ça c'est des problèmes qui pressent réellement", a-t-il dit aux journalistes.

D'autres auditeurs ont exigé que les gardes les sortent de force plutôt que de se rendre eux-mêmes à la décision du président de la commission.

Refus de sortir

D'autres auditeurs, venus entendre la commission, ont refusé de sortir de la salle des délibérations. Notamment M. Paul Tourangeau, président du PQ dans le comté de Prévoist: "On ne règle pas des problèmes par la force, a-t-il dit aux gardes. J'ai trop payé

Le député Marcel Léger, de Lafontaine, commentant le geste des manifestantes a dit en riant: "Une femme enchaînée est beaucoup plus forte qu'une femme déchaînée!" Mme Léonard lui a répondu: "Attendez qu'on se déchaine!"

Les jeunes Chambres de commerce demandent la réouverture de la commission sur le "bill" 22

Dans un télégramme adressé hier au ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français a demandé la réouverture de la commission parlementaire concernant le "bill" 22 "afin de continuer l'audition des mémoires laissés en suspens, et ce avant l'adoption du "bill" en troisième lecture."

De plus, écrivent les Jeunes Chambres, notre mouvement demande que les députés de l'Assemblée nationale accordent une attention très spéciale au mémoire présenté par

la Fédération des Jeunes Chambres, car les amendements proposés semblaient rencontrer l'accord de tous les partis politiques présents à l'audition de la commission. On peut trouver ces amendements dans le Journal des débats du 20 juin 1974.

"Tout en approuvant le principe fondamental du "bill", conclue-t-on, les amendements proposés par la Fédération des Jeunes Chambres, faisant du français la langue officielle au Québec, concrétiseraient le français comme langue dominante au Québec.



Téléphoto PC

Laure Cloutier-Messley, sœur du ministre de l'Éducation, participant hier à la manifestation des femmes dans la salle où la commission parlementaire étudiait le bill 22.

Une étude inquiétante du professeur Castonguay

En 1971, le Québec comptait 75,000 francophones anglicisés

par Marcelle Bourque

Depuis 1951, le Québec s'anglicise. Le fait le plus inquiétant dans ce phénomène, c'est qu'il y a autant de francophones anglicisés que d'immigrants anglicisés. Et on comptait, en 1971, 633,000 Québécois unilingues anglais.

vré à une étude approfondie des chiffres fournis par le recensement de 1971 sur les langues maternelles et les langues d'usage des Canadiens.

M. Castonguay a résumé son travail dans un mémoire qu'il a présenté à la commission parlementaire pour l'étude du projet de loi 22. On a refusé de l'entendre, après que le ministre Cloutier eut chargé certains fonctionnaires de scruter ce mémoire afin de lui trouver des failles.

En 1971 déjà, 60% des jeunes Italiens de Montréal préféreraient parler anglais à la maison. C'est un renversement complet de l'ancienne tendance à la francisation de leurs parents.

Le recul du français se manifeste chez les francophones eux-mêmes. On comptait au Québec, lors du recensement, 75,000 francophones anglicisés.

Les chiffres de 71 établis-

saient clairement que la minorité anglaise du Québec avait recruté, par assimilation des immigrants et des francophones, environ 100,000 nouveaux adhérents. Le groupe français, grâce à un recrutement suffisant auprès des anglophones et des immigrants, avait tout juste réussi à rester à peu près stable. Ces chiffres, on a pu les obtenir en posant deux questions. D'abord: quelle est votre langue maternelle? Ensuite: quelle langue parlez-vous actuellement à la maison?

M. Castonguay arrive à la conclusion que la francisation de 80% des immigrants non-anglophones ne suffirait même pas pour maintenir la composition linguistique actuelle du Québec. En effet, d'une part les francophones s'anglicisent et d'autre part la moitié de l'immigration québécoise est anglophone.

On sait que les québécois français ne peuvent plus compter sur un fort taux de natalité pour compenser les pertes de leur groupe. "Si une loi ne vient pas ébranler sérieusement le statu quo actuel, l'évolution démographique future n'est pas difficile à prévoir", affirme M. Castonguay. Quoi qu'en dise le ministre Cloutier.

Dimension territoriale

M. Castonguay remarque que la situation du français au



Photo Andrée Deslauriers

Le gouvernement ne peut pas fermer le dépotoir

— Goldbloom

QUEBEC (PC) — Le gouvernement ne ferme pas le dépotoir de St-Isidore-de-Laprairie parce que s'il le faisait, il ne saurait que faire des déchets de la région, a déclaré hier, à l'Assemblée Nationale, le ministre de l'Environnement Victor Goldbloom. Le

ministre répondait aux questions du député de Lafontaine Marcel Léger, qui avait souligné que le dépotoir continuait à fonctionner malgré une injonction temporaire émise le 28 septembre 1973.

Le problème est complexe,

a dit le ministre, étant donné que la construction d'un incinérateur coûterait entre \$3 et \$4 millions et que, d'autre part, les experts qui ont examiné le terrain sont d'avis qu'il n'y a pas assez de terre disponible pour disposer des vidanges en les enfouissant.

René Lévesque

(suite de la page 1)

tionale, sauf dans les textes et les discours officiels chargés d'exalter le statu quo en maquillant la réalité. Dès 1912, s'adressant au roi, un des hommes publics les plus éminents de la Wallonie francophone, Jules Destrée, osait le constater sans ménagement: "Laissez-moi vous dire la vérité, la grande et horrible vérité: il n'y a pas de Belges..." En lisant ces mots, écrits pas loin d'un siècle après la naissance du pays, comment ne pas se rappeler notre propre Centenaire — et ce numéro spécial qu'une grande revue américaine publiait alors sous le thème suivant: "What is a Canadian?" Et sans trouver la moindre réponse cohérente...

Peuple sujet

C'est le Flamand, majoritaire depuis toujours mais "Québécois psychologique", qui a d'abord souffert de cet autre pays fabriqué sur le dos de deux peuples distincts. Il suffit d'évoquer le premier recensement général, tenu en 1846, et auquel deux réponses-modèles étaient annexées: celle d'un patron francophone et celle... d'une servante flamande!

Peuple sujet, dominé, pauvre et privé d'élites intellectuelles, le Flamand gardait pourtant cette arme qui deviendrait sans réplique du jour où il apprendrait à s'en servir: c'était lui le majoritaire. Passant par-dessus le long et complexe récit de la renaissance flamande, c'est au lendemain de la se-

conde Grande Guerre qu'on le retrouve dominant à son tour. Et c'est en 1960 que, les deux peuples s'affrontant comme jamais dans ce nouveau rapport de forces, fut décriée la fameuse "frontière linguistique" entre Flandre et Wallonie, entre les deux pays, devrait-on dire, s'il n'y avait Bruxelles, bilingue comme une énorme pomme de discorde, au milieu.

C'est pour les Flamands une question de "survivance" à ce moment-là: "Il faut, écrit Du Roy, obtenir une fois pour toutes que le sol flamand reste flamand, quitte à obliger ceux qui l'habitent à être Flamands. Il faut en tout cas que le choix de chacun soit fait une fois pour toutes afin qu'aucune évolution ne vienne modifier la situation et poser d'autres problèmes. Il faut figer la frontière, en faire un cliché immuable... L'issue de la campagne n'est pas douteuse puisque, grâce à leur supériorité numérique, les Flamands dominent la vie politique... Le projet de loi instaurant le "clichage", l'immobilité de la frontière linguistique, est donc déposé le 14 novembre 1961..."

Se sentant toujours culturellement menacés, voilà comment les Flamands se défendent, en employant l'arme du nombre. Depuis une douzaine d'années, ils n'ont jamais cessé de maintenir et de rendre plus sévère encore cette frontière linguistique et les lois qui encadrent jusqu'au moindre

détail des activités parlées ou écrites de la région flamande.

De part et d'autre de cette frontière, c'est face à face que vivent désormais les deux peuples, pas côte à côte. Et dans cet affrontement, c'est maintenant la Wallon, le "Québécois numérique", qui se voit menacé à son tour, d'une façon qui elle aussi est dangereusement équivoque. (Samedi: Natalité et décadence) (1) Aux Éditions du Seuil, 1968.



dean Normand  
senay  
a sa  
propre  
liame  
téléphonique  
au  
JOUR  
C'est pour  
annoncer  
vos  
Spectacles.

# Place Royale à Québec: un marché de dupes où les gros sous sont pour Hilton

par Paule Beaugrand-Champagne

QUÉBEC — Le ministère des Affaires culturelles n'ayant pas tenu compte, en février 1973, des recommandations d'une étude de rentabilité de la Place Royale, les contribuables québécois seront frustrés au cours des prochaines années d'une somme de plusieurs millions de dollars. Hilton-Québec Limitée, elle, retirera de cette inconscience gouvernementale des bénéfices nets impressionnants.

et cette firme sur les redevances que l'État pouvait retirer de la location par cette



François Cloutier

C'est ce que révélait hier, à Radio-Canada, un de ses correspondants du service des Nouvelles de Québec, Jacques Plante. Ce dernier a découvert que le 6 février 1973, le ministre des Affaires culturelles de l'époque, Mme Claire Kirkland-Casgrain, signifiait par lettre à la firme Hilton de Québec qu'elle acceptait de façon inconditionnelle les propositions de location soumises par cette compagnie pour les maisons Leber, Charest et St-Amant, à la Place Royale.

Il n'y a donc pas eu de négociation entre le gouvernement

compagnie privée de lieux historiques. Bien plus, une étude du dossier de cette affaire démontre clairement que l'entente a été faite rapidement au seul profit de Hilton-Québec: l'offre de location faite par la firme, la réception de cette offre par le ministre et l'acceptation inconditionnelle de cette dernière sont toutes les trois datées du 6 février 1973. De là à penser que la tractation s'est faite fort amicalement, entre les quatre murs

d'un bureau, il n'y a qu'un pas facile à franchir!

## Les chiffres

Une étude de rentabilité financière et économique du projet de restauration de Place Royale à Québec a été remise au ministre des Affaires culturelles, le 3 janvier 1972, par la Société Pluram, soit un an avant la signature du bail commercial liant le gouvernement et Hilton-Québec. Cette étude est restée secrète jusqu'à présent.

Les consultants recommandent, dans leur rapport, que le gouvernement loue à des commerces de loisirs, nourriture et boissons sur deux bases: au pied carré de surface brute à partir d'un loyer de base annuel et au pourcentage de ventes faites sur les lieux. Le bail signé par le gouvernement, sans négociation, établit un loyer fixe annuel qui ne tient aucun compte de ces modes de calcul.

Selon Pluram, le gouvernement pouvait exiger, pour un débit de boisson, jusqu'à

15 p. 100 des ventes et, pour un restaurant de haut volume, jusqu'à 12.5 p. 100 des ventes. Il pouvait exiger, en plus, un LOYER DE \$6.00 par année par pied carré pour les bars et restaurants occupant des voues, sous-sols ou rez-dechaussées.

Hilton-Québec occupe les voûtes des maisons Leber, Charest et St-Amant et y exploite, depuis un an, une discothèque. En septembre, un restaurant y sera ouvert et par la suite, un bar-salon et une brasserie. Or, le bail commercial signé entre le ministre des Affaires culturelles (M. François Cloutier, en l'occurrence, qui remplaçait Mme Kirkland-Casgrain à ce poste à la fin de février 1973) et la firme Hilton fixe à cette dernière un loyer annuel variant entre \$13,500 la première année et \$30,000 la sixième année.

De la sixième à la dixième année de ce bail, le loyer reste fixé à \$30,000 annuellement. Une autre clause prévoit par ailleurs que ce contrat pourra être renouvelé pour deux pé-

riodes additionnelles de cinq ans "au même taux que celui atteint à la dixième année" du bail, soit \$30,000!

## Une perte

Pour la seule première année d'exploitation de sa discothèque, Hilton aurait fait des revenus d'au moins \$600,000; si le gouvernement avait seulement appliqué le taux de 15 p. 100 comme prix de location, il aurait reçu d'Hilton \$90,000 — il n'en a retiré que \$13,500. Le bénéfice net est passé dans les goussets d'Hilton. A la fin du bail de dix ans signé par le ministre Cloutier, le gouvernement aura été ainsi privé d'une somme d'un million et demi de dollars.

Si, par ailleurs, on établit le taux de croissance de l'entreprise à 10 p. 100 en moyenne par année, ce sont \$5 millions que le gouvernement perdra entre 1983 et 1994 (période de renouvellement du bail). Et encore, ces chiffres ne sont basés que sur les revenus de la discothèque actuelle; il faudrait faire la même projection sur les revenus possibles d'un

bar, d'un restaurant et d'une brasserie, comme ils sont prévus.

Ce sont de plusieurs millions de dollars que les contribuables québécois sont alors frustrés. En fait, on estime qu'avec les redevances que le gouvernement aurait pu retirer de son entente avec Hilton, il aurait financé en 20 ans tous les coûts de restauration de la Place Royale.

## Bénéfices nets

Hilton-Québec ramasse tout dans cette affaire. Et Québec n'y laisse que des plumes. Aucune clause du bail liant les deux parties ne prévoit qu'Hilton est obligée d'embaucher de la main-d'oeuvre québécoise; elle pourrait en faire venir de n'importe où, selon ses besoins.

Aucune clause n'indique qu'Hilton doit faire sa propre publicité, ou payer au gouvernement un impôt sur la publicité que ce dernier fait, forcément, sur la fréquentation de Place Royale, lieu his-

torique de Québec. Le gouvernement pousse l'obligance envers cette firme in-



Claire Kirkland Casgrain

ternationale jusqu'à lui fournir la clientèle.

La restauration des lieux, c'est encore le gouvernement qui l'a assumée. Au 31 mars 1973, la restauration des maisons Leber, Charest et St-Amant (qu'Hilton occupe) avait coûté près de \$2 millions; en dix ans de location à Hilton-Québec, le gouvernement retirera la fabuleuse somme de \$252,000... Il aurait pu en retirer plus de \$10 millions!

Une étude du rapport Pluram démontre que le gouvernement, malgré ses prétentions, n'a tenu aucun compte de la majorité des recommandations de cette Société dans son organisation de Place Royale, son établissement des revenus qu'il pouvait en tirer et la surveillance de l'exploitation de l'ensemble du complexe. C'est le contribuable québécois qui paie pour que des entreprises privées, commerciales, lui soutirent par ailleurs son argent de client.

Dans le cas de la firme Hilton-Québec, celle-ci a même un droit de priorité quant à l'exploitation possible d'établissements nouveaux de même nature que les siens à Place Royale!

L'État, dans son étrange désir de satisfaire inconditionnellement les exigences d'une entreprise privée, ne tirera aucun revenu de la croissance économique de l'entreprise et des \$20 millions investis à Place Royale.

## Après le caucus du NPD

# Lewis reste chef encore un an Ed Broadbent, chef parlementaire

Par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Au cours d'une réunion du caucus néo-démocrate, hier à Ottawa, M. Ed Broadbent, a été choisi à l'unanimité chef parlementaire du Nouveau Parti démocratique dont il assumera la direction à la Chambre des Communes jusqu'au prochain congrès au leadership du parti, prévu pour juillet 1975.

C'est ce qu'a annoncé le chef actuel du NPD, M. David Lewis, défait dans son propre comté de York-sud, le 8 juillet dernier, précisant que les deux autres candidats proposés, MM. T.C. Douglas et Andrew Brewin, avaient décidé de céder leur place au représentant de la jeune génération du parti.

M. Broadbent, qui est âgé de 38 ans, a été réélu pour un troisième mandat dans la circonscription ontarienne d'Oshawa-Whitby, au dernier scrutin fédéral, et avait subseqüemment annoncé son intention de poser sa candidature lors du prochain congrès au leadership.

M. Broadbent, qui avait été candidat à la direction du parti au congrès de 1971, à la suite duquel M. Lewis avait été élu chef, a tenu par ailleurs à nuancer ses propos quant à son intention de briguer à nouveau le leadership du NPD.

"Je n'ai jamais dit que je serais candidat. Je dois avouer que j'ai été naïf de déclarer à la presse que j'é-

tais sérieusement la question."

M. Broadbent a affirmé en outre être déterminé à poursuivre les objectifs fondamentaux du programme néo-démocrate lors du prochain Parlement, en insistant particulièrement sur les questions de logement et de coût de la vie.

## Lewis

Quant à M. Lewis, il entend demeurer chef du parti jusqu'à ce que le congrès de juillet 1975 lui trouve un successeur, mais a réaffirmé son intention de ne pas chercher à se faire élire à l'occasion d'une élection partielle.

Il n'en entend pas moins

demeurer actif en tant que chef du parti, en collaborant étroitement avec l'alle parlementaire et en assumant la responsabilité des déclarations normalement dévolues à un chef du parti.

Concernant son avenir immédiat, le chef néo-démocrate a notamment révélé avoir reçu quelques offres d'universités canadiennes, où, a-t-il dit, "j'aimerais étudier et enseigner la philosophie et la théorie de la social démocratie".

M. Lewis, qui avoue par ailleurs ne pas être intéressé à revenir à la pratique du droit, rejette d'emblée l'offre hypothétique d'un poste au sénat.

"Je crois qu'il serait hypocrite de ma part d'accepter de

siéger au sein d'une assemblée non-démocratique", a-t-il dit, précisant toutefois qu'il doute fort qu'on fasse appel à ses services pour devenir sénateur.

Qualifiant le nouveau chef parlementaire de "vigoureux et dynamique", M. Lewis s'est déclaré confiant que M. Broadbent conduira à bien les destinées du parti en Chambre.

M. Broadbent, au cours du dernier parlement a particulièrement fait office de spécialiste des questions de logement ainsi que celles touchant l'industrie et le commerce et s'est notamment distingué pour ses interventions au sujet du pacte de l'automobile.

Il est à noter cependant que M. Broadbent ne parle pas couramment le français, mais, comme le faisait remarquer M. Lewis, "le prochain chef du Nouveau Parti démocratique est ou deviendra bilingue".

Le caucus néo-démocrate rassemblait les députés élus et défaits à la suite du dernier scrutin fédéral, alors que le nombre de sièges du NPD passait de 31 à 15.

Au cours de la réunion, M. Stanley Knowles a été maintenu dans ses fonctions de leader parlementaire, tandis que M. Stuart Leggatt était élu président du caucus, Lorne Nystrom, chef du parti, et Cyril Symes, secrétaire-trésorier du caucus.

## Nouveau-Brunswick

# Les intérêts Irving sont forcés de vendre deux de leurs quotidiens

FREDERICTON (PC) — Le juge Albany M. Robichaud, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, a ordonné hier aux intérêts Irving, de Saint-Jean, de vendre leurs deux journaux quotidiens de Moncton, The Times et The Transcript.

Ce jugement fait suite à la condamnation, en janvier dernier, de quatre compagnies Irving accusées de former un monopole de quotidiens de langue anglaise au Nouveau-Brunswick. Des amendes au total de \$150,000 avaient été imposées alors. Mais un appel a été interjeté, qui doit être entendu cet automne seulement.

Le jugement de mercredi, qui couvre cinq feuillets, défend la continuation ou la répétition du monopole et ordonne la vente des journaux de Moncton dans les 12 mois après le jugement de la Cour d'appel, s'il y a recours à ce tribunal.

D'autre part, le nom et l'adresse de l'acheteur proposé, ainsi que les détails des conditions de vente doivent être soumis à un agent du gouvernement fédéral avant tout transfert projeté.

Dans un long préambule à son jugement, le juge Robichaud déclare qu'il ordonne la vente des deux quotidiens de Moncton parce qu'ils ont été achetés par la famille Irving, une fois que les quotidiens de Saint-Jean eussent déjà été acquis.

lits de monopole ont été commis", a souligné le juge. En même temps, il a rejeté la proposition de la Couronne voulant que la famille Irving vende, par ordre de la Cour, les quotidiens de Saint-Jean, The Telegraph-Journal et The Times Globe, les deux journaux qui ont le plus fort tirage au Nouveau-Brunswick.

## Bien public

"Le bien public de la population du Nouveau-Brunswick serait mis en péril, dit le juge, si j'ordonnais la vente de journaux si bien faits et si lus, à quelque acheteur qu'on ne connaît même pas encore. A mon avis, le bien public de nos gens doit passer avant tout dans notre petite province".

Outre les journaux déjà mentionnés, la famille Irving est propriétaire du journal The Gleaner, à Fredericton.

Le mois dernier, M. William Hoyt, de Fredericton, avocat spécial du fédéral en matière de monopoles, a réclamé devant le juge Robichaud que les journaux de Saint-Jean devaient être également vendus. Ils ont un tirage combiné d'environ 61,000. Les journaux de Moncton ont un tirage d'environ 38,000 et The Gleaner en a un de 19,000.

M. Irving a acheté les journaux de Saint-Jean en 1944 et ceux de Moncton en 1948. En 1968, il obtenait le contrôle du Gleaner, et en devenait l'unique propriétaire en 1971.

L'avocat de la défense, M. John J. Robinette, de Toronto, a soutenu que tout monopole illégal avait cessé d'exister une fois que la famille Irving a effectué des changements de propriété, en 1972, six mois après que les premières accusations de monopole eussent été lancées.

M. Hoyt a également soutenu que si l'on devait ordonner la vente de journaux Irving, il faudrait que ce soit ceux de Moncton ou de Fredericton, achetés par la famille Irving après ceux de Saint-Jean.

## Contrôle

Un court témoignage de M. Ralph Costello, éditeur des journaux de Saint-Jean, à l'effet que les journaux de Moncton et de Fredericton avaient été vendus au fils de M.K.C. Irving, soit John, a été qualifié de "oui-dire" par la Couronne.

M. Costello a déclaré que la vente laissait les journaux de Saint-Jean sous le contrôle de deux autres fils de M. Irving, l'industriel du Nouveau-Brunswick qui a construit cet empire journalistique puis l'a confié à ses fils quand il a quitté le Nouveau-Brunswick il y a plusieurs années.

M. Hoyt, en réponse à une question du juge Robichaud, a déclaré que la Couronne ne serait pas satisfaite de la vente uniquement du Gleaner. Si la famille Irving conservait les

journaux de Saint-Jean et que le journal de Fredericton était vendu, selon lui, les journaux de Moncton devraient être vendus aussi.

M. Robinette a déjà soutenu que la Couronne, en réclamant un jugement qui défendrait tout droit de propriété sur les journaux de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, des journaux ayant un intérêt dans les compagnies Irving, faisait une suggestion ridicule. "Il semble, dit-il, que l'avocat du fédéral essaie virtuellement de forcer une vente à quels compliments.

Le juge Robichaud a admis ce que soutenait la Couronne, que la division de la propriété des journaux entre les trois fils de M. Irving, en 1972, ne constituait pas une dissolution du monopole. Cette division d'intérêts est survenue quatre mois après que la première procédure soit entreprise, un mois avant que l'enquête préliminaire commence.

Le jugement Robichaud défend la vente des journaux de Moncton aux membres de la famille Irving, à leurs directeurs, officiers, serviteurs ou agents ou à toute organisation, filiale, société associée.

Néanmoins, le juge Robichaud a fait des compliments de M. K.C. Irving et de ses trois fils, qu'il a qualifiés d'hommes d'affaires les plus imbus d'esprit civique au Nouveau-Brunswick et dont le succès en affaires a été caractéristique.

## La mise en tutelle de l'Union des employés d'ascenseurs

# Un dangereux précédent selon Burns

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le leader de l'Opposition péquiste à l'Assemblée nationale, M. Robert Burns, a interjeté comme un dangereux précédent la mise en tutelle de l'Union internationale des employés d'ascenseurs.

Le porte-parole du PQ a dit craindre, lors de l'adoption finale de ce projet de loi, hier, que cette mesure d'exception prise par le gouvernement envers un syndicat, s'applique "à répétition".

Mardi, à la deuxième lecture du projet de loi, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a clairement laissé entendre que la mise en tutelle pourrait s'appliquer à la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité et à l'Union internationale des plombiers, quand il aurait "suffisamment son voyage".

Rappelant les déclarations du ministre, M. Burns a affirmé qu'on ne doit pas se servir d'un projet de loi pour donner une leçon à d'autres mais pour régler un problème.

A ce sujet, le député péquiste de Maisonneuve n'est pas certain que le geste posé par le gouvernement règlera le problème dans le secteur de la construction, de la réparation et de l'entretien des ascenseurs, paralysé depuis six mois. La mise en

tutelle de "l'International Union of Elevators Constructors," locaux 89 et 101, constitue une "condamnation sans procès pour le leader de l'Opposition officielle.

M. Burns a reproché au gouvernement de n'avoir pas épuisé tous les moyens dont il dispose dans la loi des relations de travail dans la construction. De plus, le député croit qu'il aurait été plus sage d'attendre les conclusions de l'enquête Cliche sur la liberté syndicale.

Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy a sensiblement repris les mêmes arguments du PQ en reprochant au ministre Cournoyer de condamner un syndicat "sans lui avoir donné l'occasion de se faire entendre".

"Je suis convaincu que le ministre de la Justice partage ce point de vue" a conclu M. Roy. Mais le ministre Jérôme Choquette ne s'est pas levé pour commenter cette affirmation.

Quant au ministr Cournoyer, qui avait demandé mardi au leader de l'Opposition de l'appuyer et même de lui proposer d'aller plus loin encore, il a félicité "les deux oppositions" pour le courage de leur opinion.

Cournoyer en précisant qu'il ne lui reste plus qu'à trouver des tuteurs. Car si le projet de loi entrain en vigueur hier, cette tutelle restait... sans tuteurs.

Visiblement déconfit

par l'attitude des partis adverses, le ministre a ainsi conclu: "Quand l'Opposition nous remplacera, si ça arrive, je les invite à trouver des solutions plus imaginatives!"

**LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL**

**OFFRE D'EMPLOI AFFICHAGE À DES POSTES DE DIRECTION**

A l'intention du personnel de langue française de La Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Région I  
École Sainte-Catherine-de-Sienne (élémentaire)  
Poste de directeur

Région III  
École Louise-Trichet (secondaire)  
Poste de directeur  
Poste d'adjoint

Région V  
École Marie-Anne (secondaire)  
Poste d'adjoint

**CANDIDATURES**  
Les personnes qui occupent déjà un poste à la direction des écoles de langue française ou dont les noms apparaissent sur les listes d'éligibilité à ces postes peuvent poser leur candidature en téléphonant au Service du personnel, 525-6311 poste 469, au plus tard le 23 juillet 1974.

Le premier secrétaire général adjoint  
Pierre Desmarais.

Les placements

toronto

Comme les cousins
TORONTO (CP) Pour la troisième séance consécutive l'indice de l'or a monté et a atteint son niveau le plus élevé depuis le trois mai.

Dans l'ensemble toutefois l'activité a été faible. L'indice des aurifères est monté de 10,8 pour se fixer en fin de séance à 485,95. Les industrielles pour leur part sont passées à 183,45, en hausse de .69.

Les mines et les raffineries sont montées alors que les banques et les boissons ont perdu du terrain. Les cambistes attribuent les gains à la bonne performance du marché financier de New York.

En tout, 193 gains, 203 pertes et 223 inchangés.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, bid/ask prices, and volume. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fern Chang' and 'Ventes Haut Bas Fern Chang'.

Indice de la Bourse de Toronto

Summary table of Toronto stock market indices: Fermeture, La veille, Sem. dern., Mois dern., L'an dernier, Haut 1974, Bas 1974.

Large table of individual stock prices for Toronto, organized by industry sectors like Fermeture, La veille, Sem. dern., etc.

montreal

Faiblesse chronique
MONTREAL (PC) - L'allure a été mixte et l'activité faible mercredi à la Bourse de Montréal.

Le rendement s'y établit à 741,300 actions, contre 614,342 actions mardi.

Les banques reculent de .77 et tombent à 232,40, les papeteries, de .55 et tombent à 113,55.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for company names, bid/ask prices, and volume. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fern Chang' and 'Ventes Haut Bas Fern Chang'.

Indice de la Bourse de Montréal

Summary table of Montreal stock market indices: Fermeture, La veille, Sem. dern., Mois dern., L'an dernier, Haut 1974, Bas 1974.

Large table of individual stock prices for Montreal, organized by industry sectors like Fermeture, La veille, Sem. dern., etc.

new-york

Bonne journée
WALL STREET (AFP) - Bonne hausse d'ensemble mercredi à Wall Street, à la suite cependant d'une séance irrégulière et moyennement active.

Certains valeurs de croissance ont bénéficié de cette hausse. Parmi les divers compartiments, les gains les plus notables sont le fait des compagnies aériennes, ordinateurs et pharmaceutiques.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 784,96 en hausse de 8,99 points; celui des transports à 158,16 en hausse de 1,67; celui des services publics à 67,74 en hausse de 0,16.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including columns for company names, bid/ask prices, and volume. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fern Chang' and 'Ventes Haut Bas Fern Chang'.

Indice de la Bourse de New York

Summary table of New York stock market indices: Fermeture, La veille, Sem. dern., Mois dern., L'an dernier, Haut 1974, Bas 1974.

Large table of individual stock prices for New York, organized by industry sectors like Fermeture, La veille, Sem. dern., etc.

beetiaux

MONTREAL (PC) - On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal moins de bêtes à cornes que la semaine dernière.

La plupart des bovillons et des génisses sont de qualité ordinaire. Leurs prix sont sensiblement les mêmes que la semaine dernière et il en est de même des prix de la plupart des taureaux et des vaches.

Arriivages jusqu'à mercredi: 194 bêtes à cornes; 95 veaux; 1 mouton, aucun agneau et aucun porc.

Prix Mercrédi: Bovillons: qualité ordinaire.

Prix des porcs de l'Ontario mardi: \$47,69.

Pommes de terre: Québec, blanches, No 1 \$3,75 les 50 lbs; Ontario blanches, No 1, \$5,75 à \$6,00 les 75 lbs; P.E., \$4,50 à \$4,60 les 50 lbs; N.-B. \$3,90 à \$4,00 les 50 lbs; Californie \$11,00 à \$12,00 les 100 lbs; Caroline du Nord, \$11,75 à \$12,00 les 100 lbs; Virginie, \$4,75 à \$5,00 les 50 lbs; \$9,50 à \$9,75 les 100 lbs. Il n'y avait pas de nouvel arrivage.

Beurre: arriivages courants, 92 points, 6,93 points; 77: Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 84,3; coloré, 84,3.

Bleuets: \$6,50 pour 12 chopines.

Fraises: \$3,75 à \$4,25 pour 12 chopines.

Framboises: \$9,00 pour 12 chopines.

Pommes: Cortland, \$5,50 à \$6,50 le boisseau; \$7,00 à \$7,25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, \$7,00 à \$7,25 le boisseau; \$8,00 12 cellos de 3 lbs.

Légumes: Betteraves: \$1,75 à \$2,00 12 paquets.

Brocoli: \$3,50 à \$4,00 12 paquets.

Carottes: \$1,40 à \$1,50 pour 12 paquets.

Céleri: \$5,00 le 24 pieds.

Choux: verts, \$2,00 à \$2,25 la douzaine; A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra-gros, 75; A gros, 73; A moyens, 69; A petits, 57; A peewee, 33.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A extra-gros, 77,9; A gros, 75,5; A moyens, 70,7; A petits, 60,1.

# l'économie

## Les prix à la consommation continueront à monter

Par Pierre Sormany

Le lait et le beurre

À la suite des promesses contenues dans le budget Turner (battu au printemps dernier) et réaffirmées par le premier ministre Trudeau mardi, beaucoup d'experts du secteur de la consommation au Canada se sont demandé si le citoyen allait bénéficier d'un allègement relatif, sur le front de l'inflation.

D'une part, la Presse canadienne rapporte que les porte-parole de deux grandes chaînes de magasins à Rayons (Eaton's et Simpson's) ont tous deux émis l'opinion que le public ne profitera guère de l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements et chaussures. Cette dernière sera entièrement "mangée" par l'inflation.

Les deux représentants de magasins ont toutefois nuancé leurs pronostics en affirmant que l'abolition de la taxe aurait quand même un effet, en ce sens que les taux inflationnistes "exorbitants" que l'on connaît actuellement seraient réduits à des taux plus normaux, dans le secteur du vêtement, grâce à cette mesure libérale.

L'effet ne sera guère immédiat cependant, puisque les grands magasins commenceront par écouler les stocks de marchandises achetées avant l'abolition de la taxe, et n'auront sans doute jamais à "généraliser" les prix réduits à leurs inventaires actuels.

L'Association des producteurs laitiers du Canada s'est aussi montrée très peu enthousiaste aux promesses du gouvernement d'augmenter les subsides versés aux producteurs.

Un porte-parole de cet organisme, M. Dave Kirk, a déclaré selon un reporter de la Presse canadienne, que la dernière hausse des subsides, en mars, ne faisait porter les subsides de \$7.17 à \$8.50 les cent livres de lait, alors que les producteurs réclamaient déjà \$10 les 100 livres.

M. Kirk soutient donc qu'il faudra vraisemblablement s'attendre à des hausses de quelque 18 cents la livre de beurre, 17 cents celle du fromage, et de 8 cents pour le lait en poudre.

Effets psychologiques

Mais c'est quand on discute au niveau des effets psychologiques que les réactions semblent plus contradictoires encore. Ainsi, l'Association des fabricants de chaussures affirmait-elle cette semaine que l'abolition de la taxe sur leur produit, au lieu de favoriser leurs ventes, allait leur causer des difficultés. Ils estiment en effet que les gens vont préférer attendre avant d'acheter des chaussures, afin de bénéficier de l'exemption de taxes, de telle sorte que les ventes à court terme vont s'en ressentir.

Autre commentaire éton-

nant: Jiom Gregory, de la chaîne d'alimentation Loblaws, soutient que la défaite de Stanfield (et le rejet par conséquent du gel des prix et salaires) aura un effet positif sur le front de l'inflation. Il soutient en effet, que de nombreux marchands avaient maintenu leurs prix élevés, à une époque en fait où les denrées alimentaires connaissaient une certaine baisse, afin de ne pas être pris au dépourvu par le gel.

Son avis, toutefois n'est guère partagé par ses confrères de l'alimentation qui affirment au contraire que la viande, les conserves et le pain pourraient subir des hausses très nettes.

Et parmi les indices qui semblent donner raison aux plus pessimistes, le magasin rappelle que les dernières conventions collectives signées dans à peu près tous les secteurs donnent aux salariés le rattrapage qu'ils n'ont guère reçu depuis plus d'un an d'inflation galopante, en plus de garantir, dans bien des cas, une indexation des salaires.

Ainsi, au cours des deux derniers mois aux États-Unis, la moyenne des salaires s'est accrue à un rythme annuel de 12%, rythme qui pour la première fois depuis plusieurs mois est supérieur à celui de l'inflation.

Au moment où les matières premières et les denrées alimentaires pourraient faire relâche quelque peu, c'est donc au tour des salaires d'entretenir au moins en partie la spirale des prix.

## Début de la vague d'investissements arabes?

# L'Iran s'infiltré dans l'empire industriel allemand Krupp

Pour la première fois depuis sa création, il y a 162 ans, les capitaux de la firme allemande KRUPP ne seront plus entièrement allemands.

Ce nom célèbre représente dans l'esprit de bien des gens à la fois la puissance allemande sur le plan industriel, mais aussi l'histoire d'une famille qui a su tirer le meilleur parti des guerres successives qui ont déchiré l'Europe.

En temps de guerre les "vendeurs de canons" ont toujours fait fortune et dans le cas de Krupp, ils l'ont largement consolidée. C'est un peu le tableau qui en était brossé dans le célèbre film de Visconti "Les Damnés".

Quoiqu'il en soit l'annonce par le gouvernement iranien d'une prise de participation de 25 pour cent, en ce qui concerne les intérêts sidérur-

giques, vient bouleverser les vestiges d'un certain capitalisme familial évoquant une époque presque révolue.

Cet événement annonce aussi sans doute le début de la vague d'investissements que les pays producteurs de pétrole nous annoncent depuis longtemps.

L'accord en question  
M. Hushand Ansari, minis-

tre iranien des Finances, a déclaré que l'accord entre son pays et Krupp comprend également la fourniture de données technologiques à l'Iran et la création d'une société d'investissement commune à Zurich.

Le ministre a indiqué qu'il avait signé, vendredi dernier, à Téhéran, un accord préliminaire avec M. Berthod Beltz, président de la société Holding Fried. Krupp qui donne à l'Iran 25.04 pour cent de la filiale de ce Holdings pour ce qui est de la sidérurgie.

Selon les termes de l'accord, l'Iran et Krupp contrôleront conjointement la société sidérurgique. L'Iran nommera un membre du conseil de surveillance de la société Holding Krupp, qui supervise l'ensemble des sociétés du groupe. La participation de l'Iran est la première d'un pays ou d'un groupe étranger dans l'histoire de Krupp. Le groupe sidérurgique Krupp, dont le capital s'élève à 573 millions de marks, est actuellement contrôlé à 95 pour cent par la société Holding Krupp.

## Le Québec prend possession de la totalité des actifs de Forano Ltée et Vulcano Ltée

La Société Générale de Financement du Québec annonce qu'elle s'est portée acquéreur de la totalité des actions de Vulcano Limitée, et que les détenteurs de 306.179 actions de Forano Limitée ont accepté son offre d'achat qu'elle avait faite à tous les actionnaires de Forano Limitée en date du 21 juin 1974.

Ces transactions, au montant global de \$9.500.000 ont été décidées dans le cadre du refinancement de Marine Industrie Limitée, laquelle dé-

tenait 303.463, des 307.000 actions ordinaires de Forano Limitée, 24.800 des 25.000 actions class "A", et la totalité des actions class "B" de Vulcano Limitée.

Fabriquant d'outillage spécialisé pour les industries forestières et agricoles, et pour la manutention de matériel en général, Forano Limitée a célébré son 100ième anniversaire en 1973. Au cours des cinq dernières années, les ventes sont passées de \$22.000.000 à \$35.000.000 et le bénéfice net avait fléchi de

\$575.000 en 1969 à \$243.000 en 1971, pour ensuite atteindre \$1.049.000 en 1972 et \$1.113.000 en 1973.

Vulcano limitée est le plus important fabricant au Québec, d'unités génératrices de vapeur et d'eau chaude pour fins industrielles et commerciales. Ses ventes sont passées de \$5.160.000 en 1969 à \$7.637.000 en 1973 alors que ses bénéfices ont augmenté de \$40.000 à \$148.000 pendant cette période.



## Avec l'acquisition du Cellier St-Bernard

# Lubec peut produire un million de gallons de cidre cette année

C'est mardi dernier qu'a été confirmée officiellement la fusion de deux importantes cidreries québécoises, soient Lubec Inc., et le Cellier Saint-Bernard.

Lubec, qui occupait avec Cidrobec la première place dans le nouveau marché du cidre québécois, devient ainsi le tout premier producteur, avec une proportion d'environ 53% des ventes. Pour l'instant, la capacité de production des firmes fusionnées dépasse le million de gallons.

Outre Cidrobec, qui compte pour 35% du marché, 7 autres producteurs se par-

tagent le marché du cidre québécois (1,4 millions de gallons vendus l'an passé au pays, et près de 100.000 gallons exportés). Toutefois, aucun des autres producteurs n'a encore atteint le seuil de la rentabilité.

Les perspectives de ce marché encore jeune (vente du cidre autorisée depuis 1971 seulement) sont toutefois encourageantes, si l'on songe à un marché potentiel "immédiat" d'un demi-million de gallons aux États-Unis, et d'un rythme d'augmentation très rapide, tant au Québec qu'au Japon et dans les autres lieux d'exportation. D'ici 2 ans, la pro-

duction devrait atteindre les 3 millions.

Lubec s'est imposée dès la libéralisation du marché en présentant son Saint-Antoine-Abbé. La compagnie commercialise aussi le Moussablon, et les réserves spéciales du Boulé et de Fernand Dufossé (du nom de deux producteurs qui, autrefois, fabriquaient de manière artisanale du cidre de contrebande).

Le Cellier Saint-Bernard fabrique d'une part le cidre qui porte cette marque de commerce, mais on lui doit aussi le Pomoselle, le Bonsecours, et le Rapide-blanc. Parmi les projets que rend

possibles la fusion annoncée cette semaine (mais qui de fait était déjà connue depuis au moins deux semaines), notons la pénétration "en force" du marché américain par le "plus grand producteur" de cidre québécois, ainsi qu'éventuellement, lorsque la situation financière sera suffisamment favorable, la mise en marché de "calvados" québécois.

Le "calva..." est au cidre ce que le Cognac (Ou Armagnac) est au vin. Sa production étant soumise à des contingents très stricts en Europe, il est toutefois très difficile d'en trouver du bon à bas prix ici.

## bref économie

### Texasgulf: les résultats donnent raison à la CDC

Les derniers résultats financiers publiés par la firme Texasgulf doivent intéresser beaucoup de canadiens.

La firme texane Texasgulf Inc. appartient maintenant majoritairement à des intérêts canadiens, depuis que la Corporation de développement du Canada (CDC) y a acheté un bloc de 20% d'actions. On avait à l'époque discuté de la "légalité" de cette ruse en main d'intérêts américains par une société d'Etat canadienne, alors qu'au Canada, les critiques se demandaient plutôt ce que le Canada pouvait bien gagner à un tel achat.

Or voici que pour le second trimestre de 1974, Texasgulf rapporte un profit net de \$34.332.000 (\$1.13 par action) contre \$14.132.000 (\$0.46 par action) au même trimestre l'an dernier.

La hausse radicale des profits provient à la fois d'un accroissement de la demande pour les minerais, mais aussi d'une hausse des prix, ces deux facteurs ont permis un accroissement de plus de 60% au niveau des ventes (en dollars) cette année. Cette hausse provient surtout des divisions métallurgiques, mais aussi des secteurs agricoles et chimiques de la gigantesque multinationale canadienne.

La majorité des activités minières de la firme sont localisées en Ontario, région de Timmins.

### Hausse de 84% des profits d'Imperial Oil jusqu'ici

TORONTO (PC) — Imperial Oil Ltd. rapporte un bénéfice net de \$175 millions pour le premier semestre de l'année, au regard de \$95 millions pour le premier semestre de l'an dernier. La hausse du bénéfice net est de 84 p.c.

J.A. Armstrong, président du conseil, attribue cette augmentation principalement à la hausse des ventes du pétrole brut et à des prix améliorés et revenus accrus pour les produits pétroliers et chimiques.

Il ajoute toutefois que le présent niveau des bénéfices et le rendement de fonds ne sont pas suffisants pour le financement de grandes entreprises que l'Imperial Oil a envisagées. Il note à ce sujet une augmentation extraordinaire des coûts.

Il dit enfin qu'il sera nécessaire à l'Imperial Oil d'emprunter d'autres fonds pour réaliser le programme qu'elle s'est donné pour 1974

### Une autre compagnie de papier qui profite de la situation

Les ventes de la compagnie Price, qui opère dans le domaine des pâtes et papiers se sont élevées de \$21.5 millions pour atteindre \$143.5 millions au cours du premier semestre de 1974, en comparaison de la même époque l'année dernière.

Dans un communiqué publié hier à Québec la compagnie précise d'autre part que les bénéfices nets au 30 juin dernier ont atteint \$13 millions ou \$1.30 par action ordinaire, comparativement à la moitié moins en 1973.

Cerchant visiblement à justifier une telle hausse le président de la compagnie, M. Tittlemore, fait observer que, si les bénéfices calculés sur une base annuelle sont plus élevés que pour les périodes antérieures correspondantes il n'en demeure pas moins qu'ils n'atteignent pas encore 10% de l'actif du total.

Comme tout le monde le sait la demande de papier journal est extrêmement vigoureuse en ce moment et dans de telles conditions on comprend que M. Tittlemore se soit laissé une marge en disant "pas encore 10%" dans ses justifications.

Quand on sait que d'autre part seul le Canada et les pays du nord de l'Europe sont de grands producteurs de pâtes et papiers on voit mal comment la situation pourrait se détériorer!

Récemment d'ailleurs, toutes les compagnies ont mis en vigueur des hausses de prix sur le marché international, et trois d'entre elles viennent encore d'annoncer un tel mouvement pour le marché ouest-canadien (McMillan Bloedel, B.C. Forest et Crown Zellerbach).

## Après avoir été considérées comme "gros-méchants" de l'inflation

# Les industries américaines pourraient jouir à nouveau d'allègements fiscaux

WASHINGTON (AFP) — L'idée d'une intervention modeste pour aider la relance de l'économie américaine, qui éprouve manifestement des difficultés à sortir d'une mini-récession, fait son chemin tant au Congrès que dans l'administration américaine.

Alors que la production industrielle continue de stagner (elle n'a pas augmenté en juin par rapport à mai) le président de la Réserve fédérale, M. Arthur Burns, s'est prononcé à son tour pour des allègements fiscaux en faveur des entreprises.

Allègements fiscaux

Une vingtaine de dirigeants de grandes sociétés ont demandé, la semaine dernière, au président Nixon des allègements fiscaux pour permettre aux entreprises qui éprouvent des difficultés à trouver de l'argent, de dégager les fonds nécessaires à de nouveaux investissements.

Après avoir enregistré une décroissance pendant le premier trimestre de cette année, l'économie américaine a progressé très faiblement sinon pas du tout pendant le second trimestre, a révélé le président de la Réserve fédérale. Deux trimestres de croissance négative de l'économie sont généralement considérés aux États-Unis comme une récession grave.

Le président de la commission des Finances de la Chambre, M. Wilbur Mills, devant qui déposait M. Burns, a suggéré de son côté de porter de 7 à 10 pour cent la déduction fiscale pour investissements nouveaux par les sociétés. Pour compenser la perte des recettes pour la Trésorerie, M. Mills envisage de relever de 48 à 50 pour cent l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Mais M. Burns a fait une mise en garde contre toutes mesures de relance inflationniste. Il est ainsi opposé à tout allègement fiscal en faveur de particuliers et estime que cela ne dispense pas l'administration d'essayer de réduire de \$10 milliards les dépenses du présent budget, soit deux fois plus que n'envisage l'administration Nixon.

Ce dernier va annoncer ces jours-ci, les mesures économiques retenues par son administration pour renforcer la lutte contre l'inflation aux États-Unis.

L'entourage du président s'est donné beaucoup de mal ces dernières semaines pour convaincre l'opinion, à quelques mois des élections, que le président prenait à coeur ce problème. Mais les observateurs doutent que la Maison Blanche soit en mesure d'an-

noncer des mesures spectaculaires. Il pourrait toutefois à cette occasion faire connaître

son avis sur les allègements fiscaux proposés par les milieux d'affaires.

**ALGONQUIN**  
LA DIVISION DES ARTS  
APPLIQUÉS  
LA SECTION DES ÉTUDES FAMILIALES  
RECHERCHE UN  
PROFESSEUR

pour le programme français de conseiller en déficience mentale.

Le candidat choisi devra bien connaître les institutions pour déficients mentaux. En plus d'enseigner, surtout les aspects sociologiques de la déficience mentale, il participera aux affectations de stage communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er août 1974.

Selon les titres et l'expérience, la nomination se fera à l'un des niveaux suivants: (échelle en négociation)

Maitre \$9,800 - \$16,900  
Maitre associé \$9,200 - \$15,800  
Maitre adjoint \$8,800 - \$13,900

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel  
1385, avenue Woodroffe  
Ottawa, Ontario K2G 1V8

au plus tard le 31 juillet 1974 CONOURS 153-74

**LES SEULS VRAIS QUÉBÉCOIS!**

**AMPLI MONO ET STEREO  
175 M (175 Watts RMS)  
(250 Watts RMS)**

Conçus et fabriqués au Québec par des Québécois (des Vrais)

SONOTRONIC Ltée

472, Notre-Dame Repentigny 581-8050



# le monde

## L'affaire chypriote



Rencontre Makarios — Wilson

Trois jours après le coup d'État chypriote, Mgr Makarios poursuit son offensive diplomatique. Il a rencontré, hier, au 10 Downing Street, M. Wilson, premier ministre britannique.

## Lisbonne: un gouvernement plus militaire et plus à gauche que le précédent

LISBONNE (AFP) — Le nouveau gouvernement portugais, constitué après de laborieuses consultations, tout en conservant son caractère de coalition, est nettement plus orienté à gauche que le cabinet que dirigeait M. Palma Carlos.

L'influence directe ou indirecte du parti communiste, dont le secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, conserve son poste de ministre d'État sans portefeuille, reste forte. Les socialistes sont largement représentés et leur leader, M.

Mario Soares, conserve le portefeuille des affaires étrangères. Mais la caractéristique principale du nouveau gouvernement est en fait l'entrée en force dans le cabinet des militaires et surtout du mouvement des forces armées, à l'origine du coup d'État du 25 avril dernier, au sein duquel existe un courant nettement orienté vers la gauche.

La lenteur à constituer le gouvernement, dont la composition était remise chaque jour, s'explique surtout par des divergences sur le choix des personnes plus que sur les idées ou les tendances. Et aussi, comme l'a souligné le commandant Sanches Osorio, nouveau ministre de la communication sociale, qui est pour sa part plutôt de tendance monarchique, par le désir de constituer un "gouvernement bien équilibré". Le fait d'avoir conservé sept membres de l'ancienne équipe (ministres ou secrétaires d'État) indique un désir d'apporter le moins de changements possible.

Les modérés centristes, contrebalançant l'influence de la gauche, sont représentés dans le gouvernement à la fois par des militaires comme le lieutenant colonel Mario Miguel, ministre de la défense, ou le lieutenant colonel Manuel Da Costa Bras, ancien attaché militaire du Dr Palma Carlos, et des civils, comme les ministres de l'économie et des Finances, qui appartiennent au SEDES, mouvement qui groupe des technocrates et des économistes de différentes tendances.

Les difficultés du gouvernement Palma Carlos provenaient non seulement du caractère hétéroclite de la coalition constituée, mais également de divergences entre les ministres civils et les militaires, qui n'avaient qu'un seul représentant au gouvernement. Le mouvement des forces armées, qui ne pouvait contrôler l'application de son programme qu'en intervenant de l'extérieur, pourra désormais gouverner directement.

## -Guerre civile et menace de conflit international

### -Mgr Makarios poursuit son combat à Londres

LONDRES (AFP) — Mgr Makarios, vaincu par les armes à Chypre, a repris à Londres le combat diplomatique pour sauvegarder l'indépendance de son île.

Le subtil et réaliste archevêque, qui a échappé miraculeusement une fois de plus — la cinquième — aux attentats dirigés contre lui, est assuré d'un quasi-total soutien international — à Moscou comme à l'OTAN, dans le tiers monde des pays non-alignés comme en Europe et en Scandinavie, chez les Arabes comme chez les Israéliens.

Londres, où il est arrivé mercredi matin, sain et sauf, à bord d'un avion de la Royal Air Force pour y faire ses premières déclarations publiques et s'entretenir avec les autorités britanniques, est devenu le centre de toutes les activités diplomatiques entreprises pour que le coup d'État des officiers grecs de l'île ne dégénère en conflit armé gréco-turc et ne compromette définitivement l'indépendance de l'ancienne colonie de la Couronne. L'ethnarque chypriote d'autre part précisé qu'il demanderait, jeudi, au Conseil de sécurité de l'ONU de "débarrasser Chypre de la dictature grecque".

#### La situation dans l'île

Tous les témoignages concordent pour souligner la gravité des affrontements à Chypre où — selon les renseignements parvenus à Athènes — 300 militaires auraient été tués tant de la Garde nationale — fer de lance du coup d'État — que dans les rangs de la police auxiliaire tactique dévouée à Mgr Makarios.

#### L'ethnarque lui-même a

indiqué, à Londres, que les officiers grecs insurgés avaient tenté de le tuer en attaquant avec des mortiers et des armes automatiques le palais présidentiel de Nicosie, réduit maintenant à l'état de ruine. "Ils ont pensé que j'étais mort, et ils l'ont annoncé", a précisé Mgr Makarios qui avait ensuite trouvé refuge à Paphos puis dans une des bases britanniques de Chypre.

Les premiers Britanniques rapatriés de Chypre par avions militaires ont témoigné eux aussi de la violence des combats au cours des deux derniers jours. Un professeur, M. Ian Campbell, et sa femme ont rapporté que la bataille a fait rage, toute la nuit de lundi à mardi dans Limassol où de violents tirs de balles étaient échangés dans un vacarme de cauchemar. D'autres témoins ont précisé qu'un avion de la British Airways avait été atteint par un tir de mortier sur l'aérodrome même de Nicosie où une véritable bataille a eu lieu aux premières heures du coup d'État dans les environs de l'aéroport.

Selon d'autres récits, le Parti communiste chypriote "AKEL", fort bien structuré et composé d'éléments fidèles à Mgr Makarios, disposant d'éléments de choc recrutés parmi les dockers et les ouvriers des villes, continue à s'opposer au régime issu du coup d'État présidé par M. Nikolaos Samson. Selon la radio officielle grecque et les radios chypriotes celle du Paphos qui avait diffusé les premiers appels à la résistance de Mgr Makarios s'est alignée sur celle de Nicosie affirmant que "le calme est rétabli sur l'ensemble du territoire de Chypre tout entier", et que

"les éléments de la police au service de Makarios se sont rendus". Mais on n'exclut pas, à Athènes, chez les observateurs qualifiés, qu'une longue résistance farouche puisse s'organiser.

#### Les entretiens de Londres

La situation a été examinée, à Londres, pendant 55 minutes au cours d'un entretien entre Mgr Makarios et le premier ministre Harold Wilson, au 10 Downing Street où des manifestations favorables à l'archevêque s'étaient massées par centaines. Mgr Makarios, soucieux, tendu et fatigué, n'a pas fait de déclaration publique. Peu après aux Communes, M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a annoncé que la Grande-Bretagne espérait "coordonner" avec la Turquie les moyens à employer pour faire face à la situation à Chypre.

M. Callaghan a affirmé que "le retour à Chypre de l'archevêque Makarios, disposant de tous ses pouvoirs, serait la meilleure contribution au maintien de la stabilité au Proche-Orient et à la restauration de la légalité dans l'île".

Le premier ministre turc, M. Bulent Ecevit, et son ministre de la Défense Hasan Isik, qui se sont rendus mercredi à Londres pour presser le gouvernement britannique d'agir, devaient être reçus dans la soirée par M. Harold Wilson.

Dans les milieux diplomatiques londoniens, on soulignait mercredi que la Grande-Bretagne entendait prendre et maintenir l'initiative diplomatique en vue d'une solu-

tion pacifique à la crise, et agir dans le sens de la modération aussi bien auprès d'Ankara que d'Athènes.

#### Mouvements de troupes

Cependant, dans la Méditerranée en état d'alerte, le porte-avions britannique "Hermès", qui devait rallier Malte mercredi, est resté en haute mer en Turquie où la presse affirme que la Turquie n'interviendra pas à Chypre tant que la communauté turque ne sera pas attaquée, des troupes d'infanterie ont fait mouvement vers le littoral sud proche de Chypre et des unités militaires d'Istanbul ont été envoyées vers la Thrace, près de la frontière turco-grecque.

A Bruxelles, le conseil de l'OTAN, réuni mercredi, a manifesté "son plus large soutien au régime du président élu Makarios", et approuvé la démarche britannique auprès d'Athènes demandant que les officiers grecs de Chypre soient "remplacés".

A Moscou où le gouvernement soviétique suit de près l'évolution des événements en Méditerranée et où l'on manifeste un appui total à Mgr Makarios, on n'exclut pas que la concertation soviéto-américaine joue depuis le début de la crise, comme ce fut le cas en octobre dernier pendant le conflit israélo-arabe. Israéliens et Arabes, qui avaient toujours bénéficié de la neutralité de fait de Chypre, manifestent à l'égard leur inquiétude d'une détérioration de la situation autour de Chypre et le président égyptien Sadate a déclaré que le "peuple égyptien se rangeait aux côtés de Mgr Makarios".

## La violence aura-t-elle raison d'Isabelita Peron

BUENOS AIRES (AP) — La violence, qui a été le fléau du président Juan Peron, n'a pas cessé après sa mort, s'ajoutant aux problèmes énormes auxquels sa veuve, qui est aussi son successeur, Isabel Peron, doit faire face.

Lundi, Arturo Mor Roig, ministre de l'Intérieur dans l'ancien gouvernement militaire, a été assassiné, pendant qu'il déjeunait avec des amis, dans une des banlieues de Buenos Aires. Ce meurtre a provoqué de vives réactions chez ses partisans, qui ont juré de le venger.

De nombreux observateurs pensent que Mor Roig, qui avait été l'un de ceux à avoir tenté de s'opposer au retour de Peron, l'an dernier, serait victime d'un attentat politique. Dans le climat de l'Ar-

gentine d'aujourd'hui, sa mort n'a pas été une surprise totale.

Depuis quelques années, il y a eu des dizaines de meurtres, des centaines d'enlèvements et d'innombrables explosions de bombes. Ces événements ont fait des victimes tant à droite qu'à gauche, parmi les étrangers aussi bien que parmi les Argentins.

Certains observateurs affirment que si cette violence, qui naturellement, appelle la violence, se poursuit à ce rythme, cela pourrait mener à la chute d'Isabel Peron. Cette dernière se trouve à la tête d'un mouvement profondément divisé. Elle doit, en outre, tenir compte d'une opposition particulièrement critique des militaires, préoccupés par les questions du maintien de l'ordre.

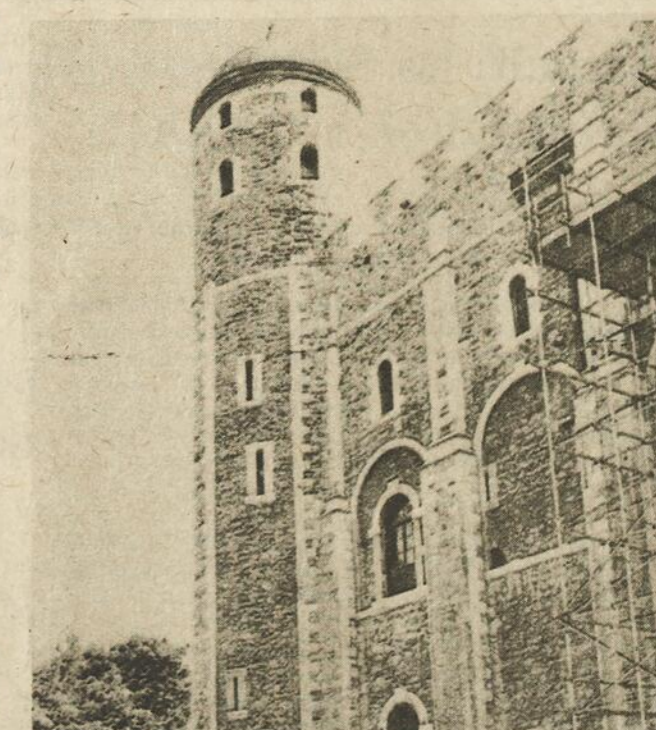
#### Attentats

Depuis le 1er juillet, date de son investiture, trois péronistes de gauche ont été assassinés et une importante personnalité de l'aile droite a été blessée par balles. Les enlèvements, les vols et pressions à main armée se sont poursuivis au même rythme.

Un groupe de terroristes d'extrême-gauche, l'Armée révolutionnaire du peuple, dont la fortune, déjà colos-

sale, s'accroît avec chaque enlèvement réussi, s'efforce de provoquer le chaos dans le pays. De leur côté, des éléments de droite ont constitué leur propre groupe paramilitaire pour lutter contre les gauchistes.

La répression doit être suffisamment ferme pour que les attentats et les enlèvements cessent, mais elle doit aussi être relativement mesurée, afin de ne pas faire basculer la gauche modérée dans l'extrémisme.



## Une bombe secoue la Tour de Londres

LONDRES (AP) — Une bombe a explosé, hier midi, à la Tour de Londres, dans les caves abritant d'anciennes pièces d'artillerie et des armures, alors que la salle était bondée de touristes.

Scotland Yard a annoncé qu'il y avait 33 blessés, pour la plupart des touristes allemands et danois. A l'hôpital St. Bartholome, où tous les blessés ont été transportés, on déclarait que dix d'entre eux au moins étaient grièvement atteints et pourraient être amputés d'un bras ou d'une

jambe. Cinq des blessés grièvement atteints sont des enfants. Sur les 33 blessés, la moitié sont des enfants.

La charge d'explosif avait été placée près d'un canon. Scotland Yard s'est refusé à émettre une hypothèse sur les auteurs de cet attentat, le premier commis à la tour de Londres depuis 1881. Mais il pourrait s'agir d'une nouvelle action de l'IRA.

La tour de Londres a été construite il y a 900 ans par Guillaume le Conquérant sur les bords de la Tamise.

## Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 117 PAR GERMAIN

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

#### HORIZONTELEMENT

- Raccourcit chez bien des hommes après la naissance. — Heureux.
- Souvent plus drôle que la première (pour ceux qui jouent).
- Celles qui veulent l'être à tout prix ne le sont surtout pas.
- Tartufe, hypocrite. — Troublé dans sa virilité.
- Arriverai. (v. pron.). — Abjeet.
- Performance d'impuissant. — Sert à s'asseoir...
- Prép. — Jamais touché. — Dem.
- Accordât une valeur. (sub.). — User la surface d'un corps avec un instrument pour le dresser ou l'arrondir.
- Calvaire! — Choisira...
- Aura son voyage. — Se dit d'éléments identiques dont les atomes diffèrent par leur masse (sing.).
- Vallée. — Adepté.
- Oui, Bou-bou en est un!... éteint! — Reposa son siège sur un siège.

#### VERTICALEMENT

- Prélude. — Recouvrait les beaux travaux qu'on faisait à l'école.
- Note. — Deviendras svelte, élancée, élégante et pas gé-



**Lisèle**  
MODE PRÉNATALE  
vêtements de maternité  
1370 est. BEAUBIEN  
tél: 273-1436

## L'interminable Watergate Nixon laisse voir sa profonde irritation

SAN CLEMENTE, Californie (Reuter) — Le calme régnait hier à la Maison-Blanche, mais le président Nixon semble profondément irrité par l'affaire du Watergate et ceux qui s'acharnent à le poursuivre.

Dans une interview accordée le 13 mai dernier au rabbin Baruch Korff, pour son livre "L'Homme Nixon: rester au sommet", il s'en prend violemment aux journalistes et aux libéraux avec lesquels, dit-il, il s'est battu, pendant ses 30 ans de vie politique, et qui sont déterminés à l'humilier.

Ce n'est pas la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui est la plus visée, mais les journalistes de la Maison-Blanche qui, selon lui, le regardent avec haine et frustration.

Le président indique au

passage qu'il a envisagé, puis rejeté, la décision de démissionner si la Chambre des représentants votait en faveur de l'impeachment et le déférait devant le Sénat. Il est maintenant décidé à aller "jusqu'au bout" et de défendre d'accusations dont je suis totalement innocent".

La justice n'est pas épargnée. Dans son interview, accordée avant le jugement de M. John Ehrlichman, il exprime l'opinion qu'il est difficile pour quiconque fait l'objet d'allégations liées au Watergate d'être jugé équitablement à Washington. Le rabbin Korff lui a rendu visite mardi à San Clemente. Le rabbin des Affaires intérieures laissait une tache sur la justice américaine. Le président en a convenu.

Décidé à lutter, M. Nixon ajoute: "J'y survivrai et j'espère seulement qu'ils y survivront avec, disons, autant de

sérénité que moi".

Par ailleurs, la commission judiciaire de la Chambre des représentants a entendu hier son dernier témoin, M. Herbert Kalmbach.

L'ancien avocat du président Nixon purge actuellement une peine de prison pour avoir tenté de "vendre" un poste d'ambassadeur des États-Unis en échange de contributions financières à la campagne électorale républicaine.

Elle commencera ensuite à rédiger son rapport, sur lequel elle devrait voter à partir de la fin de la semaine prochaine. Il semble qu'un vote en faveur de l'impeachment soit acquis.

Le rapport sera présenté ensuite à la Chambre des représentants, qui devrait se prononcer là-dessus le 23 août.

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont pris, crts.

# vie et culture

## Cet été, à la Place des Nations

L'été, d'une façon générale, est la saison morte sur le plan artistique. Cet été cependant, ce n'est pas le cas. Les spectacles de la Place des Nations se succèdent les uns aux autres. C'est un événement important à Montréal.

La Place des Nations est devenue, avec les années, un endroit où les gens se retrouvent, ont du plaisir, car le site est extrêmement agréable. Une soirée de musique, une soirée d'air pur, de grandeur "universelle", voilà ce que peut vous offrir la Place des Nations, devenue maintenant la place populaire du Québec.

L.A. EXPRESS; mercredi 7 août: MAHOGANY RUSH, FUNKADELICS; samedi 10 août: VILLE ÉMARD BLUES BAND, VÉRONIQUE SANSON; mercredi 14 août: BABE RUTH (1ère partie à déterminer); samedi 17 août: EUMIR DEODATO, MANEIGE; samedi 24 août: DIANE DUFRESNE; samedi 31 août: LOGGINS AND MESSINA.

Beaucoup de gens s'imaginent que l'accès de la Place des Nations est difficile. Au contraire. Pour les voitures, il existe maintenant un stationnement sur Terre des Hommes, à 1,500 pieds de l'endroit où se donne le spectacle. Le métro se rend jusqu'à Terre des Hommes, ainsi que l'autobus 168, partant de la station Peel. Donc, c'est un jeu d'enfant.

Voici la liste des spectacles à venir: Samedi 20 juillet: GINETTE RENO; mercredi 24 juillet: AMERICA, LE MATCH; samedi 27 juillet: JEAN-PIERRE FERLAND, PRISCILLA, BEAU-DOMMAGE; dimanche 4 août: JONI MITCHELL, TOM SCOTT AND THE



La jeune chanteuse Priscilla, qui s'est fait connaître avec "Mon beau pays", sera à la Place des Nations le 27 juillet prochain en compagnie de Jean-Pierre Ferland et du groupe "Beau dommage".

### Sept peintres néo-figuratifs

Les "Sept de la Nouvelle Figuration" invitent tous ceux et celles qui aiment la peinture à venir les rencontrer tous les jours, jusqu'au 2 septembre 1974, de 11h30 à 17h30 (jeudi et vendredi jusqu'à 21h00), au Centre d'Achats Innovation, Chemin Sainte-Foy, à Québec.

Vous y trouverez un Atelier-Galerie où l'un ou l'autre des "Sept" sera disponible pour discuter avec vous sur la peinture actuelle, les différents médiums d'expression, les philosophies multiples qu'elle véhicule, de même que les mouvements qui se dessinent en peinture dans notre société québécoise. Vous pourrez également observer sur place en plein travail. Vous pourrez, enfin, examiner tout à loisir quelques-unes de leurs plus récentes toiles.

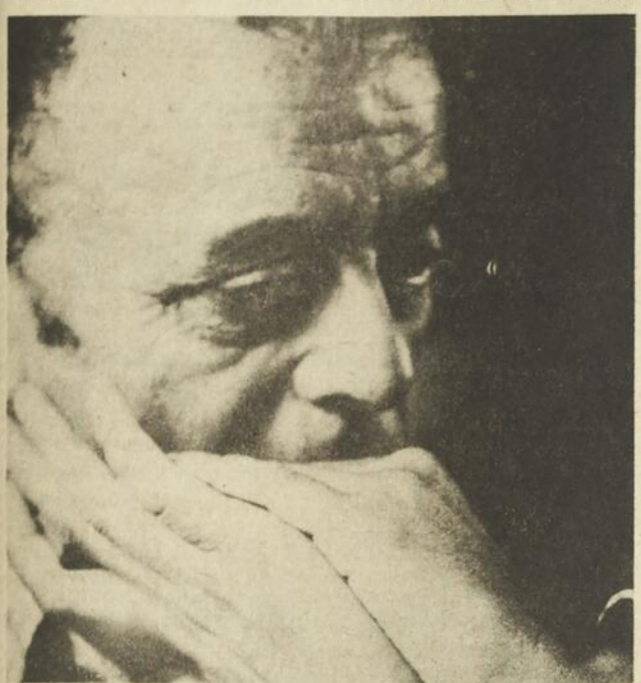
Ils sont composés de: Claudette Bernatchez, Denise Dufour, Françoise Reid-Ducharme, Monique Thounin-Perreault, Michel Daigle, Jacques Dubé et Jean-Claude Marchand.

## McGill: deux concerts d'été

L'Orchestre de Chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott présentera deux concerts d'été, les dimanches soir 21 et 28 juillet. Sous le titre de "Concerts Belvédère", ces concerts auront lieu à l'église "Christ Church Cathedral" (rues Ste-Catherine et Union) entre les magasins Eaton et La Baie. Au premier concert, le dimanche soir 21 juillet, le soliste sera Denis Brott, violoncelliste qui jouera le concerto pour violoncelle en ré majeur de Haydn. Denis Brott a récemment gagné un premier prix au concours international à Munich Allemagne. Également au programme, le Concerto Grosso op. 6 no. 1

de Corelli et le Divertimento pour cordes de Bartok. Le deuxième concert, le dimanche soir 28 juillet, sera un "Concert Bach", avec les solistes suivants: Pierre Mollet, baryton, Luis Grinhauz, violon, et Peter Bowman, premier hautbois de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Au programme: le Concerto Brandebourgeois no. 3, la cantate no. 82 "Ich habe genug" et le concerto pour violon et hautbois en do mineur.

On peut se procurer des billets à l'International Music Store, 1334 ouest Ste-Catherine. Les concerts commenceront à 8h 15.



LARRY ADLER

Le deuxième concert de la saison d'été de l'OSM, intitulé "Les classiques favoris", présente le "magicien de l'harmonica", Larry Adler, qui interprète entre autres, des oeuvres arrangées pour l'harmonica telles que le Concerto pour violon en la mineur de Vivaldi et les Danses roumaines de Bartok. Dernier concert ce soir à 20h15 à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des-Arts.

## où irons-nous?

### Cinéma

Anjou: "Papillon": 6.00, 9.00  
 Arlequin: "Les machines du diable": 2.35, 5.55, 9.15, "Les démons de la moto": 1.00, 4.15, 7.35  
 Atwater 1: "The Sting": 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30  
 Atwater 2: "Erotic Dreams": 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40  
 Aventure: "Herbe rides agins": 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.10  
 Berr: "Artists et modèles": 2.30, 6.00, 9.40 "Un vrai cinglé du cinéma": 12.45, 4.20, 8.00  
 Bijou: "Quand les filles de déchainent": 1.00, 4.02, 6.44, 9.46, "Jeunes filles au pair": A2.18, 5.20, 8.22  
 Bonaventure: "Grace's Place" et "Lisa's Folly"  
 Champlain: 3 Étoiles 36 Chandelles: 12.45, 6.15, 9.45 "Un petit indien": 1.00, 4.30, 8.00  
 Cinéma 2001: "Duel": 6.00, 8.00, 10.00  
 Cinéma chavalier: "La gueule de l'emploi": 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20  
 Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30  
 Cinéma de Pierrot "Orange mécanique": 6.20, 9.00  
 Cinéma V: "Salon rouge": The adventures of Rabbi Jones: 7.00, 9.00 "Salon Blue": Miss Barington: 7.30, 9.30  
 Claremont: "Spys": 1.15, 2.55, 4.35, 6.15, 7.55, 9.35  
 Crémazie: "Mon nom est Personne": 7.20, 9.30  
 Dauphin (McLaren) "Bingo": 7.30, 9.30  
 Dauphin (Renoir) "Les valseuses": 7.20, 9.30  
 Electra: "Rapport sur des infirmières": 12.15, 3.20, 6.30, 9.40 "Journal érotique d'un bûcheron": 1.40, 4.50, 8.00  
 Elysée: "La Maison des Borie": 7.30, "Les Copains": 9.30 Eisenstein: Glissements progressifs du plaisir: 7.30, 9.30  
 Festival "Il était une fois dans l'Est": 7.30, 9.30

Place du Canada "The three Musketeers": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
 Granada "Chevauchée érotique": "Pour un dollar d'Amour": 6.25  
 Ciné-Centre: (1) Quand les filles se déchainent: 12.30, 3.35, 6.45, 9.55, Jeune fille au pair: 1.50, 5.00, 8.05, Ciné-Centre 2 "La fureur de vaincre": 12.15, 4.00, 7.50 "Les despote cruel": 2.00, 5.50, 9.35  
 Jean-Talon "Ca branle dans les bambous": 8.10, "Terreur en Mandchourie": 6.35, 9.40  
 Kent: "My mane is nobody": 12.40, 2.50, 4.50, 7.00, 9.00  
 La Scala "Le Parrain": 3.15, 8.00 "Love Story": 1.30, 6.20  
 Loews "Thunderbolt & Lightfoot": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
 Maisonnette: "Ca branle dans les bambous": 8.10, "terreur en Mandchourie": 6.35, 9.40  
 Mercier: "Goldfinger": 8.00, "James Bond contre Dr. No": 6.10, 10.00  
 Monkland: "Walking Tall": 1.10, 5.20, 9.40 "Harrad Experiment": 3.35, 7.55  
 "La Grande Java": 1.00, 4.20, 7.45 "Les didasses en folie": 2.35, 6.00, 9.25  
 Outremont: L'Audience: 7.00 "Un ange au paradis": 9.30  
 Papineau "Sex Shop": 2.45, 6.05, 9.20, "Jeux pour couples infidèles": 1.20, 4.40, 8.00  
 Parisien "La revanche de Miss Karaté": 12.15, 3.25, 6.35, 9.45 "Le filleule du Dragon Noir": 1.45, 4.55, 8.10  
 Pigalle "Stacy": 12.45, 3.40, 6.35, 9.35, Sweet Kill: 2.15, 5.15, 8.10

VISITEZ VILLAGE DE SÉRAPHIN STE-ADELE

OUVERT JUSQU'AU 14 OCTOBRE "ça c'est québécois..."

mécanique": "Hotel du vice" des 6.20  
 Villeray: "3 Étoiles 36 Chandelles": 2.45, 6.15, 9.45, "Un petit indien": 1.00, 4.30, 8.00  
 Westmount Square: 1.15, 2.50, 4.40, 6.05, 7.50, 9.30  
 York: "Butch Cassidy & le sundance kid": 1.10, 3.10, 5.05, 7.10, 9.10

Ciné-parc  
 Ciné-Parc Dollard: Ecran 1: Parallax View - Monday on a swing Ecran II: My name is nobody - Public eye.  
 Ciné-Parc Odeon: Ecran I: L'héritier Ecran II: Artistes et modèles - Un vrai cinglé du cinéma - 3e film samedi et dimanche seulement Ecran I: 7 fois 7 - Ecran II: Les dynamiteros  
 Ciné-Parc St-Eustache: Ecran 1: Mon nom est personne. Les caïdes de la pègre: Mirage de la vie Ecran II: Jeremiah Johnson: la nuit américaine: Chesum Ecran III: Mama, Cahill U.S. Marshal: Zippelin.

Théâtre  
 Théâtre du Rideau-Vert: "La Sagouine" d'Antoine Maillet, 8.00.  
 Théâtre de Sun Valley: Lorsque l'enfant paraît, d'André Roussin, 9.00.  
 Théâtre de la Marjolaine (Eastman): Le Testament, de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu, 9.00.

Soirées du MAURIER  
 LES GRANDS BALLETS CANADIENS  
 CE SOIR JUSQU'AU 3 AOÛT  
 dans une magnifique histoire d'amour de notre temps  
 CANTIQUE DES CANTIQUES  
 chorégraphie de FERNAND NAULT  
 texte, musique et poèmes de MICHEL CONTE  
 de retour d'une tournée à Paris  
 TOMMY  
 Cantique des Cantiques avec en plus Au-delà du temps, les juifs et les vendredis à 20h30 et les samedis à 19h00  
 les billets sont en vente  
 Achetez vos billets par téléphone avec CIBARCA \$5.00 réserves  
 info: 873-5183  
 offre spéciale à la Saie \$2.95 réserves non réservés  
 aux guichets de l'Expo-Théâtre aux Grands Ballets Canadiens à 5415 chemin de la Reine Marie et tous les guichets TRS  
 FESTIVAL EXPO-THÉÂTRE  
 expo-théâtre cité du havre autobus no 12 de la station de métro McGill

Théâtre des Marguerites (Trois-Rivières): Quand épousez-vous ma femme, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Court, 9.00.  
 L'Atelier (Sherbrooke): "Pep-sie": 8.30.  
 Centre essai Un. de Montréal: "La chorale Bonheur": 8.00.  
 Studio-Théâtre, (1155, Côte Mor-el, Ste-Sophie de Lacorne): Et pis là... là, là, hein! de Lise Lelercer Da Silva, 8.45.  
 Théâtre du Nouveau Monde: Les belles-Sœurs, de Michel Tremblay, 8.30.  
 Domaine Montjoie (North Hatley): "Opéra d'un énergumène".  
 Théâtre des Prairies (Joliette): Deux et deux font sexe, de Harris et Darbon: 9.00.  
 Théâtre La Fenière (Québec): "La Pucelle d'Auteuil", de Jean Létraz: 9.00.  
 Théâtre de la Poudrière: "Look No Hands", de Lesley Storm: 8.30.  
 L'Escalier (Saint-Marc): "Feu la mère de madame" de G. Feydeau: 20.30.

Variétés  
 Patriote de Ste-Agathe: Jacques Michel 8.30  
 Salle Bonaventure: Les Darling Girls, 9.00, 11.00.  
 4, 10: Jeudi 7h 30: "Ce cher disparu", E.U. 1971. Drame policier de B. L. Kowalski avec Peter Falk, Robert Culp et Ray Milland.  
 (4), 5, 6: Now Look Here  
 (6): Jeudi 7h 30: "Furie sur le nouveau Mexique", E.U. 1964. Western de C. Nyby avec Rory Calhoun, Virginia Mayo et Preston Pierce.  
 8, 12, (13): Sanford and Son (Comédie)  
 (9 C), (9 NC): Viens voir  
 (11): Parle, parle, jase, jase  
 20:00 h.  
 (4), 5, 6: In the south seas  
 8, 12, (13): Ironside (Policier)  
 (9 C), (9 NC): "Portraits"

## Horaires Télévision

### matinée

7: Marine Boy  
 8, (13): The A.M. Show  
 12: Eye Bet (Jeu)  
 9.30 h.  
 4: Au bout du fil.  
 10: Bonjour Montréal  
 12: The Community  
 9.45 h.  
 7: Informa 7  
 9.55 h.  
 6: Standby six and religious thoughts  
 10.00 h.  
 (4), 5, 6: Mon ami

11.00 h.  
 2, 9, 11, (12), 13: Personnalité féminine  
 4: Pour vous mesdames  
 (4), 5, 6: Sesame Street (Éducation)  
 7: L'été au Québec  
 8, (13): Secrets from the Kitchen  
 12: Hercules (Dessins animés)  
 10.15 h.  
 2, 9, 11, (12), 13: En mouvement  
 (4), 5, 6: Friendly Giant  
 10.30 h.  
 2, 7, 11, (12), 13: La souris verte  
 (4), 5, 6: Mr. Dressup  
 10: Pour vous mesdames  
 12: The Art of Cooking  
 10.45 h.  
 2, 7, 11, (12), 13: L'univers de Sylvie  
 11.30 h.  
 2, 9, 11, (12): Histoires sans paroles  
 4, (6): Dessins animés  
 8, (13): Eye Bet: (jeu)  
 12: Magic Tom's Road Show  
 13: Voisins voisins  
 11.45 h.  
 (6): A votre service

### après-midi

12.00 h.  
 2, 9, 11: Mon ami Ben  
 (4), 5, 6: Luncheon Date (Interview)  
 (6): Aujourd'hui  
 7, 10: Les tannants  
 8, (13): Spiderman  
 12: The Dick Van Dyke  
 (12): De jour en jour  
 12.15 h.  
 4: De tout de tous  
 (6): Nouvelles du midi  
 12.30 h.  
 2, 9, 11, (12), 13: La maison des bois  
 (6): Rond-Point  
 8, (13): Rocket Robin Hood  
 12: Doctor in the House  
 13.00 h.  
 2, 9, 11, 12, 13: Du bout des doigts  
 (4): New Directions  
 (6): Pour vous mesdames  
 7, 10: Personnalités  
 8, (13): The Merv Griffin Show  
 12: Summer Theatre "Forty guns to Apache pass", E.U. 1966. Western de W. Witney avec Audie Murphy, Kenneth Tobey et Michael Burns.  
 13.15 h.  
 4: Doigts de fée  
 13.30 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal  
 (4), 5, 6: Family Court (drame)  
 10: Au jour le jour  
 13.35 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: Réseau-Soleil  
 13.45 h.  
 4: Été 74

14.00 h.  
 4: Entre vous et moi  
 (4), 5, 6: Juliette & Friends (Magazine)  
 14.30 h.  
 2, 9, 11, (12), 13: Cinéma: "Têtes de pioche", E.U. 1938. Comédie de J. Blystone avec Stan Laurel et Oliver Hardy.  
 4: Cinéma: "Fuite en France", It, 1948. Drame de M. Soldati avec Folco Lulli, Enrico Olivieri et Pietro Germi.  
 (4): The Phil Silvers Show  
 5: Star Performance  
 6: Coronation Street (Téléroman)  
 (6): Cinéma: "Le loup de la frontière", It, 1951. Drame policier d'E. Anton avec Piero Lulli, Maria Frau et Tamara Lees.  
 7: Ciné-Vacances: "Feux croisés", E.U. Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan.  
 8, 12, (13): Somers (Téléroman)  
 10: Ciné-Jeudi: "Le tumulte", E.U. 1963. Drame de G. R. Hill avec Geraldine Page, Yvette Mimieux et Dean Martin.  
 15.00 h.  
 (4), 5, 6: Take 30 (Actualité)  
 8, 12, (13): Another World (Téléroman).  
 15.30 h.  
 (4), 5, 6: The Edge of Night (Téléroman)  
 8, 12, (13): What's The Good Word? (Jeu)  
 20:30 h.  
 (4), 5, 6: Ceilidh  
 21:00 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: Témoignages "Valentin", avec Ovília Legaré, Anne-Marie Ducharme, Frédérique Collin et Olivier L'Ecuyer.  
 4, (6), 10: Les découvertes du 10  
 (4), 5, 6: The Irish Rovers  
 8, 12, (13): The Streets of San Francisco (Policier)  
 (9 C), (9 NC): Honni soit qui mal y mange.  
 21:30 h.  
 2, 9, 11, 13: Les joueurs  
 4, (6), 10: Toute la ville en parle  
 (4), 5, 6: Jury  
 7: Monsieur Country, Claude Pastry  
 (9C 9NC): Les "Jazzeurs"  
 (12): Département 'S'  
 22:00 h.  
 2, 9, 11: Les citoyens avertis  
 (4), 6: Access  
 5: A communiquer  
 7, 13: Documentaire  
 8, 12, (13): The Ian Tyson Show  
 (9 NC): Un million de femmes  
 22:15 h.  
 4, (6), 7, 10, 13: Loto-Perfecta  
 22:30 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal  
 4, (6), 10: Les nouvelles TVA  
 (4), 6: Encounter  
 8, 12, (13): Target: The Impossible  
 (9 C): Black Youth Television Workshop  
 22:50 h.  
 2, 9, 11, (12): Sport et météo  
 7: Informa 7  
 13: Le 13 vous informe  
 23:00 h.  
 2, 9, 11, (12), 13: Réseau soleil  
 4: Où sont-ils donc? (Jeu)  
 (4), 5, 6, 8, 12, (13): News  
 (6): En fin de soirée: "Terreur à Silver City", E.U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald.  
 7: Cinéma: "Le narcissisme noir", G.B. 1947. Drame psychologique de M. Powell et E. Pressburger avec Deborah Kerr, Jean Simmons et Sabu.  
 (9 NC): As we see it  
 10: La couleur du temps  
 23:05 h.  
 4: Ciné-4: "Bonjour tristesse", E.U. 1957. Drame psychologique d'O. Preminger avec Jean Seberg, David Niven et Deborah Kerr.  
 16.00 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: Allo grenouille  
 4: Allons au cirque  
 (4), 5, 6: Forest Rangers (Aventure)  
 (6), 10: Patofville  
 8, 12, (13): Anything You Can Do (Jeu)  
 (9 NC): Sesame Street  
 16.30 h.  
 2, 7, 9, 11, (12), 13: La ribouldingue  
 (4), 5, 6: Newfoundland Holiday (Documentaire)  
 (6): Personnalités  
 8, (13): The New Beat The Clock (Jeu)  
 10: Aventures: "Des pas sur la neige", Can. 1966. Drame policier de M. Green avec Peter Kastner, Meredith McRae et Ovília Legaré.  
 12: Pay Cards  
 17.00 h.  
 2, 7, 9, 11, (12): Tarzan (Aventure)  
 4, (6): Les tannants  
 (4), 5, 6: Dress rehearsal  
 8, (13): The Mod Squad (Policier)  
 (9 NC): Come alive  
 12: Truth Or Consequence (Jeu)  
 13: Cinéma de 5 heures: "Elle et lui", E.U. 1957. Comédie sentimentale de L. McCarey avec Cary Grant, Deborah Kerr et Richard Denning.  
 17.30 h.  
 (4), 5, 6: That Girl (Comédie)  
 (9 NC): Whales of the Saguenay.  
 12: The New Beat The Clock (Jeu)  
 23:15 h.  
 10: Sans pantoufles: "Lutte pour la vie", All. 1939. Biographie d'H. Steinhoff avec Emil Jennings, Werner Krauss et Viktoria von Ballasko.  
 23:20 h.  
 8, (13): Sportsline  
 12: Pulse  
 23:22 h.  
 (9 C), (9 NC): Honni soit qui mal y mange.  
 (4), 5, 6: Viewpoint  
 23:30 h.  
 (4): CBOT Tonight  
 5: After Eleven: "Sudden Fear", E.U. 1952. Drame psychologique de D. Miller avec Joan Crawford, Jack Palance et Gloria Grahame.  
 6: Montreal Tonight  
 8, (13): Simply Charlotte  
 (9 NC): Black Is  
 23:45 h.  
 (4): Sports  
 23:50 h.  
 12: Loto-Perfecta  
 23:55 h.  
 (4): Festival Four: "Affair in Trinidad", E.U. 1952. Drame policier de V. Sherman avec Rita Hayworth, Glenn Ford et Alexander Scourby.  
 6: Ciné-Six: "A cold wind in august", E.U. 1960. Etude de moeurs d'A. Singer avec Lola Albright, Scott Marlowe et Joe de Santis.

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRESENTE Présentement à l'affiche

# les belles sœurs

de MICHEL TREMBLAY scène ANDRÉ BRASSARD

supplémentaires, jusqu'au 3 août!

Pauline Heppel  
 Rita Lafontaine  
 Murielle Dutil  
 Lorraine Pintal  
 Denise de Jaquere  
 Carmen Tremblay  
 Pauline Martin  
 Danielle Lorain  
 Patricia Nolin

Reservations 861-0563

84 ouest, rue Sainte-Catherine  
 Ex-Comédie Canadienne (Salle climatisée)

2 CBFT (R-C), Montréal  
 4 CFQM (TVA), Québec  
 (4) CBOT (CBC), Ottawa-Hull  
 5 CKMI, Québec  
 6 CBMT (CBC), Montréal  
 (6) CJPM (TVA), Chicoutimi  
 7 CHLT, Sherbrooke  
 8 CJSS (CTV), Cornwall  
 9 CBOFT (R-C), Ottawa

9C Câble TV, Montréal  
 9NC National Cablevision, Montréal  
 10 CFTM (TVA), Montréal  
 11 CBVT (R-C), Québec  
 (11) TCQ (câble), Québec  
 12 CFCF (CTV), Montréal  
 (12) CKRS, Jonquière  
 13 CKTM, Trois-Rivières  
 (13) CJOH (CTV), Ottawa-Hull

# LES ANNONCES

Nos bureaux sont ouverts du  
lundi au vendredi de 10h. à 5h.  
**331-8961**

**IMMEUBLES 100**  
101 propriétés à vendre  
105 propriétés à louer  
108 propriétés à la campagne  
110 propriétés à la campagne  
111 propriétés demandées  
117 propriétés commerciales  
120 cottages bungalows  
123 administration des propriétés  
126 maisons mobiles  
128 immeubles  
130 chalets à vendre  
134 condominiums  
138 appartements à vendre  
141 entrepôts à vendre  
144 commerces à vendre  
147 terrains à vendre  
150 terres à vendre  
154 maisons de pension à vendre  
156 bureaux et locaux à vendre

**LOCATION 200**  
202 appartements à louer  
204 appartements chauffés à louer  
207 appartements meublés  
chauffés à louer  
209 appartements demandés  
211 appartements et  
logements à partager  
214 logements à louer  
218 logements chauffés à louer  
222 logements chauffés  
meublés à louer  
224 logements demandés  
227 logements à sous-louer  
229 chambres à louer  
231 chambres demandées  
234 commerces à louer

**MARCHANDISES 300**  
302 ameublement  
305 antiquités à vendre  
308 antiquités demandées  
310 articles de ménage  
314 articles camping  
caravanning - tentes  
316 articles sport - skis  
319 instruments de musique  
322 photos et cines  
325 caméras  
328 machinerie  
330 matériaux de construction  
332 effets de bureau - magasins  
restaurants  
335 tableaux - peintures  
338 artisanat  
340 tapis - carreaux - linoléum  
343 feraille - céramique  
346 machines à coudre  
349 lingerie - fourrure vêtements

**SERVICES 400**  
402 peintre  
405 électricien  
407 plombier  
410 rembourreur  
413 entrepreneur  
417 denturologiste  
420 menuisier - ébéniste  
425 service domestique

**FINANCE 500**  
502 associations demandées  
505 agents demandés  
508 occasions d'affaires  
510 assurances  
515 hypothèques

**AVIS DIVERS 600**  
602 activités sociales  
605 voyages & Transport  
608 ventes de charité  
612 encans  
620 chasse & pêche  
625 divers  
630 avis légaux appels d'offres  
demandes de soumissions  
634 décès  
638 remerciements  
640 messe

**EDUCATION 700**  
701 école  
706 école de conduite  
709 école de métiers

**EMPLOIS 800**  
800 service de personnel  
807 couples demandés  
810 hommes demandés  
820 femmes-filles demandées  
830 hommes-femmes demandés  
835 agents vendeurs  
840 coiffeurs-coiffeuses demandés  
845 emplois demandés

**VEHICULES 900**  
903 bateaux moteurs yachts  
905 maisons mobiles

910 remorques routières  
914 bicyclettes  
918 motocyclette  
922 tracteurs  
928 équipement à neige  
933 motoneiges  
940 avions  
944 clinique d'auto  
955 réparations autos camions  
958 pneus  
962 pièces d'auto  
970 équipement de garage  
973 accessoires d'auto et camions  
978 camions à vendre  
982 autos et camions à louer  
985 autobus  
986 débousselage peinture  
990 autos camions demandés  
999 autos à vendre

**108** propriété à l'extérieur  
**ST-BLAISE**, Comté Napierville, belle maison de campagne, beau style canadien, 9 pièces, 1 arpent ou plus, prix \$30,000. Chantal Boulay 278-8060 651-6127.

**IMM. CARBONNEAU COURTIERS**

**147** terrains à vendre  
Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthur Ménard Propriétaire - 326-0429.

Terrain urbanisé pour maison mobile, 1000 pieds carrés, 13 milles du pont Viau. Aussi: terrains résidentiels et commerciaux à St-Eustache 430-5880.

**202** appartements à louer  
1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

**218** logements chauffés à louer  
Bas bungalow, 2 1/2 eau chaude, électricité, chauffage fournis, Boul. de la Concorde, à côté Polyvalente Georges Vanier, 661-2408.

**227** logements à sous-louer  
Centre-ville, place du cercle, sous-location, 3 1/2 chauffés, piscine, métro \$205. Michelle Bélanger 873-6890 10hres a.m. 3hres p.m.

**258** chalets à louer  
Lac Pauzé, St-Emile de Montcalm chalet à louer, du 10 août au 17 août \$70. 489-5439.

**302** ameublement  
Matelas, sommiers, directement du fabricant: simple, double Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi remboursement. Tél.: 681-0307.

**302** ameublement

**MEUBLES MODERNE CANADIEN COLONIAL ESPAGNOL**

Directement de l'entrepôt MEUBLES de tous styles à être vendu à des prix défiant toute compétition. Ne soyez pas incrédule, ça ne vous engage en rien. Pour rendez-vous après 6h. 324-2494 5710 Jarry est.

**Meubles non peints:** vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas tous grands et prix d'aubaine. 207 Beauharnois est, tél.: 276-9067.

**DÉFI**

A 2 heures d'avis vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 922-7322.

Ameublement luxueux. Maison privée, cause départ. 279-8784 276-1115.

**369** animaux à vendre  
Petite chatte tigrée 2 1/2 mois à donner. 523-6822.

Chiots braques allemands, enregistrés et vaccinés, nés le 5 juin 74. Paul Guy, Deschambault, 1-268-3132.

**413** entrepreneur  
**20% D'ESCOMPTE**  
Peinture intérieur et extérieur, lavage, pose de gypro, tirage de joints, Estimation gratuite. 271-9797.

**417** denturologiste  
Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge acceptée.

**417** denturologiste  
Y. Bélinger, T.D.C. réhabilitation orale orthétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

**435** planchers  
Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

**438** déménagements - transport - camionnage  
Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

**440** service divers  
**AMASO**  
Service de rencontres sérieuses, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marie-Gaudette, b.a.b. péd. b. pn. 1. es lettres. Tél.: 524-3852.

**455** impôts - tenue de livres  
**DÉCLARATIONS D'IMPÔT**  
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

**625** divers  
Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite directement du fabricant. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, arroyons eau des murs. Rénovations. Assurances incluse. Tél.: 642-4077.

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les collier. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

À donner, 2 petits chats mâles, 1 angora beige, un chatreux gris, 3 mois. 388-3654.

**807** couples demandés  
Couple, travaillez ensemble à établir un commerce. Commencez à temps partiel et développez-le. 322-7994.

**830** hommes-femmes demandés  
Dessinateurs, caricaturistes de mandés pour revue de bandes dessinées Totimagy. Appelez 844-4990

**830** hommes-femmes demandés  
**PHARMACIEN LICENCIÉ**  
— Temps plein ou partiel.  
— Bonnes conditions.  
— Bon salaire.  
**PHARMAPRIX Sherbrooke**  
Communiquez avec M. Faulkner 1-819-569-9257 (frais virés)

**845** emplois demandés  
Ferais copie de dactylographie à la maison. 669-7623.

**999** autos à vendre  
Citroën DS-21 de luxe, radio AM-FM parfaite condition 324-4395

Ford Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat, prix défiant toute compétition, 658-6623, livraison immédiate.

Volkswagen de luxe 1972 - Entretien régulièrement par concessionnaire, pneus Michelin neufs, très légèrement bosselés 2 en-droits, 37,000 milles 1,900. 435-4395

1970 Mercury Marquis, Bonne mécanique, carrosserie légèrement bosselée, Aubaine, \$300. 323-1908 Biarritz

**999** autos à vendre  
Renault R-12 1972-Pneus michelin Radio, Garantie, Aubaine \$1,550. - Biarritz 323-1900.

Peugeot 504, 1972, automatique, toit vinyle, radio Am-Fm, très propre. 634-4246.

Volkswagen 1970 de luxe, toit soleil, radio am-fm \$1,300. 384-0978 Après 18 hrs.

Familiale 1970, Ford 351, équipé, bon mécanisme \$800. 581-0028.

**630** Avis légaux - soumissions - appels d'offres  
Prenez avis, que MM. Paul-Emile Hémon, Q-500626, Jean Charest Q-500617, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no. 6.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les 4 jours (4) de la date de la première publication dans ce journal, à la commission des transports du Québec, Beliveau, Alarie, Chouinard & Associés Procureurs des requérants.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

**630** Avis légaux - soumissions - appels d'offres  
Prenez avis que Frédéric Transport Limited fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: transport restreint - longue distance - rayon - contrat de la frontière Québec Ontario (tout port d'entrée) à tous les points de la province de Québec pour le transport de tracteurs agricoles et de machineries de White Motor Corporation of Canada Limited et originaire des Installations de la compagnie en Ontario, le tout en conjonction avec un permis numéro X305 émis par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 22 janvier 74.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours suivant la première publication de cet avis.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

**630** Avis légaux - soumissions - appels d'offres  
Prenez avis que Frédéric Transport Limited fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: transport restreint - longue distance - rayon - contrat de la frontière Québec Ontario (tout port d'entrée) à tous les points de la province de Québec pour le transport de tracteurs agricoles et de machineries de White Motor Corporation of Canada Limited et originaire des Installations de la compagnie en Ontario, le tout en conjonction avec un permis numéro X305 émis par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 22 janvier 74.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours suivant la première publication de cet avis.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

Requérante,  
ARTHUR CORBIN autrefois résident à Montréal maintenant d'adresse inconnue Intime (e).

ORDONNANCE  
La Cour ordonne à l'intimé (e), de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE JOUR" publié en français deux (2) fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, Québec, (12, rue St-Louis).

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous en jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Canada Province de Québec District Abitibi No 200-12-011392-744

Cour Supérieure  
Chambre de la Famille Divorces

LINA LEVESQUE 1117, 4e Avenue, VAL D'OR, P.Q.U.E.

**LE C.L.S.C. SAINT-HENRI PETITE BOURGOGNE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONCTIONS:**

— En regard de l'implantation du C.L.S.C., et sous l'autorité du Conseil d'administration, il voit à la mise en place des programmes du C.L.S.C.

— Il voit également à ce que les orientations fixées par les citoyens, les comités de citoyens et les groupes populaires pour l'implantation du C.L.S.C. Saint-Henri soient respectées. En regard du fonctionnement régulier du C.L.S.C., il planifie, coordonne et administre les activités du C.L.S.C.

— Il fait le lien entre le Conseil d'administration et les employés, tout en s'assurant que les membres du Conseil disposent de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.

— Il fait également le lien avec le Ministère, les autres C.L.S.C. et les organismes reliés au C.L.S.C.

# Jeux 76

## Le basket-ball

En 1891, deux grands sports d'équipe sont pratiqués dans les collèges américains, le baseball et le football. Pendant la saison morte, on doit cependant astreindre les étudiants à la gymnastique. Telle qu'elle était conçue à cette époque, elle était passablement fastidieuse.

Au collège de Springfield, au Massachusetts, le directeur demande à ses professeurs d'éducation physique de penser un nouveau sport pour briser cette monotonie des longues heures de cours de gymnastique.

Après plusieurs expériences infructueuses, un professeur d'origine canadienne, James Naismith, invente le basketball, un sport de salle, dont les propriétés permettent aux étudiants de conserver leur forme physique.

Pour la pratique de ce nouveau sport, Naismith se sert de deux vieux paniers de pêcheurs et d'un gros ballon. Il place les deux paniers à une hauteur de trois mètres à chaque extrémité de la salle et demande aux étudiants de lancer le ballon dans un de ces paniers. Il interdit cependant de courir avec le ballon en main et, du même coup, invente le dribble.

Naismith était né à Almonte, près d'Ottawa et, dès sa sortie de l'université McGill, où il avait obtenu son diplôme en éducation physique, il s'était rendu à Springfield, au International Training School. Cette institution préparait ses étudiants au professorat d'éducation physique.

Les étudiants adoptèrent ce nouveau sport avec enthousiasme et le basketball trouva très rapidement sa place aux Etats-Unis et dans différents pays. A la mort de Naismith, en 1939, le basketball avait déjà été introduit aux Jeux Olympiques et il était devenu l'un des sports les plus populaires au pays de l'Oncle Sam.

Les guerres mondiales ont été des facteurs importants dans la conquête du monde par le basketball. Après la guerre de 1914-1918, les soldats américains pratiquèrent le basketball partout en Europe. Après leur passage, il prit rapidement racine sur le vieux continent.

Vers la fin de la guerre 1939-1945, les soldats américains réalisaient un pas encore plus important dans le cheminement du basket. Ils organisèrent des rencontres avec les joueurs européens. Ces derniers en tirèrent un grand profit, d'autant plus que les formations militaires américaines étaient composées de plusieurs joueurs professionnels. Les succès et les progrès considérables des équipes européennes datent surtout de cette époque.

Dans les collèges d'Amérique et d'Europe, le basketball est aussi fort populaire auprès des athlètes féminins. Si le basketball masculin a toujours été dominé par les Américains aux Jeux Olympiques, exception faite de Munich en 1972 où les Soviétiques les ont vaincus par la faible marge d'un point, le basketball féminin appartient aux Soviétiques.

Aujourd'hui, le basketball a pris une telle importance qu'on le pratique dans la majorité des écoles ou collèges. On a même inventé le mini-basket pour les jeunes de 8 à 12 ans. Il se joue sur un terrain plus petit. En inventant le mini-basket, les Américains ont tout simplement réduit les dimensions du terrain et du ballon ainsi que la hauteur des paniers tout en conservant les mêmes règles. Il s'agissait d'amener la pratique du basketball à la portée des plus jeunes.

## Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

### Le prix de conservation White Hall: initiative louable de Imperial Tobacco

De toutes les entreprises d'envergure qui œuvrent dans les grandes villes, peu d'entre elles s'occupent activement d'environnement. La plupart du temps, les dirigeants sont plus intéressés à augmenter la production ou à améliorer la gestion, ce qui est leur rôle dans la firme, que de s'intéresser à l'environnement, ce qui devrait être leur rôle dans la société. Leurs moyens financiers leur permettent toujours de s'éloigner de la jungle des grandes villes et de retrouver un milieu naturel sain, à chaque fois que l'envie leur en vient.

Heureusement, il y a l'exception qui confirme la règle et crée le précédent qui devrait être suivi. Dans le domaine de la conservation, il faut mentionner l'initiative louable d'une firme, Imperial Tobacco, qui, depuis 1968, dépense chaque année des sommes importantes attribuées en prix et subventions à des individus, des organismes ou des groupes qui œuvrent dans ce domaine. A mon point de vue, c'est une des formes de publicité les plus intelligentes.

duellement pris sous son aile les programmes de conservation White Hall commencés par General Cigar, à cause des budgets impliqués, a décidé de séparer le programme en deux parties:

Un premier prix de \$10.000 attribué maintenant à un groupe (le dernier récipiendaire individuel fut, pour l'année 1972, M. Tony LeSauter, le plus connu et le plus représentatif des défenseurs de l'environnement au Québec) forme la première partie de leur programme.

Le second volet comprend une dizaine de prix dont les montants sont variés, mais dépassent rarement \$3.000, et sont attribués à des projets ou à des individus, soit pour les aider à mener un travail, ou soit comme récompense pour un travail déjà fait.

C'est ainsi qu'en 1974, les \$37.000 seront répartis et que, si l'on se fie à la relationniste de Imperial Tobacco, ce montant devrait être encore plus élevé dans les années qui viennent.

#### Réceptaires récents

Le groupe Natural Recovery Systems de Moncton, organisme à but non lucratif,

# le sport

## Championnats du monde d'escrime

### Les fleuretistes chinois attirent les curieux

(AFP) — Un nombreux public entourait mercredi matin les pistes 4, 14, 20 et 21 lors des éliminatoires de l'épreuve de fleuret individuel masculin des championnats du monde d'escrime qui ont débuté à Grenoble, mercredi matin.

D'ordinaire ce premier tour, qui débute aux aurores se passe dans la plus stricte intimité. Mais mercredi les spécialistes n'ont pas voulu manquer la "curiosité" de ces mondiaux 1974: Les débuts au plus haut niveau de la Chine admise au sein de la Fédération internationale d'escrime (F.I.E.) il y a à peine deux mois.

La délégation conduite par M. Lin Hou Ju, petit homme à la politesse exquise des orientaux, vêtu d'un costume gris à col "Mao" secrétaire général adjoint de la Fédération chinoise comporte six tireurs: 5 hommes et une femme et plusieurs interprètes.

M. Hou Ju de fort bonne grâce, a accepté de lever un peu le voile qui entoure son sport et dont on ignorait tout jusqu'alors.

C'est en 1953 que l'escrime a débuté en Chine. Cette année là, les Chinois accueillirent des équipes Hongroise, Soviétique et Indonésienne. Ils disputèrent des rencontres avec elles durant lesquelles ils filmèrent les assauts, à partir de là, à l'aide des livres, des régle-

ment, des documents publiés par les diverses écoles françaises, hongroise entre autres, mais sans l'aide de maîtres d'armes étrangers, ils tentèrent de les adapter aux qualités propres de leurs tireurs.

Ils se sont basés pour créer leur style sur la vitesse et le goût de l'attaque, des qualités spécifiques aux orientaux et dont les Japonais tirent le meilleur parti dans ce sport.

À Grenoble, la délégation chinoise est venue sans grande prétention. "Nous sommes là pour apprendre au contact des grandes nations. C'est notre première sortie à ce niveau. Nous avons participé en 1966 aux Jeux des forces montantes (G.A.N.E.F.O.) à Pnom Penh. Ce fut et cela reste jusqu'à aujourd'hui notre seule sortie en terre étrangère, a déclaré M. Hou Ju.

"Ces championnats du monde a-t-il poursuivi constitue une étape en vue des prochains Jeux asiatiques à Téhéran".

À la question de savoir quand l'escrime chinoise pourra jouer un rôle dans le concert international le secrétaire général adjoint est assez évasif: "Trois ans, cinq ans ou peut-être plus".

Ils attendent beaucoup de ce "stage" en France et les concurrents chinois qui vont réaliser un véritable "mar-

thon" durant dix jours vont être en quelque sorte des "ordinateurs" chargés de digérer une multitude de données. Les hommes vont participer en effet à cinq des six compétitions fleuret, sabre, et épée individuelles fleuret et épée par équipes.

Leur expérience et leur condition physique parfaite devraient leur permettre de

supporter ce très dur régime. Tous sont relativement âgés et compte de longues années de pratique.

En ce qui concerne l'admission de la Chine au Comité olympique international qui conditionnera une éventuelle participation aux J.O. de Montréal M. Lin Hou Ju ne s'est pas prononcé fermement: "cela dépendra du

C.I.O. La "clique" de Tchong Kai Chek occupe toujours notre place dans cet organisme. Mais nous avons beaucoup d'amis maintenant, cela devrait permettre de résoudre les problèmes".

M. Hou Ju n'en a pas dit plus. Il n'a pas voulu préciser si son pays allait déposer bientôt sa candidature au

près du C.I.O., il semble cependant, au travers de ses paroles, que la Chine attendra le moment où son admission sera certaine pour se présenter.

Une première satisfaction attendait M. Hou Ju mercredi en fin de matinée trois de ses quatre représentants avaient franchi le premier tour du fleuret individuel.

## Tour de France

### A Pau, Danguillaume récidive

PAU (AFP) — Les Pyrénées semblent parfaitement convenir au rescapés du Tour de France cycliste et en particuliers aux Français.

Depuis l'étape espagnole de Seo-de-Urgen, le Tour, si ennuyeux jusque là, s'est subitement animé sous l'impulsion des routiers français qui en ont profité pour épingler trois victoires consécutives par Poulidor et Danguillaume qui, déjà vainqueur au sommet du Tourmalet mardi, a récidivé mercredi au terme de la 18ème étape Bagnères-De-Bigorre-Pau (141KM500). Il semble cependant que ce second souffle vienne un peu tard pour faire oublier la léthargie des premières étapes.

Jean-Pierre Danguillaume a donc prouvé une nouvelle fois sa combativité, cette

qualité qui manque malheureusement à la quasi-totalité, cette qualité qui manque malheureusement à la quasi-totalité des coureurs actuels. L'ancien vainqueur de la "course de la paix", grâce à son talent de finisseur, a remporté à Pau sa cinquième victoire d'étape dans la "grande boucle".

Les fins de Tour de France, depuis quelques années, sourient particulièrement aux hommes dirigés par Gaston Plaud qui, régulièrement, font le "plein" des victoires d'étapes.

Deux difficultés majeures se dressaient lors de cette dernière étape de montagne avant l'arrivée: le Tourmalet, à 30 km du départ (111 de l'arrivée) et le col de Soulor à 61 km de l'arrivée, tous deux de première catégorie.

Au sommet du Tourmalet, l'Espagnol Aja qui daigne enfin attaquer, passe en tête suivi de Poulidor qui précède de quelques longueurs Eddy Merckx et Raymond Delisle. Une pluie fine et un manque de visibilité gênent alors les coureurs. Dans la descente Merckx rejoint Aja et les deux hommes possèdent 23' d'avance au 38 km sur Poulidor et 33' sur un groupe emmené par Lopez-Carril et Delisle.

Poulidor au 49e km pui sept hommes, Lopez-Carril, Delisle, Santy, Oliva, Pollentier, Panizza et Ovion reviennent sur les deux fuyards. Peu après, Agostinho, De Eitte, Perurena et Zurano se joignent à eux. Un regroupement partiel s'opère ensuite.

Zurano Oliva et Witte de-

marrent peu après, Danguillaume les rattrape peu après (77ème). Le français et Oliva distancent trois km plus loin leur compagnons déçus. Au cours de l'ascension Zurano revient et au sommet du col, Oliva précède Zurano de 2". Danguillaume de 5". De Witte de 12" et le peloton de 45". Les quatre hommes vont sensiblement conserver leur avance à l'arrivée sur le peloton qui perdra 3'14".

Danguillaume se montre le plus rapide au sprint et règle dans l'ordre De Witte, Oliva et Zurano. Le Français réussit donc un authentique exploit, car exception faite pour les super-champions, il est très rare pour un coureur de gagner deux étapes de suite.

### Steve Rogers a été l'un des huit lanceurs sélectionnés en vue du match d'étoiles

SAN FRANCISCO (AP) — Huit lanceurs de la Ligue nationale de baseball ont été sélectionnés aujourd'hui par le gérant Yogi Berra en vue du match annuel des étoiles, mardi, à Pittsburgh.

Il s'agit des droitiers Andy Messersmith (10-2) et Mike Marshall (11-4) des Dodgers de Los Angeles, Buzz Capra (9-4) des Braves d'Atlanta, Lynn McGlothen (12-5) des Cardinals de St-Louis, Steve Rogers (10-10), DES Expos de

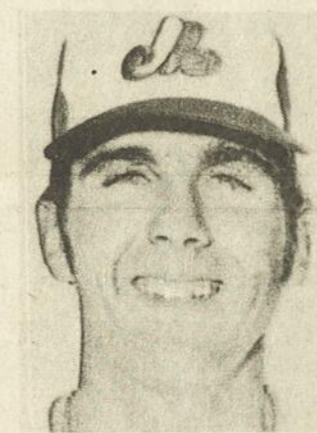
Montréal, ET DES GAUCHERS Ken Brett, (11-6), des Pirates de Pittsburgh, John Matlack (8-6), des Mets de New York et Steve Carlton (11-7) des Phillies de Philadelphie.

Messersmith a déjà fait partie de l'équipe de la Ligue américaine en 1971 mais n'a pas pris part à la rencontre. Carlton a lancé pour la Ligue nationale en 1968, 1972 et a été crédité d'une victoire de 9-3 en 1969.

Marshall, à 31 ans le plus âgé des huit joueurs désignés par le gérant des Mets, a été utilisé dans 61 matches cette saison et a établi un record des majeures en prenant part à 13 matches consécutifs, du 18 juin au 3 juillet. Ancien artilleur de relève des Expos, il a préservé 13 victoires et a compilé en 113 manches une moyenne de 2.39 points mérités.

Messersmith et Carlton, qui sont âgés respectivement de 28 et 29 ans, figurent parmi les meneurs au chapitre des retraits au bâton. La moyenne de points mérités de Messersmith est de 1.96 et celle de Carlton de 3.11.

Capra, qui a été inséré en mai dans la rotation des lanceurs partants des Braves, et Brett sont tous deux âgés de 26 ans. Ils ont respectivement conservé cette saison des moyennes de points mérités de 1.86 et 2.76.



Steve Rogers

a remporté 15 victoires d'affilée, et Steve Busby, du Kansas City, qui a enregistré l'unique match sans coup sûr de l'année, dominant le personnel de huit lanceurs chez les étoiles de la Ligue américaine de baseball.

En plus de Perry et Busby, le gérant de la LA, Dick Williams, a choisi Jim Hunter et Rollie Fingers, du Oakland, John Hiller, du Detroit, Luis Tiant, du Boston, Wilbur Wood, du Chicago, et Mike Cuellar, du Baltimore.

Le bilan d'ensemble du personnel, qui affrontera les meilleurs frappeurs de la Ligue nationale mardi soir à Pittsburgh, était 98-50 hier soir.

Le programme de conservation White Hall la firme Imperial Tobacco, qui a gra-

Le groupe Natural Recovery Systems de Moncton, organisme à but non lucratif,



guides et à concerter leurs travaux.

Espérant que cet exemple louable sera suivi par plusieurs autres grandes entreprises qui en ont les moyens.

1. Traction avant.
2. Freins à disque à l'avant.
3. Pneus à carcasse radiale.
4. Plus de place pour les jambes que dans une Eldorado.
5. Dimensions extérieures plus petites que celles d'une Super-Coccinelle Volkswagen.
6. Direction par pignon et crémaillère.



**MAINTENANT QUE VOUS SAVEZ CE QU'OFFRE LA FIAT 128, VOUS AUREZ PROBABLEMENT DU MAL À CROIRE CE QU'ELLE COÛTE**



R. BRISSON DIRECTEUR

Boul. Saint-Martin Auto Inc. 1430 Saint-Martin, Chomedey, 677-4960



La voiture la plus vendue en Europe.

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR. VOUS SEREZ SATISFAITS.

**DIRECT SPORTS**

1182 CHEMIN CHAMBLAY LONGUEUIL 674-4637

| LIGUE NATIONALE   |    |               |          | LIGUE AMERICAINE  |     |                     |         |     |    |     |     |
|---|----|---------------|----------|---|-----|---------------------|---------|-----|----|-----|-----|
| Parties d'hier non comprises  |    |               |          | Parties d'hier non comprises  |     |                     |         |     |    |     |     |
| Section est   |    | Section ouest |          | Section est   |     | Section ouest       |         |     |    |     |     |
|   | G  | PMoy.         | Diff.    |   | G   | PMoy.               | Diff.   |     |    |     |     |
| Philadelphie  | 46 | 44            | 511      | Boston  | 48  | 42                  | 533     |     |    |     |     |
| Montréal  | 43 | 44            | 494 1/2  | Baltimore   | 47  | 42                  | 528 1/2 |     |    |     |     |
| St-Louis  | 44 | 46            | 489      | Cleveland   | 46  | 42                  | 523     |     |    |     |     |
| Pittsburg   | 40 | 49            | 449 5/2  | New York  | 46  | 44                  | 511     |     |    |     |     |
| Vhivsho   | 39 | 49            | 443      | Milwaukee   | 45  | 45                  | 500     |     |    |     |     |
| New York  | 38 | 50            | 432      | Detroit   | 44  | 46                  | 489     |     |    |     |     |
| Section ouest   |    |               |          | Section ouest   |     |                     |         |     |    |     |     |
| Los Angeles   | 61 | 31            | 663      | Oakland   | 52  | 39                  | 571     |     |    |     |     |
| Cincinnati  | 55 | 38            | 591 6/2  | Kansas City   | 46  | 43                  | 517     |     |    |     |     |
| Houston   | 49 | 4             | 533      | Chicago   | 45  | 44                  | 506     |     |    |     |     |
| Atlanta   | 49 | 45            | 521      | Texas   | 44  | 49                  | 473     |     |    |     |     |
| San Francisco   | 41 | 52            | 441 20/2 | Minnesota   | 44  | 49                  | 473     |     |    |     |     |
| San Diego   | 41 | 55            | 427      | Californie  | 36  | 57                  | 387     |     |    |     |     |
| mardi   |    |               |          | mardi   |     |                     |         |     |    |     |     |
| Pittsburgh 6, Houston 2   |    |               |          | Oakland 4, Baltimore 3  |     |                     |         |     |    |     |     |
| Chicago 7, Atlanta 2  |    |               |          | Californie 11, Cleveland 2  |     |                     |         |     |    |     |     |
| Cincinnati 12, St-Louis 7   |    |               |          | New York 2, Texas 0   |     |                     |         |     |    |     |     |
| San Diego 5, Philadelphie 4   |    |               |          | Kansas City 5, Boston 4   |     |                     |         |     |    |     |     |
| Montréal 8, Los Angeles 7   |    |               |          | Milwaukee 5, Minnesota 4  |     |                     |         |     |    |     |     |
| San Francisco 9, New York 4   |    |               |          | Chicago 6, Detroit 0  |     |                     |         |     |    |     |     |
| J AB P CS Moy.  |    |               |          | J AB P CS Moy.  |     |                     |         |     |    |     |     |
| Garr, Atl.....  | 93 | 290           | 55       | 143   | 367 | Carew, Minn.....    | 88      | 352 | 60 | 133 | 378 |
| Smith, St-L.....  | 81 | 283           | 41       | 93  | 329 | Hargrove, Tex.....  | 71      | 218 | 30 | 72  | 330 |
| Gross, Hous.....  | 87 | 304           | 52       | 99  | 326 | Yastrzemski, B..... | 88      | 305 | 55 | 99  | 325 |
| Zisk, Pitt.....   | 82 | 288           | 43       | 93  | 323 | Jackson, Oak.....   | 81      | 278 | 52 | 89  | 320 |
| Geronimo, Cinc.....   | 81 | 222           | 39       | 70  | 315 | Orta, Chic.....     | 70      | 241 | 38 | 7   | 320 |
| Schmidt, Phil.....  | 90 | 299           | 58       | 94  | 314 | Randle, Tex.....    | 85      | 280 | 38 | 89  | 318 |
| Cash, Phil.....   | 90 | 373           | 578      | 117   | 314 | Robinson, Balt..... | 86      | 310 | 24 | 97  | 313 |
| Brook, St-L.....  | 82 | 330           | 59       | 102   | 309 | Stanton, Cal.....   | 61      | 227 | 30 | 71  | 313 |
| Garvey, L.....  | 91 | 373           | 54       | 115   | 308 | McRae, K City.....  | 87      | 307 | 44 | 56  | 313 |
| Buckner, L.....   | 79 | 315           | 40       | 97  | 308 | Braun, Minn.....    | 78      | 278 | 31 | 86  | 309 |
| Circuits: Wynn, Los Angeles, 20; Cedeno, Houston, 19.   |    |               |          | Circuits: Allen, Chicago, 23; Mayberry, Kansas City, 18.                                |     |                     |         |     |    |     |     |
| Points produits: Cedeno, Houston, 73; Garvey, Los Angeles, 65.                                |    |               |          | Points produits: Burroughs, Texas, 71; Allen, Chicago, 63.                              |     |                     |         |     |    |     |     |
| Lanceurs (huit décisions): Messersmith, Los Angeles, 10-2; 833; John, Los Angeles, 13-3, 813. |    |               |          | Lanceurs (huit décisions): G. Perry, Cleveland, 15-2; 382; Sprague, Milwaukee, 7-1, 85. |     |                     |         |     |    |     |     |

**LAREAU** AUTOMOBILE INC.

Qui Pense Renault pense Lareau

|                         |        |         |          |
|-------------------------|--------|---------|----------|
| F091R-12 72 Automatique | \$1795 | R-12 71 | \$695    |
| R-12 72 Standard        | \$1495 | R-10 70 | \$995    |
| R-16 72 Automatique     | \$1895 | R-8 70  | \$795    |
| R-10 72                 | \$1095 | R-16 69 | \$495    |
| R-10 71                 | \$1195 | R-16 68 | \$495    |
| R-8 71                  | \$995  | R-10 71 | \$895    |
|                         |        | R-10 70 | \$1,095. |
|                         |        | R-16 71 | \$1,695. |

TOUTE NOS VOITURES SONT VENDUES AVEC GARANTIE ET FINANCEMENT BANCAIRE P/S chez Lareau on mise sur le service

# le sport

## Championnat du monde d'escrime La France domine les éliminatoires

GRENOBLE (AFP) — La France a dominé les éliminatoires du fleuret masculin individuel qui ont ouvert à Grenoble les championnats du monde d'escrime.

Le pays organisateur, dont la qualité de l'école de fleuret n'est plus à vanter, a en effet qualifié, à l'issue d'une journée marathon où les hommes passèrent près de 13 heures dans le Palais des sports, ses cinq représentants pour les quarts de finale qui auront lieu cet après-midi.

gne, championne olympique par équipes, qui a réalisé le meilleur tir groupé avec 4 qualifiés sur 5, précédant l'URSS, la RFA, l'Italie 3 chacune. La Hongrie qui ne compte plus que deux tireurs est la grande perdante du jour.

Quelques "vedettes" ont déjà fait les frais de ces trois premiers tours: l'URSS a perdu Vassili Stankovitch, champion du monde 1971 et

Sabir Rouziev vainqueur tout récemment de la difficile coupe Giovanni, le petit Roumain Tiu, un habitué des finales, et le Hongrois I. Kovacs finaliste l'an dernier. L'Allemagne de l'Ouest Klaus Reichert ont fait eux aussi les frais d'un troisième tour très disputé et qui annonce des quarts de finale très serrés jeudi. Le Japon, qui réussit généralement bien au fleuret ne sera lui, pas représenté aujourd'hui.

## Giants 6, Mets 3

SAN FRANCISCO (PA) — Bobby Bonds a produit trois points avec un circuit et un ballon-sacrifice hier alors que les Giants de San Francisco ont vaincu les Mets de New York 6-3.

Garry Maddox a contribué trois coups sûrs, deux points et trois buts volés à la cause des vainqueurs.

dès la 1ère manche, puis deux doubles et un ballon-sacrifice ainsi qu'un but sur balles ont porté le compte à 5-0 dans la 4e.

Deux simples ont produit les deux points des Mets dans la 5e reprise.

New York.....000 020 000-2 3 2  
San Fran.....201 210 000-6 9 1  
Apodaca (2-5), Sadecki (4), Miller (5), Aker (6), Parker (8) et Hodges; D'Aquisto (8-7), MOFFIT (7) et Rader. C: SF-Bonds (12).

Parmi les français Noël, le tenant du titre, et Frédéric Pietruska ont été les plus convaincants en ne concédant qu'une défaite en 14 matches mais Flament et Revenu (2def) et Talvard (3 def) n'ont guère été en retrait. Depuis l'arrivée des Soviétiques dans le concert international en 1956, la France n'avait plus réalisé une semblable performance d'ensemble.

Derrière elle, c'est la Polo-

Bonds a bouclé le circuit

## Ligue nationale de football

### Les grévistes proposent la reprise des négociations

WASHINGTON (AP) — Les grévistes de la LNF ont proposé hier la reprise des négociations avec les propriétaires vendredi dans l'espoir de régler la dispute qui dure depuis 17 jours.

L'Association des joueurs a ajouté que, si les négociations n'aboutissent pas, elle serait prête à soumettre le litige à l'arbitrage, à l'exception des points de liberté qui seraient soumis à une commission de cinq membres pour enquête et recom-

mandations.

En dépit de la participation d'un médiateur fédéral, Bill Curry, président de l'union, a noté qu'on n'avait enregistré aucun progrès parce que les propriétaires n'avaient pas fait de contre-offre aux 63 demandes de l'union.

Curry croit que les points économiques et non économiques, à l'exception de ceux de liberté, peuvent être négociés normalement, même si l'association est

prête à les soumettre à l'arbitrage si les propriétaires le désirent.

Les points de liberté sont l'élimination des clauses de réserve et d'option ainsi que le droit des vétérans à mettre leur veto sur les échanges et les amendes disciplinaires.

Enfin, Curry a dit que les joueurs ne se rendraient pas aux camps d'entraînement avant la signature d'une entente collective même si les points de liberté sont réglés.



Dizzy Dean

## Dean, le fermier d'Arkansas, a lancé sa dernière balle

RENO (AP) — Il y a environ 20 ans, Dizzy Dean, le fermier d'Arkansas qui avait mérité une niche au Temple de la Renommée du baseball avec une balle rapide, jouait au golf avec le président des USA.

Dwight Eisenhower se demandait alors comment Dizzy avait atteint le poids de 300 livres.

Le vieux Diz, dont l'esprit était aussi rapide que sa balle, a dit: "Je vais vous donner la raison, M. le président. Au cours des premiers 20 ans de ma vie, je n'ai jamais mangé à ma faim et je n'ai pas encore rattrapé le temps perdu."

C'était là le vrai Dizzy, jamais à court de mots. Son amour de la vie a pris fin mercredi à l'hôpital St. Marys, deux jours après son hospitalisation, à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 63 ans.

Dean, qui a mérité une place au Temple de la Renommée avec des performances dont on parlera aussi longtemps que le baseball existera, et qui a fait rire des millions par sa façon de décrire les matches de baseball et sa propre vie, est décédé à 1.35 a.m.

Dizzy, qui avait une façon unique de décrire les matches de baseball, avait subi sa 2e crise cardiaque en cinq jours lundi.

Un porte-parole de l'hôpital a révélé que Dizzy avait connu des hauts et des bas au cours des 12 dernières heures et avait été conscient jusqu'à la dernière heure.

Dizzy s'est d'abord plaint de maux d'estomac jeudi dernier, lors d'un match de golf. Il a été alors hospitalisé jusqu'à dimanche. Il devait être hospitalisé de nouveau dimanche soir, quelques

heures avant sa dernière crise cardiaque.

L'homme, qui faisait sauter les professeurs d'anglais avec ses expressions batardes, était devenu un des meilleurs lanceurs du baseball, en dépit d'une blessure à l'âge de 27 ans, alors qu'il aurait dû atteindre son sommet.

### Carrière

Il a remporté 150 victoires, perdu 83 matches, récolté 27 blanchissages, en plus de dominer la LN pendant quatre saisons dans le domaine des retraits au bâton.

Il a connu sa meilleure saison en 1934, à l'âge de 23 ans, avec une fiche de 30-7. Son frère Paul a alors contribué 19 gains en conduisant St-Louis au championnat de la LN.

Dizzy et Paul ont ajouté deux gains chacun dans la Série mondiale en triomphant du Detroit.

Au cours de la course au championnat et dans la Série mondiale en 1934, Dizzy a lancé dans neuf matches en 19 jours. Il était le joueur le plus utile de la LN.

Le 23 septembre 1934, Dizzy a blanchi les Dodgers de Brooklyn avec une tenue d'un coup sûr. Son frère Paul a suivi avec un match sans coup sûr, mais Dizzy a eu le dernier mot.

"Si j'avais su que Paul était prêt à afficher une tenue sans coup sûr, je l'aurais fait aussi".

Au cours des deux saisons suivantes, Dean a présenté des bilans de 28-12 et 24-13, si bien qu'à 25 ans, Dizzy affichait un total de 121 victoires, probablement plus que tout lanceur à cet âge.

Sa carrière a changé lorsqu'une flèche d'Earl Averill l'a atteint à un orteil dans le match d'étoiles en 1937. La blessure l'a forcé à changer son élan, ce qui a résulté en une blessure au bras l'obligeant à préférer les courbes à sa balle rapide.

Sa fiche a baissé à 13-10 en 1937 et, en 1938, il a été vendu aux Cubs de Chicago pour la somme phénoménale de \$185,000, plus trois joueurs. Il a aidé alors les Cubs à remporter le titre avec une fiche de 7-1.

Au fait, sa carrière a pris fin avec une fiche de 3-3 en 1940, mais il a quitté sa loge de commentateur en 1947 pour lancer quatre manches sans point pour les Browns de St-Louis, en 1947.

Dean a commenté les matches des Browns pendant les années '40, ceux des Yankees pendant deux ans au début des années '50. Il est ensuite retourné à St-Louis et a été commentateur des matches de la semaine le samedi à la TV nationale jusqu'en 1960.

Buddy Blatner, un de ses partenaires à la radio, déclarait hier:

"Dean est devenu une légende pour des milliers de gens qui ignoraient s'il était droitier ou gaucher. Le magnétisme de Dizzy était de savoir ce que les gens voulaient entendre et de n'en pas sortir."

Dizzy n'a jamais récolté plus de \$15,000 comme joueur, mais beaucoup plus comme commentateur, en plus de \$50,000 pour le film Pride of St. Louis.

Avec l'aide de sa femme Pat, il avait économisé son argent et vivait bien au cours des dernières années en Arizona et au Mississippi.

### Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE  
Pittsburgh Reuss 8-7 à Atlanta Reed 6-4  
Chicago Stone 3-3 à Cincinnati Norman 9-8  
Houston Osteen 8-7 à St-Louis McGlothen 12-5  
Philadelphie Carlton 11-7 à San Diego Freisleben 7-4  
Montréal McAnnally 6-10 à Los Angeles Messersmith 10-2

LIGUE AMERICAINE  
Oakland 13-8 à Cleveland G. Perry 15-2  
Minnesota Butler 3-3 à Detroit Coleman 7-9  
Kansas City Splittorff 9-9 à New York 7-8  
Boston Drago 5-6, à Texas Jenkins 11

### Ligue Nationale de crosse

JEUDI, 18  
Rochester à Montréal  
VENDREDI, 19  
Montréal à Philadelphie  
Syracuse à Rochester  
Toronto au Maryland  
DIMANCHE, 21  
Maryland à Rochester

| CLASSEMENT   |    |    |   |     |        |
|--------------|----|----|---|-----|--------|
|              | G  | P  | N | Bc  | Pts    |
| Philadelphie | 14 | 8  | 0 | 342 | 300 28 |
| Rochester    | 13 | 7  | 1 | 327 | 302 27 |
| Toronto      | 11 | 11 | 0 | 356 | 339 22 |
| Montréal     | 11 | 12 | 0 | 362 | 362 22 |
| Maryland     | 10 | 13 | 0 | 349 | 392 20 |
| Syracuse     | 8  | 15 | 1 | 361 | 414 17 |

**Lire...**

# LE JOUR

**chaque matin**

**Le quotidien national des Québécois**

**ABONNEMENTS PAR LA POSTE**

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$15.00 pour 3 mois  
de \$30.00 pour 6 mois  
de \$52.00 pour 12 mois  
Edition du samedi seulement \$12.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 TÉL: \_\_\_\_\_

**POUR RENSEIGNEMENTS  
 COMPOSEZ - 331-8961**

**ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (\$1.25 par semaine)**

|   |   |
|---|---|
| <p><b>MONTREAL</b><br/>Rive-Sud<br/>Laval<br/>Sorel<br/>St-Jean<br/>331-8961</p> <p><b>CÔTE NORD</b><br/>Baie Comeau<br/>Haute-Rive<br/>Sept-Îles<br/>Port Cartier<br/>589-5017</p> <p><b>OUTAOUAIS</b><br/>Hull<br/>Gatineau<br/>Pointe-Gatineau<br/>Touraine<br/>771-0511</p> | <p><b>QUÉBEC</b><br/>658-8920</p> <p><b>LAC ST-JEAN - SAGUENAY</b><br/>Chicoutimi<br/>Jonquière<br/>Alma<br/>et les environs<br/>543-5103</p> <p><b>JOLIETTE 756-0891</b></p> |
|---|---|

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

